

OPERATION D'AMENAGEMENT  
« MARSEILLE SAINT-CHARLES A 360° »

Projet de ZAC  
Bilan de la concertation préalable

# TABLE DES MATIERES

<b>1</b>	<b><i>Le projet d'aménagement « Marseille Saint-Charles à 360° » .....</i></b>	<b>5</b>
<b>2</b>	<b><i>La préparation de la concertation .....</i></b>	<b>6</b>
2.1	Le périmètre de la concertation .....	6
2.2	Les décisions institutionnelles encadrant la concertation .....	6
2.3	Objectifs de la concertation .....	7
<b>3</b>	<b><i>Les modalités d'information et de recueil des avis du public .....</i></b>	<b>8</b>
3.1	Le dispositif d'invitation à participer .....	8
3.1.1	Les annonces dans la presse locale .....	8
3.1.2	Les affichages légaux .....	8
3.1.3	L'information sur les sites internet de la Métropole et de la Ville de Marseille .....	8
3.1.4	Les réseaux sociaux .....	9
3.1.5	La campagne d'affichage .....	9
3.1.6	La campagne d'emails d'invitation à la réunion publique .....	10
3.2	L'information sur le projet de ZAC Marseille Saint-Charles 360° .....	10
3.2.1	Le dossier de concertation .....	10
3.2.2	L'exposition sur le projet .....	10
3.3	Les modalités de recueil des avis du public .....	11
3.3.1	La réunion publique du 12 juin 2025 .....	11
3.3.2	Les permanences .....	11
3.3.3	Les registres numérique et papier .....	12
3.3.4	Le questionnaire en ligne via « Surveymonkey » .....	12
<b>4</b>	<b><i>L'analyse quantitative de la participation à la concertation .....</i></b>	<b>13</b>
4.1	Les retombées médiatiques .....	13
4.1.1	La couverture médiatique .....	13
4.1.2	Le contenu des retombées .....	14
4.2	L'activité sur les réseaux sociaux .....	15
4.3	La participation .....	16
4.3.1	La participation à la réunion publique du 12 juin 2025 .....	16
4.3.2	La participation du public aux permanences du maître d'ouvrage .....	16
4.3.3	La participation aux registres numérique et papier .....	16
4.3.4	La participation au questionnaire numérique .....	16
4.3.5	Synthèse de la participation du public .....	17
<b>5</b>	<b><i>L'analyse qualitative de la concertation .....</i></b>	<b>18</b>
5.1	Les expressions lors de la réunion publique .....	18
5.1.1	Points forts des quartiers riverains de la gare Saint-Charles .....	18
5.1.2	Points faibles des quartiers riverains de la gare Saint-Charles .....	19
5.1.3	Priorités pour l'avenir des quartiers riverains de la gare Saint-Charles .....	20
5.2	Les expressions lors des permanences .....	21
5.2.1	Points forts des quartiers riverains de la gare Saint-Charles .....	22
5.2.2	Points faibles des quartiers riverains de la gare Saint-Charles .....	22
5.2.3	Priorités pour l'avenir des quartiers riverains de la gare Saint-Charles .....	23

<b>5.3</b>	<b>Les expressions dans les registres numérique et papier .....</b>	<b>24</b>
5.3.1	Points forts des quartiers riverains de la gare Saint-Charles .....	24
5.3.2	Points faibles des quartiers riverains de la gare Saint-Charles.....	25
5.3.3	Priorités pour l'avenir des quartiers riverains de la gare Saint-Charles .....	26
<b>5.4</b>	<b>Les expressions dans le questionnaire en ligne .....</b>	<b>27</b>
5.4.1	Synthèse des contributions sur le territoire concerné par le projet « Marseille Saint-Charles à 360° » .....	27
5.4.2	Synthèse des contributions sur le quartier Saint-Lazare.....	28
5.4.3	Synthèse des contributions sur le quartier Belle de Mai .....	29
5.4.4	Synthèse des contributions sur le quartier Saint-Charles .....	30
5.4.5	Synthèse des contributions sur le quartier du Chapitre.....	31
<b>5.5</b>	<b>Synthèse des contributions du public lors de la concertation .....</b>	<b>32</b>
<b>6</b>	<b>Les enseignements de la concertation.....</b>	<b>37</b>
<b>6.1</b>	<b>Les enseignements sur la participation du public.....</b>	<b>37</b>
<b>6.2</b>	<b>Analyse de l'expression des participants .....</b>	<b>37</b>
6.2.1	Périmètre géographique de la ZAC .....	38
6.2.2	Prise en compte des expressions dans le programme de la ZAC .....	39
6.2.3	Prise en compte des expressions au-delà de la démarche ZAC .....	42
<b>6.3</b>	<b>Les perspectives pour la suite .....</b>	<b>44</b>
<b>7</b>	<b>Annexes .....</b>	<b>45</b>
<b>7.1</b>	<b>Retombées médiatiques .....</b>	<b>45</b>
7.1.1	Parutions dans la presse régionale.....	45
7.1.2	Parutions dans les médias en ligne locaux .....	51
7.1.3	Parutions dans les médias spécialisés .....	57
<b>7.2</b>	<b>Activités sur les réseaux sociaux .....</b>	<b>59</b>
<b>7.3</b>	<b>Support de présentation de la réunion publique du 12 juin 2025 .....</b>	<b>61</b>
<b>7.4</b>	<b>Support de présentation de la réunion publique de restitution de la concertation du 15 septembre 2025 .....</b>	<b>78</b>
<b>7.5</b>	<b>Synthèse de la réunion publique .....</b>	<b>100</b>
7.5.1	Rappel de la démarche de concertation sur le projet « Marseille Saint-Charles à 360° » .....	100
7.5.2	Déroulement de la réunion publique du 12 juin 2025 .....	100
7.5.3	Accueil et introduction de la séance .....	101
7.5.4	Contexte, objets et modalités de la concertation publique .....	101
7.5.5	Situation et dynamiques d'évolution des 4 quartiers riverains de la gare Saint-Charles .....	102
7.5.6	Travail participatif .....	103
7.5.7	Clôture de la séance et suites .....	107
7.5.8	Annexes .....	107
<b>7.6</b>	<b>Contributions au registre numérique .....</b>	<b>128</b>
7.6.1	Contributions visuelles .....	128
7.6.2	Liens .....	130

# Préambule

Ce document présente le bilan de la concertation préalable à la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) autour de la gare Saint-Charles, menée du 26 mai au 31 juillet 2025 inclus.

La Métropole Aix-Marseille-Provence a initié cette opération d'aménagement, en association avec la Ville de Marseille, dans le but d'accompagner le développement des quartiers environnants de la gare Saint-Charles en cohérence avec le projet ferroviaire de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA) et le projet d'extension du tramway entre les quartiers Saint-Charles et Belle de Mai.

Cette concertation préalable à la création de la ZAC constitue une étape importante du projet « Marseille Saint-Charles à 360° ».

Ce bilan, établi par la Métropole Aix-Marseille-Provence, présente le contexte de la concertation, le cadre, le dispositif d'information et de participation mis en place et synthétise les contributions recueillies. Il propose enfin une mise en lumière des principaux enseignements que la Métropole tire de la concertation avec le public et des suites qu'elle prévoit tant pour l'évolution du projet de ZAC que du point de vue des échanges à venir avec le public.

Les annexes détaillent différents éléments relatifs au dispositif d'information du public et aux modalités de concertation et proposent également une présentation des expressions du public recueillies.

La Métropole Aix-Marseille-Provence rend public ce bilan en le mettant en ligne sur son site internet.

## 1 Le projet d'aménagement « Marseille Saint-Charles à 360° »

Le projet d'aménagement « Marseille Saint-Charles à 360° » porté par la Métropole Aix-Marseille Provence associée à la Ville de Marseille, vise à réinventer les abords de la gare Saint-Charles avec les secteurs voisins, notamment les quartiers de la Belle de Mai et du Chapitre.

Cette opération est développée en coordination avec le projet ferroviaire Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (LNPCA), qui prévoit la reconfiguration de la gare à l'horizon 2035.

Elle accompagne également le projet d'extension du tramway entre les quartiers Saint-Charles et Belle de Mai, dont la mise en service est prévue à partir de 2030.

Sur la base du Schéma Directeur Marseille Saint-Charles à 360° élaboré de 2019 à 2023, intégrant la gare Saint-Charles et son faisceau de voies ainsi que les secteurs habités autour de l'infrastructure ferroviaire, le projet « Marseille Saint-Charles à 360° » constitue la déclinaison opérationnelle de l'ambition de la Métropole et de la Ville de Marseille en termes d'attractivité économique, d'amélioration de la qualité de vie, de cohésion sociale et de mobilité durable, orientée vers les transports en commun et les modes actifs.

La mise en œuvre de ce projet d'aménagement d'intérêt métropolitain est prévue pour être réalisée dans le cadre d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC).

## 2 La préparation de la concertation

---

### 2.1 Le périmètre de la concertation

La concertation s'est déroulée dans la ville de Marseille et en ligne, ciblant particulièrement les habitants et usagers des 4 quartiers environnants de la gare Saint-Charles :

- Saint-Lazare
- Belle de Mai
- Saint-Charles
- Chapitre

### 2.2 Les décisions institutionnelles encadrant la concertation

Le projet « Marseille Saint-Charles à 360° » fait l'objet d'une concertation réglementaire au titre des articles L.103-2 et suivants du Code de l'urbanisme.

La Métropole Aix-Marseille-Provence a défini le 7 décembre 2023 les modalités suivantes d'information et de participation du public au projet :

- La mise à disposition d'un dossier de concertation :
  - Au siège de la Métropole Aix-Marseille-Provence
  - En mairie des 1<sup>er</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille
  - En mairie des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille
  - Sur internet à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-Saint-Charles>
- L'organisation d'une exposition publique dans les trois lieux précédemment mentionnés ;
- Un registre destiné à recueillir les observations et propositions du public mis en place dans les trois lieux précédemment mentionnés et sous forme dématérialisée à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-Saint-Charles>;
- L'organisation d'une réunion publique le 12 juin 2025 à partir de 18h00, à l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires ;
- L'organisation de cinq permanences :
  - En mairie des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements les **17 juin** de 12h00 à 16h30 et **9 juillet** 2025 de 9h00 à 14h00
  - En mairie des 1<sup>er</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements les **25 juin** de 9h00 à 13h00, **1<sup>er</sup> juillet** de 13h00 à 17h00 et **22 juillet** 2025 de 9h00 à 13h00

## 2.3 Objectifs de la concertation

La Métropole Aix-Marseille-Provence a engagé une démarche de concertation avec pour objectifs :

- D'informer le public sur les grands enjeux du projet urbain et les orientations programmatiques envisagées ;
- De recueillir les avis du public sur l'ensemble du projet y compris son périmètre opérationnel ;
- De répondre aux questions du public.

## 3 Les modalités d'information et de recueil des avis du public

### 3.1 Le dispositif d'invitation à participer

Afin de recueillir le plus grand nombre de contributions lors de cette concertation, la Métropole Aix-Marseille-Provence a mis en œuvre un large dispositif d'invitation à participer, via différents canaux informationnels.

#### 3.1.1 Les annonces dans la presse locale

La concertation réglementaire au titre des articles L.103-2 et suivants du Code de l'urbanisme prévoit la publication d'une annonce concernant le lancement de la concertation réglementaire, 15 jours avant son démarrage. Les journaux « La Provence » et « La Marseillaise » ont publié l'avis au public relatif au lancement de la concertation préalable à la création de la ZAC le 12 mai 2025.

La Métropole Aix-Marseille-Provence a également adressé un communiqué de presse aux médias locaux et régionaux pour annoncer le démarrage de la concertation.

#### 3.1.2 Les affichages légaux

Dans le cadre réglementaire de la concertation, la Métropole Aix-Marseille-Provence a également affiché l'avis au public concernant le démarrage d'une concertation relative à la création d'une ZAC « Marseille Saint-Charles à 360° » en mairie de Marseille et au siège de la Métropole le 12 mai 2025, soit 15 jours avant le lancement de la concertation.

#### 3.1.3 L'information sur les sites internet de la Métropole et de la Ville de Marseille

Afin d'apporter au public un premier niveau d'information sur le processus de concertation retenu, la Métropole Aix-Marseille-Provence a mis en ligne un page dédiée au projet sur son site internet relayant le lien vers la page du registre numérique et organisée en 8 sections :

- La présentation du projet « Marseille Saint-Charles à 360° »
- La carte du projet
- L'histoire du projet
- La chronologie du projet
- Les modalités d'information et de participation du public à la concertation
- Les ressources sur le projet
- La mention des partenaires institutionnels du projet
- L'actualité du projet

La Ville de Marseille a également publié sur son site internet l'avis au public concernant la concertation réglementaire préalable à la création d'une ZAC « Marseille Saint-Charles à 360 ».

### 3.1.4 Les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux ont permis de relayer l'information sur l'ouverture de la concertation.

- Compte Facebook Métropole : une publication annonçant le lancement de la concertation a été relayée le 26 mai
  - <https://www.facebook.com/ampmetropole/posts/-donnez-votre-avis-sur-le-projet-daménagement-de-marseille-saint-charles-à-360-%EF%8F/1104073588425236/>
- Page LinkedIn Métropole : une publication annonçant le lancement de la concertation a été relayée le 26 mai
  - [https://www.linkedin.com/posts/metropole-aix-marseille-provence\\_marseille-activity-7332797696648372225-I7c2/?originalSubdomain=fr](https://www.linkedin.com/posts/metropole-aix-marseille-provence_marseille-activity-7332797696648372225-I7c2/?originalSubdomain=fr)
- Compte « X » (anciennement Twitter) : une publication annonçant le lancement de la concertation a été relayée le 26 mai :
  - <https://x.com/AMPMetropole/status/1949800658284040398>

### 3.1.5 La campagne d'affichage

Sur la période du 12 au 25 Mai 2025, afin d'annoncer la réunion publique de la concertation et inviter le public à y participer, la Métropole Aix-Marseille-Provence a réalisé une campagne d'information via l'affichage d'une trentaine d'affiches (format A3) dans les commerces situés aux abords de la gare Saint-Charles.



### 3.1.6 La campagne d'emails d'invitation à la réunion publique

Pour informer le public de la tenue de la réunion publique du 12 juin 2025, la Métropole Aix-Marseille-Provence a réalisé une campagne d'emails entre le 4 juin 2025 et le 12 juin 2025 à destination des entités suivantes, dans une logique d'information et de relai vers d'autres acteurs potentiellement concernés :

- Associations de riverains
- Commerçants autour de la gare Marseille Saint-Charles
- Comités d'Interêt de Quartier
- Partenaires institutionnels : Conseil Régional, DDTM 13, DREAL...)

## 3.2 L'information sur le projet de ZAC Marseille Saint-Charles 360°

### 3.2.1 Le dossier de concertation

La Métropole Aix-Marseille-Provence a réalisé un dossier support de la concertation de 34 pages organisé en 3 grandes parties présentant :

1. Les acteurs du projet « Marseille Saint-Charles à 360° »
2. La concertation (objectifs, périmètre et modalités)
3. Le projet (objectifs, contenu et calendrier)

Ce dossier a été mis à disposition du public sous format papier aux dates et horaires d'ouverture au siège de la Métropole Aix-Marseille-Provence, en mairie des 1<sup>er</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements et des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille, durant toute la période de la concertation, du 26 mai au 31 juillet 2025.

Le dossier a également été mis en ligne sur internet à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-Saint-Charles>.

### 3.2.2 L'exposition sur le projet

Une exposition présentant le projet et ses différents enjeux s'est tenue au siège de la Métropole Aix-Marseille-Provence, en mairie des 1<sup>er</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements et des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille, durant toute la période de la concertation, du 26 mai au 31 juillet 2025.



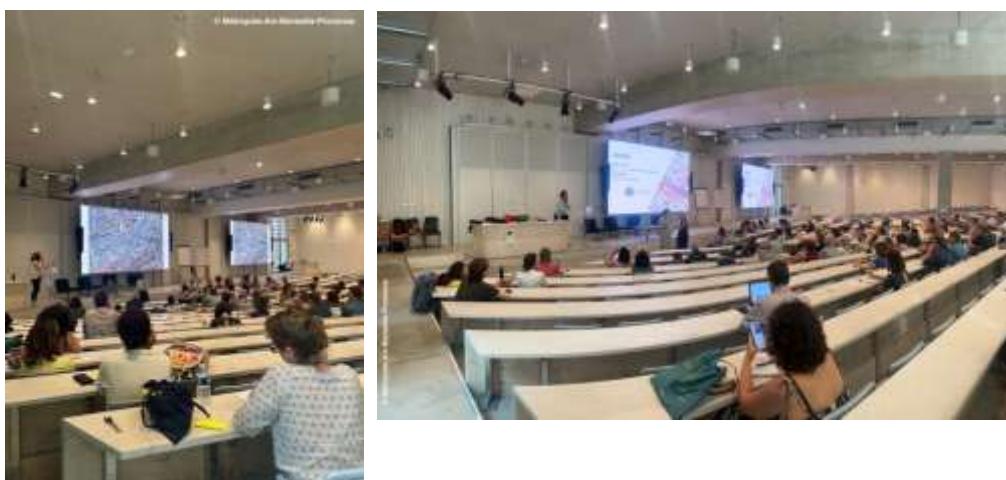
### 3.3 Les modalités de recueil des avis du public

#### 3.3.1 La réunion publique du 12 juin 2025

La Métropole Aix-Marseille-Provence a organisé une réunion publique le jeudi 12 juin 2025, en présence de :

- Laure-Agnès CARADEC, conseillère métropolitaine déléguée à la planification et à l'Urbanisme et vice-présidente du Département des Bouches-du-Rhône ;
- Sophie CAMARD, maire des 1<sup>er</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille
- Solange BIAGGI, conseillère métropolitaine déléguée aux commerces et aux CIQ et conseillère d'arrondissement des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille
- Jessie LINTON, adjointe au maire des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille déléguée aux mobilités
- Marie BATOUX, adjointe au maire de Marseille déléguée à l'éducation populaire

Cette réunion s'est tenue à l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires de 18h00 à 20h00.



#### 3.3.2 Les permanences

Afin de répondre aux questions individuelles et faciliter les échanges portant sur des situations particulières, cinq permanences ont été organisées :

- En mairie des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements les **17 juin** de 12h00 à 16h30 et **9 juillet 2025** de 9h00 à 14h00
- En mairie des 1<sup>er</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements les **25 juin** de 9h00 à 13h00, **1<sup>er</sup> juillet** de 13h00 à 17h00 et **22 juillet 2025** de 9h00 à 13h00

### 3.3.3 Les registres numérique et papier

Un registre numérique, accessible à tous, a été mis à disposition du public à l'adresse suivante : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-Saint-Charles>. Il a permis de recueillir des avis argumentés, des contributions ainsi que des demandes de compléments d'information en lien avec le projet.

Des registres papier ont également été mis à la disposition du public au siège de la Métropole Aix-Marseille-Provence, en mairie des 1<sup>er</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements et des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille afin de recueillir des avis, suggestions ou observations sur des thématiques autres que celles abordées durant la réunion publique et les permanences techniques.

### 3.3.4 Le questionnaire en ligne via « Surveymonkey »

En complément du registre numérique invitant le public à formuler des contributions sur le projet « Marseille Saint-Charles à 360° », la Métropole Aix-Marseille-Provence a créé un questionnaire numérique via la plateforme « Surveymonkey » permettant aux habitants et usagers des 4 quartiers environnants de la gare Marseille Saint-Charles de s'exprimer sur les points faibles, points forts et priorités pour l'avenir de ces quartiers.

Les participants ont pu accéder au questionnaire via le lien suivant :  
<https://fr.surveymonkey.com/r/HFZBZTT>

Le questionnaire a été structuré comme suit :

- Points forts, points faibles et priorités pour le territoire concerné par le projet « Marseille Saint-Charles à 360° »
- Points forts, points faibles et priorités pour chacun des 4 quartiers suivants :
  - Saint-Lazare
  - Belle de Mai
  - Saint-Charles
  - Chapitre
- Profil des répondants au questionnaire

## 4 L'analyse quantitative de la participation à la concertation

### 4.1 Les retombées médiatiques

#### 4.1.1 La couverture médiatique

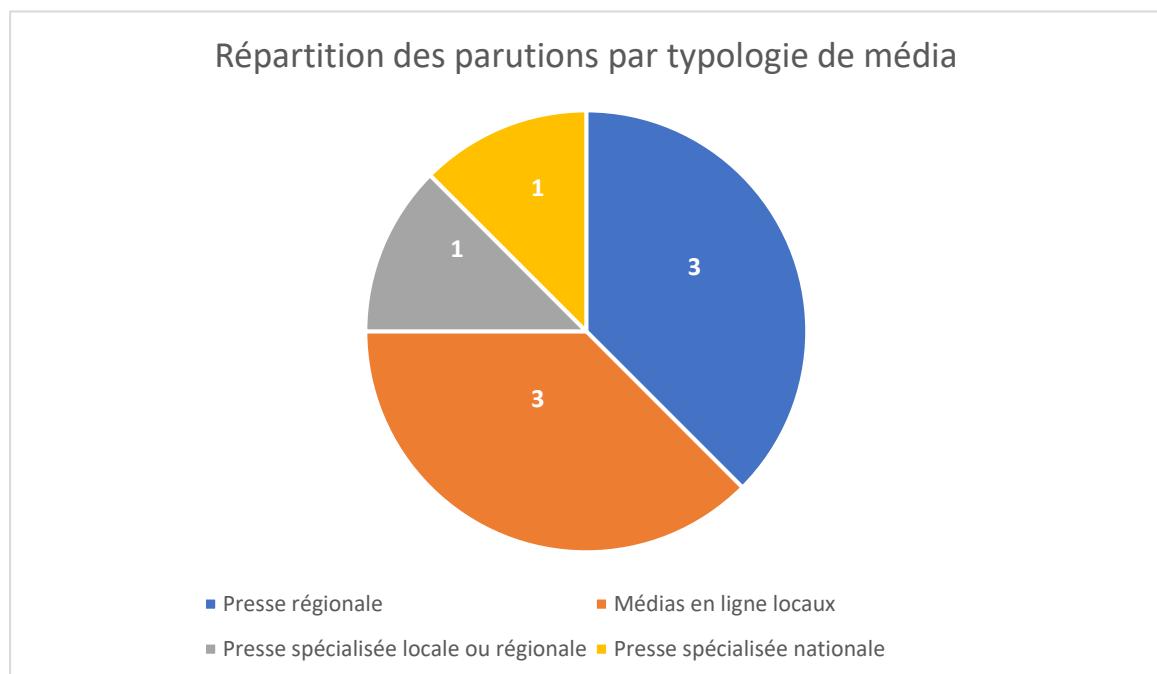
L'envoi d'un communiqué de presse aux médias locaux et régionaux a permis d'obtenir 8 parutions dans les médias entre le 26 mai et le 31 juillet.

#### Les parutions régionales

Au total, 87,5% des retombées sont régionales, soit 7 articles. Cette tendance révèle une mobilisation prioritairement territoriale, témoignant d'un projet ancré localement et relayé médiatiquement de manière ciblée sur les zones concernées.

#### Les parutions par typologie de média

Sur les huit parutions médiatiques en lien avec le projet et la concertation, la majorité provient de la **presse régionale** et des **médias en ligne locaux** ( **3 parutions** pour chacune des deux catégories). Parmi les autres parutions, un article a été publié par un média spécialisé local diffusant des annonces légales (Les Petites Affiches Provence-Alpes-Côte d'Azur) et un article a été publié par un média spécialisé national traitant de thématiques liées à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire (Le Moniteur).



Les 8 parutions ont été publiées dans 8 médias différents :

- Marsactu
- Mes Infos
- Les Petites Affiches Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Made in Marseille
- Le Moniteur
- Maritima
- Actu.fr
- La Marseillaise

Durant la période de concertation, 2 temps forts ont été repris dans les médias :

- Le lancement de la concertation à partir du 26 mai et jusqu'au 31 juillet ;
- La réunion publique du 12 juin 2025.

#### 4.1.2 Le contenu des retombées

7 articles ont été informatifs, d'abord pour présenter le contenu du projet (87,5%), son lien avec l'opération d'extension de la gare Marseille Saint-Charles dans le cadre du projet LNPCA (5 sur 7), puis le contenu du dispositif de concertation (4 sur 7).

Certains articles faisant mention de la gare associent l'extension de celle-ci au projet « Marseille Saint-Charles à 360° » porté par la Métropole Aix-Marseille-Provence, traduisant une forme de confusion entre les différentes opérations. Cette association reflète une perception d'interdépendance entre les aménagements de la gare et ceux des quartiers environnants et une intégration implicite de ces projets dans une même dynamique territoriale.

1 article a dressé le compte-rendu de la réunion publique et mis en lumière les défis et préoccupations soulevés par les participants concernant le projet.

Les 8 parutions concernant le projet et la concertation préalable à la création d'une ZAC autour de la gare Saint-Charles ont adopté une tonalité neutre sur le projet.

## 4.2 L'activité sur les réseaux sociaux

La publication du compte Facebook de la Métropole Aix-Marseille-Provence relative au lancement de la concertation sur le projet a généré plus de 8 impressions :

- 6 « j'aime »
- 2 partages

La publication de la page LinkedIn de la Métropole Aix-Marseille-Provence a généré 95 impressions :

- 84 réactions
- 11 partages

La publication du compte « X » de la Métropole Aix-Marseille-Provence a généré plus de 12 impressions :

- 9 « j'aime »
- 1 commentaire
- 2 partages

Le niveau d'engagement plus élevé observé sur LinkedIn, comparé aux deux autres plateformes, peut s'expliquer par la nature de ce réseau, davantage orienté vers le contenu professionnel institutionnel. Il semble que le lancement de la concertation ait trouvé un écho particulier auprès d'un public attentif aux enjeux liés au projet, au territoire et aux politiques d'aménagement urbain.

## 4.3 La participation

### 4.3.1 La participation à la réunion publique du 12 juin 2025

La réunion publique de lancement de la concertation du 12 juin a rassemblé **101 participants**.

### 4.3.2 La participation du public aux permanences du maître d'ouvrage

Les permanences organisées dans les mairies de secteur des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements et des 1<sup>er</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements ont mobilisé **15 personnes** au total :

- Mairie des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements :
  - 17 juin de 12h à 16h30 : 2 participants
  - 9 juillet 2025 de 9h00 à 14h00 : 2 participants
- Mairie des 1<sup>er</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements :
  - 25 juin de 9h00 à 13h00 : 6 participants
  - 1<sup>er</sup> juillet de 13h00 à 17h00 : 5 participants
  - 22 juillet 2025 de 9h00 à 13h00 : 0 participants

Ces permanences ont majoritairement rassemblé des riverains des quartiers concernés par le périmètre du projet. Certains de ces participants sont également actifs au sein d'associations locales, de collectifs d'habitants ou exercent une activité professionnelle dans le secteur.

### 4.3.3 La participation aux registres numérique et papier

Les registres papier disponibles en mairie des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements et des 1<sup>er</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements et au siège de la Métropole Aix-Marseille-Provence ont permis de recueillir **1 contribution**.

Le registre disponible via le lien <https://www.registre-numerique.fr/concertation-Saint-Charles>, a permis de recueillir **18 contributions**.

### 4.3.4 La participation au questionnaire numérique

**136 personnes** ont répondu au questionnaire numérique portant sur les points faibles, points forts et orientations prioritaires pour l'avenir du territoire concerné par le projet. Parmi les participants au questionnaire et en complément des réponses aux questions portant sur le périmètre des 4 quartiers environnants la gare Saint-Charles :

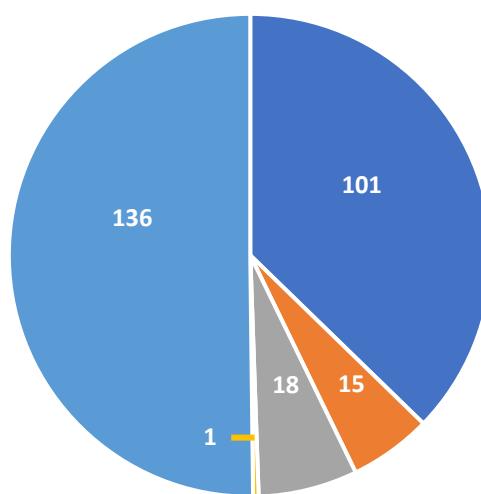
- **27 participants** ont répondu aux questions sur chacun des **4 quartiers**, soit environ 20% des répondants ;
- **27 participants** ont répondu aux questions portant uniquement sur le **quartier Saint-Charles**, soit environ 20% des répondants ;
- **22 participants** ont répondu aux questions portant uniquement sur le **quartier du Chapitre**, soit environ 16% ;

- **12 participants** ont répondu aux questions portant uniquement sur le **quartier Belle de Mai**, soit environ 9%
- **6 participants** ont répondu aux questions portant uniquement sur le **quartier Saint-Lazare**, soit environ 4%
- Les autres participants n'ont pas répondu aux questions par quartier

#### 4.3.5 Synthèse de la participation du public

- 1 contribution a été déposée registre papier disponible dans la mairie des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille ;
- Aucune contribution n'a été déposée sur le registre papier disponible dans la mairie des 1<sup>er</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements ;
- Aucune contribution n'a été déposée sur le registre papier disponible au siège de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- 18 contributions ont été déposées sur le registre numérique ;
- 136 participants ont répondu au questionnaire numérique portant sur les points forts, points faibles et priorités pour les quartiers Saint-Lazare, Belle de Mai, Saint-Charles et Chapitre ;
- 101 personnes ont participé à la réunion publique et se sont exprimés sur les points forts, points faibles et priorités pour les quartiers environnants la gare Saint-Charles ;
- 15 personnes ont participé aux permanences organisées en mairies des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements et des 1<sup>er</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille.

Répartition de la participation par mode d'expression



■ Réunion publique ■ Permanences ■ Registre numérique ■ Registre papier ■ Questionnaire numérique

## 5 L'analyse qualitative de la concertation

L'analyse qualitative propose une synthèse des points de vue exprimés, des attentes et des problématiques soulevées par les participants à travers les différents modes d'expression énoncés précédemment.

Ce chapitre est composé d'une analyse des expressions lors de la réunion publique, suivie des contributions lors des permanences, puis dans les registres numérique et papier. Enfin, l'analyse des expressions dans le questionnaire en ligne est présentée.

### 5.1 Les expressions lors de la réunion publique

La réunion publique du 12 juin a rassemblé 101 personnes. Après la présentation du projet et des modalités de la concertation préalable à la création de la ZAC par l'équipe de la Métropole Aix-Marseille-Provence, un travail participatif a permis de recueillir les contributions du public sur les points forts, les points faibles et les priorités pour l'avenir des quartiers riverains de la gare Saint-Charles.

#### 5.1.1 Points forts des quartiers riverains de la gare Saint-Charles

Les participants ont souligné la **centralité** des quartiers Saint-Lazare, Belle de Mai, Saint-Charles et Chapitre autour de la gare Saint-Charles et leur proximité immédiate avec le centre-ville, le Vieux-Port et le parc Longchamp. Ils ont également mis en lumière le rôle de la gare comme trait d'union entre les quartiers nord et sud de Marseille. Cette position géographique favorise, selon eux, une vie quotidienne sans recours systématique à la voiture, rendue possible notamment par la densité de commerces, services, équipements et lieux de loisirs accessibles à pied. Ces quartiers sont perçus comme des espaces de connexion, à la fois au cœur des mobilités urbaines et de la ville elle-même.

Le **caractère multimodal du secteur** a également été largement mis en avant. L'accessibilité combinée aux métros, bus, TGV, taxis et à l'autoroute fait de la gare Saint-Charles un nœud de transport stratégique à l'échelle métropolitaine et nationale. Cette concentration d'offres est considérée comme un levier d'attractivité, mais aussi comme une opportunité concrète pour limiter la dépendance à la voiture. L'interconnexion entre les modes de transport est ainsi vue comme un point fort à préserver et à renforcer dans les futurs aménagements.

La **richesse sociale et culturelle** des quartiers concernés constitue un autre atout largement relevé par les participants. Certains d'entre eux ont mis en avant la diversité des profils qui y cohabitent, la vitalité du tissu associatif, ainsi que la forte présence d'étudiants et d'acteurs culturels. Cette mixité est perçue à la fois comme une richesse à valoriser et un enjeu à intégrer dans les futurs projets, afin d'éviter les risques d'uniformisation ou de gentrification.

Sur le plan architectural, plusieurs personnes ont insisté sur la **qualité du bâti ancien** dans les quartiers de Chapitre, Belsunce et Saint-Charles. Les escaliers, les façades, et le patrimoine baroque du XVIII<sup>e</sup> siècle ont été identifiés comme des éléments distinctifs à préserver dans tout projet de requalification urbaine. Ce patrimoine est perçu comme un marqueur fort de l'identité des lieux. Certains participants ont également souligné la qualité paysagère du secteur, notamment les vues dégagées depuis le parvis Saint-Charles ou le boulevard d'Athènes, identifiées comme des éléments identitaires de l'entrée dans Marseille, à préserver et à mettre en valeur.

Par ailleurs, les **équipements culturels**, notamment dans le quartier de la Belle-de-Mai, sont considérés comme des moteurs du dynamisme local. La Friche Belle-de-Mai, en particulier, est perçue comme un pôle culturel emblématique à la fois attractif pour la ville et ancré dans les réalités sociales du quartier, contribuant à l'inclusion des publics locaux.

**L'offre commerciale de proximité** a également été saluée : elle est vécue comme participant pleinement à la qualité de vie et renforce le caractère fonctionnel et animé du quartier.

Si la **présence d'espaces arborés** a été relevée, elle a été jugée insuffisante par plusieurs participants, qui ont exprimé leur souhait de davantage de végétalisation et d'amélioration du confort climatique.

Enfin, deux leviers structurels ont été mentionnés : **l'accessibilité relative du logement** par des prix bas dans certains secteurs et la **disponibilité de foncier**, perçue comme une opportunité pour développer des projets urbains innovants et diversifiés.

### 5.1.2 Points faibles des quartiers riverains de la gare Saint-Charles

Concernant les points faibles des quartiers Saint-Lazare, Belle de Mai, Saint-Charles et Chapitre, les participants ont souligné le **déficit de cheminements piétons confortables**, le **manque de continuité des pistes cyclables** et les **obstacles** rencontrés par les **personnes à mobilité réduite**, qui rendent l'accès à la gare difficile et impactent négativement les liaisons entre quartiers. Certaines contributions ont pointé le sentiment de discontinuité urbaine et d'isolement des différents secteurs autour de la gare généré par ces carences.

Les participants ont également abordé les **enjeux de sécurité**, pointant la présence de trafics de drogue, le manque d'éclairage public, l'insuffisance des effectifs de police et les manifestations visibles de la précarité (errance, squats, toxicomanie), qui renforcent un climat d'insécurité dans les abords immédiats de la gare.

La question du **déficit d'espaces ombragés**, conjugué aux effets de la surchauffe urbaine dans les zones les plus minérales, a également suscité de nombreuses contributions. Parallèlement, la place prédominante de la voiture — perçue comme source de pollution, de bruit et de stationnement désorganisé — a été évoquée. Les participants ont indiqué l'importance d'une hiérarchisation plus stricte des usages de la voirie.

Les participants ont exprimé leurs préoccupations concernant **l'état de propreté et d'entretien des espaces publics**. Ils ont mentionné une saleté chronique, la dégradation du cadre urbain et l'insuffisance des interventions des services publics et partagé leur souhait d'une gestion plus rigoureuse et coordonnée entre les services compétents.

Sur le volet économique, plusieurs participants ont exprimé leur regret concernant la **faiblesse de l'offre commerciale** dans leurs quartiers et partagé l'enjeu de revitaliser le tissu local.

La question du **déficit d'équipements publics** a également suscité de nombreux échanges.

Les participants ont également mentionné **l'état dégradé de certains immeubles**, notamment dans les secteurs anciens, alimentant un sentiment d'abandon de certains quartiers. Ils ont exprimé leur souhait d'une valorisation du patrimoine bâti et d'une lutte renforcée contre l'habitat indigne.

Les **problématiques de desserte et d'enclavement des quartiers** ont fait l'objet de nombreuses contributions. Les participants ont exprimé le renforcement de la fragmentation du territoire et leur sentiment de relégation lié à la faiblesse des connexions en transports en commun entre les quartiers, combinée à la présence d'infrastructures lourdes (tunnels, murs de soutènement).

Enfin, les participants ont formulé des inquiétudes concernant les **nuisances sonores** actuelles ou anticipées — liées aux circulations motorisées, à l'activité ferroviaire ou aux futurs chantiers —, notamment en période nocturne.

### 5.1.3 Priorités pour l'avenir des quartiers riverains de la gare Saint-Charles

Les participants ont exprimé un **fort besoin de nature en ville**. Ils ont proposé la création de parcs, d'arbres en pleine terre, de jardins partagés, de coulées vertes et de zones de fraîcheur, perçues comme des leviers pour améliorer le cadre de vie et lutter contre les îlots de chaleur.

Ils ont également formulé des **propositions en matière de mobilités douces** telles que l'élargissement des trottoirs, la création de cheminements continus et sécurisés pour les piétons, cyclistes et PMR, ainsi qu'un réseau cyclable lisible, connecté et protégé. Ils ont également souligné l'importance de requalifier les liaisons entre la gare, le centre-ville et les quartiers voisins pour améliorer les déplacements quotidiens.

Sur le volet des équipements publics, les habitants ont proposé de créer et de **rénover des infrastructures culturelles, sportives, familiales et de proximité** (piscines, médiathèques, salles de spectacle, tiers-lieux). Ils ont souligné l'importance de développer des espaces publics animés, accessibles, bien entretenus, en lien avec une vie locale active.

Les participants ont également soulevé l'enjeu d'une plus grande diversité commerciale et ont exprimé leur souhait de **favoriser le développement des circuits courts et de préserver des commerces de proximité**.

D'un point de vue architectural, les participants ont exprimé leur **préférence pour des projets sobres, respectueux du tissu existant**. Ils ont souligné l'intérêt de réhabiliter les bâtiments anciens plutôt que de les démolir. Ils ont aussi proposé de valoriser les espaces existants, comme les escaliers de la gare ou la montée de l'université.

Les enjeux de sécurité ont été largement abordés : les participants ont souligné l'importance de **renforcer la présence policière et la lutte contre les trafics de drogue et les squats**, d'améliorer l'éclairage public, et de favoriser des aménagements en surface plutôt que souterrains.

Les participants ont exprimé leur souhait de **sanctuariser les trottoirs, de réduire la place de la voiture** et de prioriser le stationnement pour les riverains, de limiter le stationnement en surface et de favoriser des parkings souterrains ou en étage, dans une logique d'apaisement de l'espace public.

La réduction des nuisances sonores et de la pollution a aussi été évoquée.

Concernant la propreté, les participants ont jugé la gestion des déchets insuffisante. Leurs contributions ont porté sur le **renforcement des moyens de nettoyage, la création de déchèteries et une amélioration globale de l'entretien urbain**.

Les **transports en commun** ont suscité de nombreuses contributions portant sur **l'augmentation de leur fréquence**, l'interconnexion entre les modes, le développement de la gare routière et création de navettes de quartier.

Les participants ont également souligné l'enjeu de **rénover du parc de logements**, de développer du logement social, d'accompagner des copropriétés dégradées et les publics précaires.

Concernant le **périmètre de la concertation** ils ont proposé **d'intégrer** les secteurs de **Belsunce, la Canebière et le boulevard d'Athènes** pour assurer une cohérence des aménagements entre ces espaces et les quartiers environnants de la gare.

Enfin, les habitants ont exprimé leur volonté de **préserver une vie locale dynamique**, avec des commerces ouverts plus tard, des activités culturelles et des emplois à proximité. Plusieurs ont fait part de leurs  **craintes d'une gentrification excessive** et ont partagé leur souhait d'un développement inclusif, soucieux de l'identité des quartiers et de leurs habitants.

## 5.2 Les expressions lors des permanences

Les 15 participants aux 5 permanences réalisées en mairies des 1<sup>er</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements et des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements ont formulé des interrogations et exprimé leurs aspirations pour l'avenir des quartiers environnants la gare Saint-Charles. Les contributions recueillies en permanences sont présentées comme suit : points forts, points faibles et priorités pour les quartiers concernés par le projet.

### 5.2.1 Points forts des quartiers riverains de la gare Saint-Charles

Les participants ont souligné la **centralité des quartiers environnants** la gare et leur connexion avec les autres secteurs de la ville. Selon eux, ces quartiers bénéficient d'une excellente accessibilité, notamment grâce à la proximité immédiate du tramway, facilitant les déplacements quotidiens et l'accès aux autres quartiers de Marseille.

Plusieurs habitants ont par ailleurs mentionné la **vue dégagée sur la ville** de Marseille et sur la gare dont ils bénéficient et qui confère aux quartiers une dimension paysagère remarquable et une véritable identité urbaine.

Les participants ont également souligné la **richesse culturelle** humaine liée à la diversité des habitants, mettant en avant un mélange multiculturel, perçu comme un véritable atout de leur lieu de vie. Cette coexistence est perçue comme un atout, apportant richesse humaine nourrissant une dynamique sociale ouverte et inclusive.

Enfin, les participants ont insisté sur le **caractère vivant, animé et accueillant des quartiers** autour de la gare, porté par la présence de bars, d'épiceries ouvertes tard et de commerces de bouche accessibles en soirée.

### 5.2.2 Points faibles des quartiers riverains de la gare Saint-Charles

Parmi les axes d'améliorations évoqués lors des permanences, plusieurs participants ont souligné le **manque d'espaces verts** et la forte minéralité de l'environnement urbain.

De nombreuses contributions font également état de **problématiques récurrentes liés à la saleté, aux dépôts sauvages et aux poubelles débordantes**, en particulier sur les axes fréquentés. Ce constat s'accompagne d'un sentiment partagé de déficit d'entretien de l'espace public, ainsi que d'une impression de dégradation générale du bâti et d'insalubrité.

Certains participants ont également exprimé un **sentiment d'abandon**, évoquant une présence insuffisante des services publics et une inégalité de traitement perçue par rapport à d'autres secteurs de la ville, jugés plus valorisés.

Le **sentiment d'insécurité** a été exprimé à plusieurs reprises, notamment en soirée, avec des tensions ressenties dans l'espace public, en particulier aux abords des transports en commun. Par ailleurs, le manque d'espaces de rencontre — lieux culturels, sportifs ou associatifs accessibles aux habitants et usagers du quartier — a été identifié comme un manque important.

Les **difficultés rencontrées pour les mobilités douces** ont également été relevées, en particulier l'absence de continuité des cheminements piétons et cyclables, la présence d'obstacles sur les passages piétons, ainsi que des revêtements glissants, problématiques pour les personnes à mobilité réduite (PMR).

Les participants ont partagé **l'inconfort généré par la présence importante de la circulation motorisée**, notamment le bruit généré par les deux-roues, la proximité du tunnel vers l'A7, la

vitesse insuffisamment régulée et le stationnement sauvage. Ces nuisances rendent la cohabitation entre véhicules, cyclistes et piétons difficile.

Enfin, plusieurs participants ont regretté un manque d'information autour de la concertation menée sur le projet, ainsi qu'une faible représentation associative lors de la réunion publique.

### 5.2.3 Priorités pour l'avenir des quartiers riverains de la gare Saint-Charles

Parmi les priorités soulevées par les participants, **l'accessibilité** a été identifiée comme un point d'attention majeur, notamment en ce qui concerne la continuité et la qualité des cheminement piétons, en particulier pour les personnes à mobilité réduite. Plusieurs contributions ont mis en avant l'intérêt d'anticiper ces problématiques par des aménagements plus inclusifs, une concertation avec les usagers concernés, ou par des tests de matériaux en amont.

**La circulation et la cohabitation entre les différents modes de transport** (piétons, cyclistes, automobilistes) ont également suscité de nombreux échanges. Le besoin d'un meilleur partage de l'espace public, d'un apaisement de la circulation et d'une signalisation plus lisible, en particulier autour des parkings et des voies cyclables, a été mentionné.

Plusieurs contributions ont porté sur **l'amélioration de la qualité de l'air et la réduction des nuisances**. Les participants ont suggéré d'installer des capteurs de qualité de l'air dans le tunnel, des radars sonores, et de supprimer le tunnel d'accès à l'A7. Certains participants ont suggéré de déplacer l'entrée du tunnel plus en amont, afin d'éviter le trafic de rabattement dans le quartier.

La question de la **végétalisation** a fait l'objet de nombreuses contributions. La présence accrue de nature en ville – sous forme d'arbres en pleine terre, de micro-parcs, de zones ombragées ou de désimperméabilisation des sols – a été régulièrement évoquée, notamment dans des secteurs comme la place des Marseillaises, le square Narvik ou les abords du boulevard Voltaire. Cette orientation est associée à des enjeux de bien-être, de résilience climatique et de qualité des usages.

Plus largement, les contributions ont exprimé une **volonté de préserver et de renforcer la diversité sociale et culturelle des quartiers**. La dynamique associative, la présence de populations aux profils variés et l'ancrage d'initiatives locales sont considérés comme des atouts. Cette richesse est toutefois perçue comme fragile, dans un contexte où les dynamiques de transformation urbaine peuvent induire des effets de standardisation ou de tension sur le foncier.

Les participants ont également mentionné **l'importance d'intégrer la place des Marseillaises au projet**, tout comme le quartier Belsunce, le boulevard d'Athènes ou encore le 3<sup>ème</sup> arrondissement.

Enfin, plusieurs contributions ont fait état **d'un besoin accru d'information sur le projet, ses orientations, son calendrier et ses impacts potentiels**. Le souhait d'une communication plus

régulière, plus lisible et d'une implication renforcée des habitants dans les étapes à venir a été exprimé à plusieurs reprises.

## 5.3 Les expressions dans les registres numérique et papier

1 contribution a été déposée sur le registre papier disponible au siège de la Métropole Aix-Marseille-Provence.

18 contributions ont été déposées sur le registre numérique.

Les expressions des participants sont présentées ci-dessous comme suit : points forts, points faibles et priorités pour les quartiers concernés par le projet.

### 5.3.1 Points forts des quartiers riverains de la gare Saint-Charles

Parmi les points forts des quartiers autour de la gare Saint-Charles, les participants ont mis en lumière la **centralité** de la gare Saint-Charles, et de ses quartiers environnants, reconnus pour leur patrimoine architectural remarquable, emblématique de l'histoire et de l'identité marseillaise. La **place des Marseillaises** a été identifiée comme un espace public à fort potentiel de requalification, bénéficiant d'une situation de carrefour stratégique et d'une disponibilité foncière côté sud-est qui ouvre des perspectives d'aménagement.

Le quartier Saint-Lazare a été décrit comme une porte d'entrée majeure dans Marseille, accueillant au quotidien un large public composé de visiteurs, étudiants et habitants. Sa proximité avec plusieurs établissements scolaires et universitaires (Université d'Aix-Marseille, lycée Victor-Hugo, collège Edgard-Quinet, école Saint-Charles...) lui confère une **fonction éducative forte** et une intense fréquentation par une population jeune, qui contribue à son dynamisme d'après les participants.

Plusieurs **lieux de sociabilité** appréciés des habitants, des étudiants, des enseignants et des touristes ont également été mis en avant.

Les participants ont aussi souligné la **mixité et le caractère populaire du quartier**, un cœur de ville vivant, riche de sa diversité sociale, culturelle et générationnelle. Ils ont également insisté sur la forte vitalité liée à la présence d'une jeunesse nombreuse, qui anime le secteur et en fait un quartier en mouvement permanent. Cette dynamique est renforcée par l'offre de commerces de proximité et de restauration, ainsi que par une vie nocturne et associative qui participent à l'attractivité du lieu.

La **vue dégagée sur la ville et sur la mer**, évoquée par plusieurs habitants, ainsi que la présence d'espaces publics emblématiques comme le boulevard National, viennent enrichir l'identité paysagère et urbaine du secteur.

Enfin, les participants ont souligné que la **gare**, au-delà de sa fonction de transport, joue un rôle de véritable **moteur de centralité urbaine**, positionnant ces quartiers comme un point de rencontre majeur entre habitants, usagers et visiteurs.

### 5.3.2 Points faibles des quartiers riverains de la gare Saint-Charles

Parmi les points faibles soulevés dans les registres, les participants ont largement exprimé un **sentiment d'insécurité**, nourri par la présence de trafics de drogue visibles sur l'esplanade de la gare, des usages détournés de certains espaces comme la place des Marseillaises, et un climat général d'incivilités. Ces situations, couplées à une pauvreté visible et à la vétusté du bâti, alimentent une impression d'abandon de l'espace public.

La question de la **propreté** a constitué une autre préoccupation majeure : la saleté persistante, les déchets dispersés, les véhicules à l'abandon, et le manque d'équipements adaptés, notamment de poubelles et de mobilier urbain ont fait l'objet de critiques de la part des participants, qui regrettent un déficit d'entretien et de gestion de l'espace quotidien selon les participants.

Les participants ont souligné l'**hostilité et le caractère peu accueillant de l'environnement urbain**, en raison d'une minéralité excessive, de la rareté des espaces verts, et d'une bétonnisation massive. Le manque d'ombre, la pollution de l'air et les nuisances sonores – notamment en lien avec la gare – participent à un cadre de vie jugé éprouvant, en particulier durant les périodes de forte chaleur.

Par ailleurs, la **pression automobile** apparaît problématique : entre rues étroites, densité de véhicules, concentration de bus et surcharges de signalétique, les déplacements s'avèrent difficiles, voire anxiogènes. La forte présence d'agences de location de courte durée est également perçue comme un facteur de déstructuration du quartier, nuisant à la qualité résidentielle.

À cela s'ajoutent des **difficultés liées à la circulation et au stationnement anarchique**, qui engendrent des embouteillages fréquents et perturbent les transports en commun. La saturation de la gare routière accentue ces dysfonctionnements, forçant certains cars à se stationner de manière inadaptée.

Plusieurs contributions ont également pointé la **dégradation de certains bâtiments**, en particulier ceux situés au-dessus de la gare, perçus comme des friches non valorisées qui renforcent l'image de délabrement.

Enfin, le **manque d'aménagements urbains qualitatifs**, l'absence de continuités piétonnes et cyclables et la faiblesse des connexions avec les quartiers voisins (Belle de Mai, Chapitre) contribuent au sentiment d'un quartier enclavé et mal articulé à son environnement immédiat.

### 5.3.3 Priorités pour l'avenir des quartiers riverains de la gare Saint-Charles

Les participants ont souligné l'importance de **traiter en priorité les problématiques d'incivilités et de sentiment d'insécurité**. Ces préoccupations ont souvent été associées à un besoin plus global d'amélioration de la propreté et de la gestion des déchets, perçues comme insuffisantes dans plusieurs secteurs du quartier.

**L'éclairage nocturne** a également fait l'objet de nombreuses remarques. Les habitants ont exprimé leur souhait d'un meilleur équilibre entre sécurité et respect de l'obscurité nocturne, soulignant l'enjeu d'une régulation plus fine de la pollution lumineuse tout en assurant un sentiment de sécurité.

Plusieurs participants ont cité la **place des Marseillaises** comme un espace nécessitant une **transformation ambitieuse**. Plusieurs propositions ont plaidé pour la suppression du parking existant, au profit d'une place piétonne végétalisée, accueillant des commerces, des terrasses de cafés et des espaces de convivialité.

Les participants ont largement mentionné l'intérêt de **renforcer la végétalisation** et de **désimperméabiliser les sols**, afin de lutter contre les îlots de chaleur et d'améliorer la qualité de vie. Ils ont formulé plusieurs propositions parmi lesquelles, la plantation d'arbres, la création de micro-parcs, ou encore l'usage de matériaux perméables pour les revêtements de sol.

Sur la question des mobilités, plusieurs contributions ont proposé de **réduire la place de la voiture**, en favorisant les transports en commun, les pistes cyclables, et les zones piétonnes. Ces propositions incluent la réduction des emplacements de stationnement, davantage de régulation du stationnement pour les non-riverains et l'amélioration des infrastructures cyclables.

La **signalétique urbaine** a été mentionnée comme un levier important d'amélioration. Les participants ont souligné l'enjeu d'une organisation plus lisible et cohérente, afin de limiter la surcharge d'informations et de faciliter l'orientation dans l'espace public.

Les participants ont exprimé leur souhait que les futurs aménagements contribuent à **renforcer la diversité du quartier**, à travers des projets inclusifs, combinant commerces, centres culturels, marchés, ou encore lieux de vie ouverts à tous.

Plusieurs propositions ont porté sur la **création de nouveaux espaces de convivialité** : cafés, restaurants, espaces de coworking ou équipements sportifs, qui pourraient contribuer à animer le quartier et à en renforcer l'attractivité.

Les participants ont également insisté sur l'importance **d'améliorer la qualité résidentielle du quartier**, en luttant contre la vacance et la dégradation de certains immeubles, et en régulant les locations touristiques de courte durée perçues comme sources de déséquilibre social. Ils souhaitent que les futurs projets contribuent à renforcer l'attractivité et l'identité du secteur, en valorisant le patrimoine architectural et en créant des continuités urbaines mieux connectées avec les quartiers voisins.

Enfin, les participants ont exprimé une **attente forte d'implication citoyenne** dans les projets d'aménagement. Ils ont évoqué l'importance d'une concertation plus lisible, avec un suivi régulier des avancées et des échéances clairement partagées.

## 5.4 Les expressions dans le questionnaire en ligne

Les 136 participants au questionnaire en ligne se sont exprimés sur les points faibles, points forts et priorités pour le territoire concerné par le projet. En complément, ils ont également été invités à formuler des contributions sur les points forts, points faibles et priorités pour chacun des 4 quartiers environnants de la gare Saint-Charles.

### 5.4.1 Synthèse des contributions sur le territoire concerné par le projet « Marseille Saint-Charles à 360° »

#### Points forts du territoire

Les participants au questionnaire ont identifié comme principaux points forts du territoire concerné par le projet :

- L'accessibilité et la diversité des transports en commun : train, métro, tramway et bus
- La centralité du territoire et sa proximité immédiate du centre-ville
- La mixité sociale et culturelle du territoire
- Une vie de quartier dynamique, portée par les animations et le tissu associatif
- La qualité de l'architecture et du patrimoine historique
- L'offre importante des commerces de proximité
- La vue dégagée sur la ville et la mer
- Le potentiel important de renouvellement urbain
- L'offre de services et d'équipements publics

#### Points faibles du territoire

Les participants au questionnaire ont identifié comme principaux points faibles du territoire concerné par le projet :

- L'insécurité
- Les nuisances associées à la prédominance de la voiture
- Le manque d'espaces verts
- Le manque de propreté des espaces publics

- Le manque de desserte en transports en commun permettant de connecter les quartiers
- Le manque d'accessibilité pour les modes actifs (piétons, cyclistes) et PMR
- L'insalubrité des bâtiments
- Le manque d'équipements et de services publics
- La pauvreté
- Le déficit de gestion des espaces publics
- Le manque de diversité et d'attractivité des commerces
- La qualité de l'aménagement urbain

### Priorités pour l'avenir du territoire

Les participants au questionnaire ont identifié comme principales priorités pour le territoire concerné par le projet :

- La végétalisation des espaces
- L'amélioration de la sécurité
- Une meilleure desserte par les transports en commun
- Une meilleure gestion de la propreté dans les espaces publics
- L'apaisement de l'espace public et la priorisation d'autres usages que la voiture
- La préservation et l'amélioration de la qualité de l'espace urbain
- La création d'équipements publics
- L'amélioration des accès piétons et PMR
- L'augmentation de l'offre de commerces
- La préservation de la mixité sociale
- L'amélioration de l'habitat
- La création de stationnement

### 5.4.2 Synthèse des contributions sur le quartier Saint-Lazare

#### Points forts du quartier Saint-Lazare

Les participants au questionnaire ont identifié comme principaux points forts du quartier Saint-Lazare :

- Sa proximité avec la gare et sa centralité
- La présence importante de services et d'équipements publics, notamment l'université

- Sa population et la vie de quartier
- Le patrimoine historique

### Points faibles du quartier Saint-Lazare

Les participants au questionnaire ont identifié comme principaux points faibles du quartier Saint-Lazare :

- Les nuisances associées à la prédominance des voitures
- Le manque d'entretien des espaces publics, notamment la propreté et l'insalubrité des bâtiments
- L'insécurité
- Le manque d'espaces verts
- Le manque d'aménagements qualitatifs

### Priorités pour l'avenir du quartier Saint-Lazare

Les participants au questionnaire ont identifié comme principales priorités pour le quartier Saint-Lazare :

- La création d'espaces verts
- L'apaisement de l'espace public et la priorisation d'autres usages que la voiture
- La préservation ou l'amélioration du bâti existant
- Une meilleure connexion entre les quartiers

### 5.4.3 Synthèse des contributions sur le quartier Belle de Mai

#### Points forts du quartier Belle de Mai

Les participants au questionnaire ont identifié comme principaux points forts du quartier Belle de Mai :

- L'offre socio-culturelle importante
- La mixité sociale, participant à l'identité de quartier
- La centralité du quartier et sa proximité avec la gare Saint-Charles
- La qualité du patrimoine historique

## Points faibles du quartier Belle de Mai

Les participants au questionnaire ont identifié comme principaux points faibles du quartier Belle de Mai :

- Les nuisances liées à la circulation routière
- Le manque de desserte en transport en commun permettant de désenclaver le quartier
- L'insécurité
- Le manque d'entretien des bâtiments et l'insalubrité
- Le déficit d'aménagements urbains qualitatifs
- La pauvreté
- Le manque d'espaces verts
- Le manque de pistes cyclables

## Priorités pour l'avenir du quartier Belle de Mai

Les participants au questionnaire ont identifié comme principales priorités pour le quartier Belle de Mai :

- Le développement des transports en commun pour connecter le quartier
- La création d'espaces verts
- Une offre culturelle et de loisirs plus importante pour dynamiser le quartier
- La piétonnisation de l'espace urbain
- La création de pistes cyclables
- Une offre commerciale plus diversifiée
- L'apaisement de l'espace public et la priorisation d'autres usages que la voiture
- Une meilleure gestion de la sécurité

### 5.4.4 Synthèse des contributions sur le quartier Saint-Charles

#### Points forts du quartier Saint-Charles

Les participants ont identifié comme principaux points forts du quartier Saint-Charles :

- La centralité du quartier dans la ville
- La desserte importante du quartier par les transports en commun, dû notamment à sa proximité avec la gare Saint-Charles
- L'offre importante d'équipements publics (piscine, université, écoles)

- La proximité du quartier avec le parc Longchamp

### Points faibles du quartier Saint-Charles

Les participants ont identifié comme principaux points faibles du quartier Saint-Charles :

- Le manque d'espaces verts
- L'insécurité
- Les nuisances associées à la prédominance des voitures
- Le manque d'entretien des espaces publics
- La qualité des aménagements urbains

### Priorités pour l'avenir quartier Saint-Charles

Les participants ont identifié comme principales priorités pour le quartier Saint-Charles :

- La création d'espaces verts
- L'amélioration de l'accessibilité pour les modes actifs (pistes cyclables et piétons)
- L'apaisement de l'espace public et la priorisation d'autres usages que la voiture
- L'amélioration de la gestion de la propreté des espaces publics

### 5.4.5 Synthèse des contributions sur le quartier du Chapitre

#### Points forts du quartier Chapitre

Les participants ont identifié comme principaux points forts du quartier Saint-Charles :

- La centralité du quartier
- La desserte du quartier en transports en commun
- La richesse de la vie du quartier
- La qualité du patrimoine historique

#### Points faibles du quartier du Chapitre

Les participants ont identifié comme principaux points faibles du quartier Saint-Charles :

- La place importante accordée à la voiture
- Les nuisances sonores
- L'insécurité

- Le manque d'espaces verts

## Priorités pour l'avenir quartier du Chapitre

Les participants ont identifié comme principales priorités pour le quartier du Chapitre :

- L'apaisement de l'espace public et la priorisation d'autres usages que la voiture
- La création d'espaces verts
- La création de pistes cyclables
- La piétonnisation des espaces

## 5.5 Synthèse des contributions du public lors de la concertation

La réunion publique, les permanences, les registres numérique et physique et le questionnaire en ligne ont permis aux participants de contribuer à la concertation. Ils ont ainsi pu exprimer leurs avis sur le projet « Marseille Saint-Charles à 360° » et formuler des contributions sur les points forts, points faibles et les priorités pour l'avenir du territoire concerné.

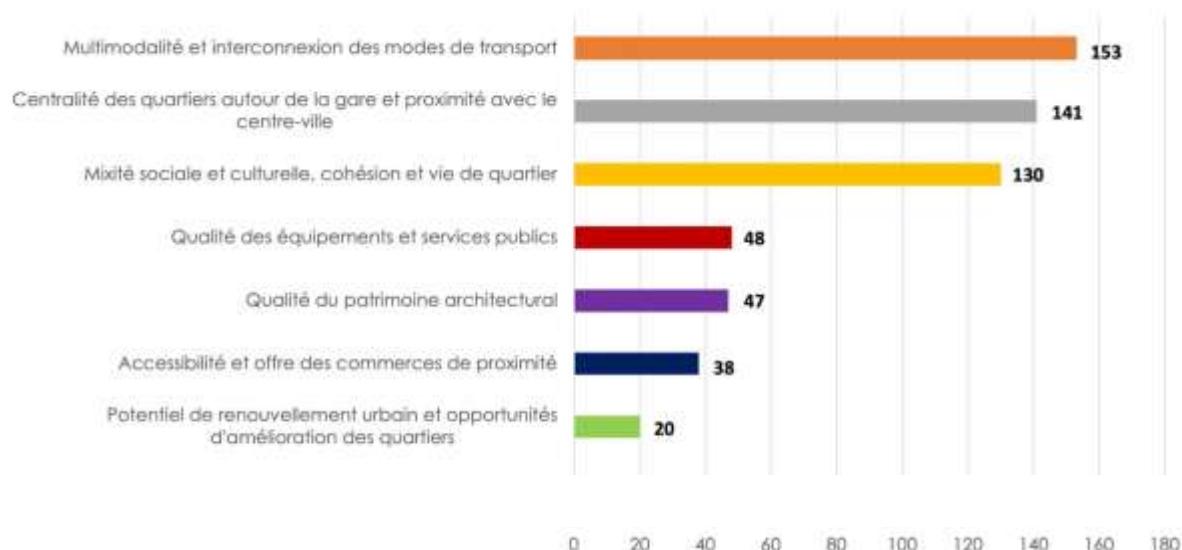
Les contributions à la concertation sont présentées selon la répartition suivante :

- Points forts des quartiers riverains de la gare Saint-Charles
- Points faibles des quartiers riverains de la gare Saint-Charles
- Priorités pour les quartiers riverains de la gare Saint-Charles

Une même contribution peut contenir plusieurs expressions. Un participant peut, dans une même contribution, formuler plusieurs idées distinctes par exemple, proposer une action, émettre une remarque ou poser une question sur un autre thème. Afin de restituer fidèlement la richesse et la complexité des avis exprimés, chaque expression a été identifiée et prise en compte séparément dans l'analyse quantitative. Ce choix permet de ne pas réduire une contribution à une seule idée dominante, mais bien de comptabiliser l'ensemble des éléments de contenu qu'elle contient.

### Points forts des quartiers riverains de la gare Saint-Charles

Au total, **637 expressions** ont été recueillies. Elles sont réparties en thématiques, parmi lesquelles celles dont l'occurrence est supérieure à 20 expressions sont présentées dans le graphique ci-dessous.



Les participants ont identifié trois principaux points forts des quartiers situés autour de la gare Saint-Charles : la **multimodalité** (153 expressions), rendue possible par l'interconnexion des différents modes de transport du secteur, la **centralité** et la **proximité avec la gare et le centre-ville** (141 expressions) et la **mixité sociale et culturelle** (130 expressions).

Les autres points forts majoritairement exprimés dans les contributions se distinguent ensuite autour des **services et de la vie de quartier** avec les équipements et services publics disponibles dans le secteur et la présence de commerces de proximité.

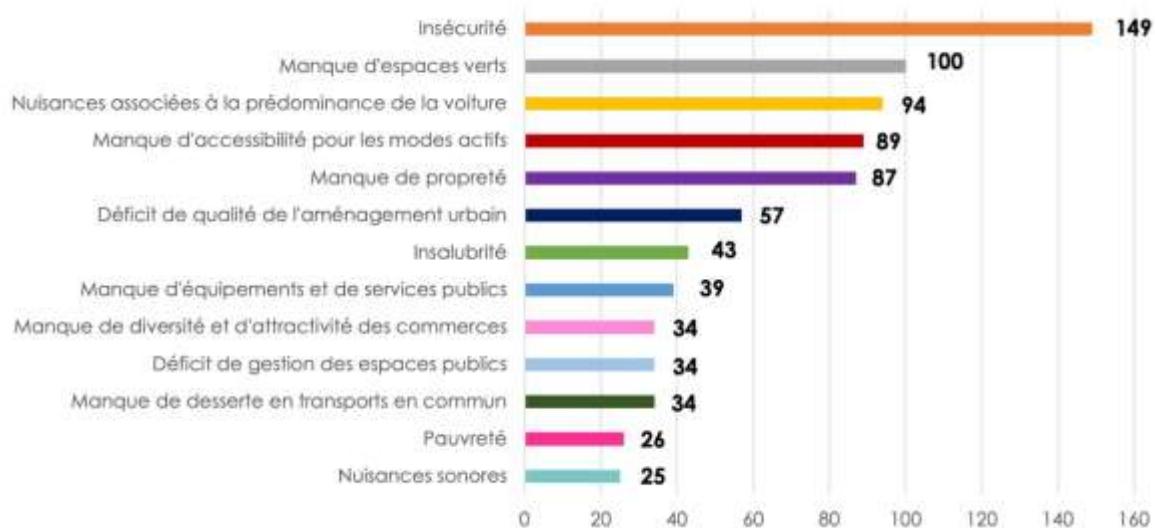
Enfin, les participants ont mis en avant les points forts liés au **cadre urbain**, avec la qualité du patrimoine architectural et le potentiel de renouvellement urbain et les opportunités d'amélioration des quartiers.

Les thématiques dont l'occurrence est inférieure à 20 expressions, non reprises dans le tableau ci-dessus, sont les suivantes :

- La vue sur la ville et sur la mer
- L'accessibilité du coût du logement
- L'attractivité touristique des quartiers
- La présence d'opportunités professionnelles
- La présence d'espaces verts dans certains secteurs
- La possibilité de circuler en voiture
- Le calme dans ces quartiers

### Points faibles des quartiers riverains de la gare Saint-Charles

Au total, **869 expressions** ont été recueillies. Elles sont réparties en thématiques, parmi lesquelles celles dont l'occurrence est supérieure à 20 expressions sont présentées dans le graphique ci-dessous.



Les contributions des participants mettent en avant **l'insécurité** comme principal point faible des quartiers riverains de la gare Saint-Charles (149 expressions).

Les points faibles identifiés concernent également la **qualité de l'environnement et du cadre de vie** marquée par le manque d'espaces verts dans ces quartiers, les nuisances associées à la prédominance de la voiture et les nuisances sonores.

Les points faibles relevés par les participants sont également liés à la **mobilité et à l'accessibilité** avec le manque d'accessibilité pour les modes actifs et le manque de desserte en transports en commun.

Les contributions se distinguent ensuite autour des insuffisances en matière **d'aménagement urbain et de gestion de l'espace public** avec le manque de propreté, le déficit de qualité de l'aménagement urbain, l'insalubrité et le déficit de gestion des espaces publics

Les autres points faibles exprimés dans les contributions se distinguent ensuite autour des **services, équipements et commerces**, avec le manque d'équipements et de services publics et le manque de diversité et d'attractivité des commerces

Enfin, les participants ont souligné la pauvreté dans ces quartiers.

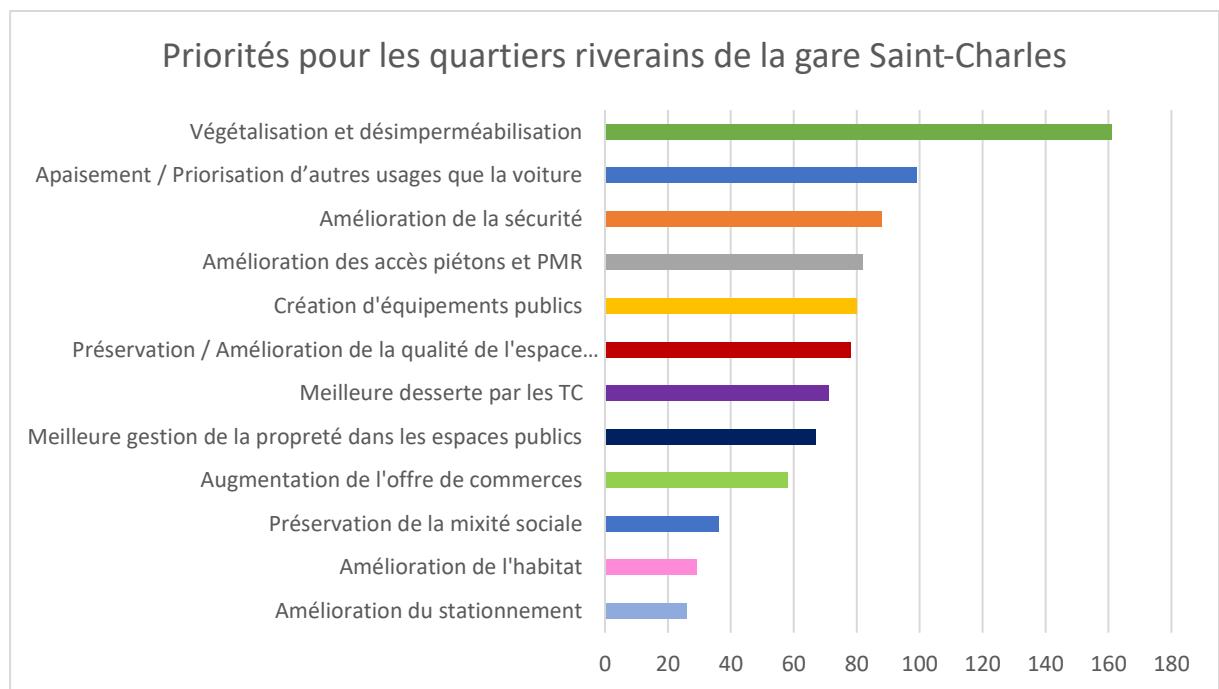
Les thématiques dont l'occurrence est inférieure à 20 expressions, non reprises dans le tableau ci-dessus, sont les suivantes :

- Le manque de stationnement
- Le manque d'offres d'emploi
- La hausse du prix du logement
- La taille de la gare Saint-Charles, jugée insuffisante
- La gentrification des quartiers autour de la gare
- La hausse du tourisme

- Le manque de signalétique entre les différents usagers sur la voir publique (piétons, cyclistes, voitures...)
- Le manque de signalétique en gare
- Le communautarisme
- Le manque de feux rouges
- Le surpeuplement
- La pollution lumineuse

### Priorités pour les quartiers riverains de la gare Saint-Charles

Au total, **928 expressions** ont été recueillies. Elles sont réparties en thématiques, parmi lesquelles celles dont l'occurrence est supérieure à 20 expressions sont présentées dans le graphique ci-dessous.



Les contributions des participants mettent en évidence une priorité accordée à la **végétalisation et à la désimperméabilisation** des espaces publics, qui constitue la thématique qui a suscité le plus grand nombre d'expressions en lien notamment avec les enjeux de « rafraîchissement des espaces publics » (161 expressions).

Plusieurs propositions se distinguent ensuite autour de la **mobilité apaisée** avec la priorisation d'autres usages que la voiture, l'amélioration des cheminement piétons et l'accessibilité PMR et l'amélioration de la desserte en transports en commun.

Les priorités indiquées par les participants sont également liées à la **sécurité dans l'espace public et la préservation de la qualité de vie** avec l'amélioration de la qualité de l'espace

public, le développement de l'offre commerciale, la préservation de la mixité sociale et l'amélioration de l'habitat.

Enfin les propositions des participants mettent en avant des priorités en lien avec le **service public**, avec la création d'équipements publics et la gestion de la propreté.

Les thématiques dont l'occurrence est inférieure à 20 expressions, non reprises dans le tableau ci-dessus, sont les suivantes :

- L'intégration de secteurs spécifiques dans le périmètre de la ZAC « Marseille Saint-Charles à 360° »
- L'amélioration de la connexion entre les quartiers
- L'amélioration de la gestion des équipements publics
- La dynamisation du quartier avec des activités économiques nouvelles
- L'amélioration de l'information au public sur le projet de ZAC « Marseille Saint-Charles à 360° » et les aménagements à venir dans les quartiers aux alentours de la ZAC
- La suppression des pistes cyclables et des horodateurs de stationnement
- L'amélioration de la gestion du tourisme
- La création de points de baignade
- L'agrandissement de la gare Saint-Charles
- L'installation de la fibre optique
- La prise en compte du programme du projet LNPCA dans le projet de ZAC « Marseille Saint-Charles à 360° »

Ces signaux « plus faibles », qui pour certains d'entre eux contredisent les orientations majoritairement proposées, montrent l'importance de la poursuite d'un dialogue constructif entre les différentes parties prenantes afin que l'espace public constitue un lieu de conciliation des usages, sans exclusive et sans stigmatisation de certaines pratiques.

**Nota :** Une réunion publique de restitution a été organisée le 15 septembre 2025 et a permis de partager une synthèse des contributions du public lors de la concertation et d'échanger avec les participants sur les enseignements et suites envisagées par la Métropole. Cette réunion publique a mobilisé près d'une centaine de participants en présence de représentants élus de la Métropole et de la Ville de Marseille ainsi que des maires de secteur du 1-7 et du 2-3.

## 6 Les enseignements de la concertation

### 6.1 Les enseignements sur la participation du public

Le dispositif d'invitation mis en œuvre a, dans l'ensemble, permis au public de prendre connaissance de la concertation et d'y participer.

Le niveau significatif de participation en ligne (registre numérique et questionnaire) par rapport aux contributions dans les registres physiques, peut s'expliquer par la plus grande souplesse d'usage des supports numériques qui permettent aux usagers de contribuer à tout moment et depuis n'importe quel endroit. Cette accessibilité favorise une participation plus large et spontanée.

Parmi les modalités de contribution en ligne, le questionnaire se distingue par sa capacité à guider les participants dans l'expression de leurs avis, en structurant leurs réponses autour de thématiques précises (points forts, points faibles, priorités du territoire).

Par ailleurs, la participation relativement importante à la réunion publique témoigne d'un intérêt notable pour l'échange direct avec la maîtrise d'ouvrage. Au-delà de l'envie de s'informer ou de poser des questions, le format même de la réunion — qui incitait explicitement à la prise de parole — a favorisé un nombre significatif de contributions. Cette dynamique d'expression en séance a largement contribué au niveau d'engagement observé.

*Concernant les modalités de la concertation, la Métropole Aix-Marseille-Provence identifie des voies de progrès pour favoriser la participation en privilégiant des périodes de concertation en dehors de la période estivale et en diversifiant les canaux d'information.*

### 6.2 Analyse de l'expression des participants

La concertation a été caractérisée par un état d'esprit constructif des participants, avec des expressions orientées vers l'amélioration des quartiers, reflétant un engagement important du public.

L'analyse des expressions formulées par les participants permet d'identifier des lignes de forces convergentes et partagées par les participants pour la suite du projet, notamment relatives à la végétalisation et à la désimperméabilisation des espaces publics, priorité majoritairement soulevée dans le cadre de la concertation, ou encore à l'apaisement des quartiers grâce au développement des modes actifs.

*La Métropole tire comme enseignements de la concertation que le projet « Marseille Saint-Charles à 360° » présenté dans le dossier de concertation ressort conforté de la démarche en particulier sur les points suivants :*

- *Le projet « Marseille Saint-Charles à 360° » prévoit la requalification des espaces publics autour de la gare avec une amélioration des itinéraires pour les modes actifs et une plus grande accessibilité*

- ***La végétalisation des espaces publics demeure un enjeu fort pour la ZAC.***
- ***Le projet « Marseille Saint-Charles à 360° » prévoit une programmation mixte permettant le développement cohérent et l'attractivité du quartier de la gare mixant habitat, équipement et activités économiques Pour rappel, le projet prévoit une constructibilité prévisionnelle comprise entre 160 000m<sup>2</sup> et 200 000m<sup>2</sup> environ de surface de plancher (dont 30 000m<sup>2</sup> environ en réhabilitation de l'existant)***

## 6.2.1 Périmètre géographique de la ZAC

Les participants ont proposé d'intégrer les secteurs suivants dans le périmètre de la ZAC :

- Belsunce
- Boulevard d'Athènes
- Boulevard Nédelec
- Rue d'Aix
- Place des Marseillaises
- Place Bernard Cadenat
- Square Narvik



Les observations formulées pendant la période de concertation et les enjeux du projet ont permis de définir un périmètre pressenti de la future ZAC intégrant notamment des secteurs privilégiés pour l'accueil de la programmation projetée (Casernes, Abeilles Est...) et les espaces publics à 360° autour de la gare.

Ce périmètre sera affiné dans le cadre de l'approfondissement des études qui seront conduites pour l'élaboration du dossier de création de la ZAC et qui permettront de confirmer l'opportunité de l'intégration de certains fonciers à ce périmètre au regard notamment de la concertation.



Le périmètre pressenti d'opération est précisé compte-tenu des éléments concertés : c'est le périmètre consolidé qui constitue le cœur de la future ZAC.

Le périmètre de réflexion reste à approfondir avec les études préparant le dossier de création de ZAC ;

## 6.2.2 Prise en compte des expressions dans le programme de la ZAC

Parmi les propositions pour l'avenir des quartiers riverains de la gare Saint-Charles formulées par les participants, certaines thématiques relèvent des compétences d'aménageur urbain de la Métropole Aix-Marseille-Provence, porteur de la ZAC Marseille Saint-Charles à 360°.

À l'issue de la concertation préalable, la Métropole a analysé les contributions au regard du projet de ZAC.

***Les enseignements qu'elle en tire, présentés ci-après, traduisent la façon dont la Métropole analyse le confortement des principes de son projet issus du Schéma directeur (ouverture à 360°, boucle piétonne, niveau de référence 43 NGF, décompression du pôle d'échanges, axes structurants, tissu "typiquement marseillais", continuités paysagères).***

*Elle prévoit que ces principes, confortés par la concertation, guident la préparation du dossier de création de ZAC même si cela n'emporte ni approbation du périmètre juridique ni programmation définitive à ce stade. Tous ces éléments seront donc précisés pour les aspects opérationnels dans le dossier de création de ZAC.*

**1) Végétalisation & désimperméabilisation** — Ces principes sont déjà pris en compte dans le projet et seront à renforcer dans le travail de préparation du dossier de création de la ZAC

- **Déjà pris en compte dans le projet de ZAC** : quartier-jardin ; canopées sur parvis ; végétalisation des espaces publics entourant la gare existante, continuités vertes et couloirs de fraîcheur.
- **À renforcer (pistes)** : ombrage généreux sur parvis et boucle piétonne ; sols perméables.

**2) Apaisement & priorisation des modes actifs** — Ces principes sont déjà pris en compte dans le projet et seront à renforcer dans le travail de préparation du dossier de création de la ZAC

- **Déjà pris en compte dans le projet de ZAC** : boucle piétonne à 360° ; priorité aux modes actifs dans le quartier de gare et ses parvis, apaisement des rues tout autour de la gare.
- **À renforcer** : lisibilité des continuités piétonnes et cyclables, lisibilité des lignes de bus.

**3) Sécurité / tranquillité publique** — Ces principes sont déjà pris en compte dans le projet et seront à renforcer dans le travail de préparation du dossier de création de la ZAC (dans la limite de la compétence urbaine)

- **Déjà pris en compte dans le projet de ZAC** : intérêt et importance d'animation des espaces publics notamment par l'affectation des rez-de-chaussée et la diversité des usages permis par les aménagements (mobilier urbain, kiosques de vente, traitement paysager).
- **À renforcer** : éclairage qualitatif ; cheminements sécurisés ; visibilité, intégration des éléments de vidéo-protection au mobilier urbain, programmes permettant l'accueil des patrouilles ou autres dispositifs renforçant la veille et l'animation des parvis.
- **Ne pourra pas être retenu dans le projet de ZAC** : les propositions de mesures d'ordre public (patrouilles, vidéoprotection) qui sont hors compétence urbanisme et seront transmises aux autorités compétentes.

**4) Accès piétons & PMR** — Ce principe est déjà pris en compte dans le projet et sera à renforcer dans le travail de préparation du dossier de création de la ZAC

- **Déjà pris en compte dans le projet de ZAC** : aménagement de parcours faciles et lisibles au niveau de la ville (référence d'altimétrie 43.00 NGF), en cohérence avec l'adressage de la gare LNPCA au niveau du futur parvis Voltaire-National.
- **À renforcer** : lisibilité et facilité des accès au niveau du balcon de la gare (altimétrie 49.00 NFG) ; jalonnement simple ; valorisation de l'entrée nord Honnorat ; nature des revêtements facilitant les parcours PMR.

**5) Desserte par les transports en commun** — Ce principe est déjà pris en compte dans le projet et sera à renforcer dans le travail de préparation du dossier de création de la ZAC

- **Déjà pris en compte dans le projet de ZAC** : pôle d'échanges décompressé et optimisé ; interfaces multipliées ; rôle de hub, adressage à 360° de la gare sur ses quartiers environnants, restructuration du schéma de circulation du quartier de la gare, arrêts de tramway de part et d'autre de la gare.
- **À renforcer** : accès lisibles entre interfaces ; jalonnement entre gare et arrêts ; priorisation transports/modes actifs, diminution de la place de la voiture circulée et stationnée.

**6) Propreté / gestion des espaces publics** — Ces principes sont déjà pris en compte dans le projet et seront à renforcer dans le travail de préparation du dossier de création de la ZAC

- **Prise en compte dans la ZAC** : espaces publics majeurs conçus pour un usage intensif, robustes et fonctionnels.
- **À renforcer** : dispositifs sobres et résistants ; conventions de gestion adaptées au statut de haut-lieu métropolitain.
- **Ne pourra pas être retenu dans le projet de ZAC** : les propositions de dispositifs lourds de surveillance/contrôle qui sont hors compétence urbanisme, et seront transmises aux autorités compétentes).

**7) Qualité de l'aménagement urbain / usages** — Ce principe est déjà pris en compte dans le projet et sera à renforcer dans le travail de préparation du dossier de création de la ZAC

- **Déjà pris en compte dans le projet de ZAC** : le travail de conception d'espaces publics et mobilier urbain hyperfonctionnel ; travail des revêtements valorisant le continuum ville-gare.
- **À renforcer** : confort d'usage (assises, ombre, eau) ; ambiances soignées.

**8) Commerces / rez-de-chaussée actifs** — Ce principe est déjà pris en compte dans le projet et sera à renforcer dans le travail de préparation du dossier de création de la ZAC

- **Déjà pris en compte dans le projet de ZAC** : ouverture/animation des rez-de-chaussée autour de la gare et de ses parvis ; adressage à 360°autour de la gare Saint-Charles.
- **À renforcer** : insertion de fonctions dédiées aux habitants et aux usagers de la gare sur l'intégralité des espaces publics et des parcours.

**9) Création d'équipements publics** — Ce principe est déjà pris en compte dans le projet et sera à renforcer dans le travail de préparation du dossier de création de la ZAC

- **Déjà pris en compte dans le projet de ZAC** : la gare comme équipement à part entière pour le quartier.
- **À renforcer** : le développement d'équipements variés dans le quartier de la gare en cohérence avec celle-ci.

**10) Mixité sociale** — Ce principe est déjà pris en compte dans le projet et sera à renforcer dans le travail de préparation du dossier de création de la ZAC

- Déjà pris en compte dans le projet de ZAC : **valoriser la gare et son quartier comme lieu pour tous et toutes que ce soient des personnes résidant ou travaillant sur le**

**secteur ; Pour cela, la programmation envisagée est mixte (1/3 habitat, 1/3 activité et 1/3 équipement) et s'adresse sur des espaces publics animés, apaisés et support de mobilité avec le développement des transports collectifs.**

- **À renforcer : usages et équipements inclusifs ; animation des espaces publics pour tous.**

**11) Habitat (qualité / réhabilitation) —** Ce principe est déjà pris en compte dans le projet et sera à renforcer dans le travail de préparation du dossier de création de la ZAC

- **Déjà pris en compte dans le projet de ZAC** : tissu compact “marseillais” ; continuités urbaines jusqu’au faisceau ferroviaire.
- **À renforcer** : cohérence avec le tissu existant, adapter l’offre en habitat à la demande du secteur, tout en développant la trame verte sur ces futurs programmes.

**12) Stationnement —** Ce principe est déjà pris en compte dans le projet et sera à renforcer dans le travail de préparation du dossier de création de la ZAC

- **Déjà pris en compte dans le projet de ZAC** : présence de la voiture minimisée ; priorité aux modes alternatifs tels que la marche à pied, le vélo ou les transports collectifs.
- **À renforcer** : mutualisation de l’offre en stationnement ; éviter les dispositifs qui régénèrent du trafic.

### 6.2.3 Prise en compte des expressions au-delà de la démarche ZAC

Certaines expressions formulées par les participants dépassent le cadre du projet de ZAC et relèvent de politiques publiques plus larges.

La Métropole va solliciter ses autres services ainsi que les autres acteurs institutionnels concernés (Ville de Marseille, État,...) pour leur partager les contributions pour leur analyse et prise en considération.

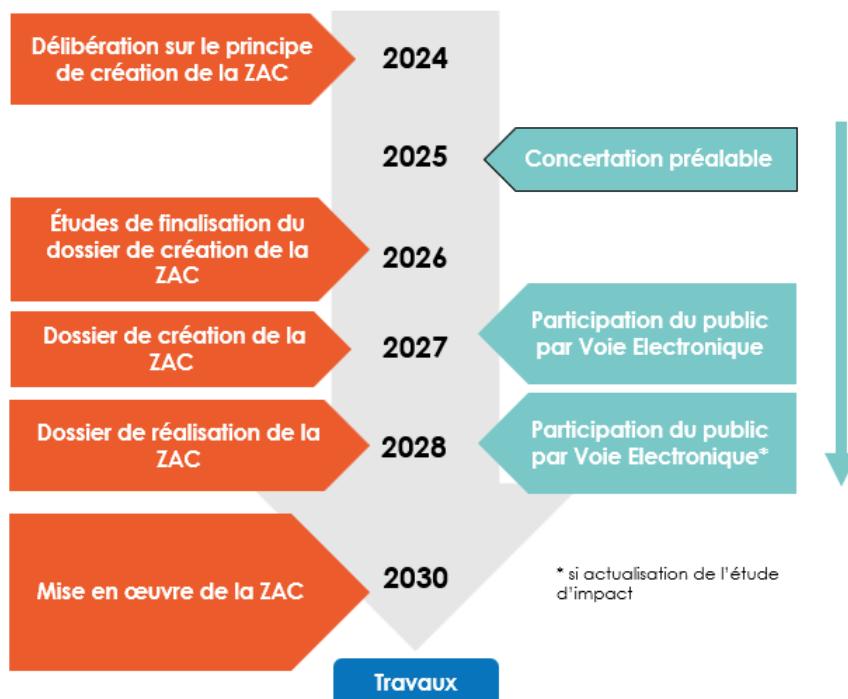
Par ailleurs, d’autres projets en cours et à venir dans les quartiers riverains de la gare Saint-Charles, relevant de la Métropole et d’autres acteurs institutionnels (Ville de Marseille, SNCF, ...), apportent des éléments de réponses à certaines attentes ou propositions formulées par les participants à la concertation publique.

Ces projets sont présentés dans le tableau ci-dessous :

<u>Contributions issues de la concertation</u>	<u>Projets dans les quartiers riverains de la gare et Institutions juridiquement compétentes</u>
Préservation et amélioration de la qualité de l'espace urbain	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Requalification de la place des Marseillaises <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Métropole Aix-Marseille-Provence</li> </ul> </li> <li>▪ Requalification des espaces publics Noailles et Belle de Mai <ul style="list-style-type: none"> <li>○ SPLAIN</li> </ul> </li> </ul>
Création d'équipements publics	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Groupe scolaire Simone de Beauvoir <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Ville de Marseille</li> </ul> </li> <li>▪ Groupe scolaire Jolie Manon <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Ville de Marseille</li> </ul> </li> </ul>
Amélioration de la desserte par les transports en commun	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Tramway de la Belle de Mai <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Métropole Aix-Marseille-Provence</li> </ul> </li> <li>▪ Refonte des lignes de Bus <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Métropole Aix-Marseille-Provence</li> </ul> </li> <li>▪ Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur <ul style="list-style-type: none"> <li>○ SNCF Réseau</li> <li>○ SNCF Gares et Connexions</li> </ul> </li> </ul>
Amélioration de l'habitat	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (Belle de Mai, Noailles, Hocque Versailles) <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Métropole Aix-Marseille-Provence - SPLAIN</li> </ul> </li> <li>▪ Dispositif « Permis de Louer » <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Métropole Aix-Marseille-Provence</li> </ul> </li> <li>▪ Interventions sur l'habitat ancien et sur la requalification des espaces publics des quartiers de Noailles et Belle de Mai <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Métropole Aix-Marseille-Provence - SPLAIN</li> </ul> </li> </ul>

## 6.3 Les perspectives pour la suite

Le calendrier prévisionnel de la ZAC « Marseille Saint-Charles à 360° » et le suivant :



La Métropole Aix-Marseille-Provence a organisé une réunion publique le **15 septembre 2025** pour partager au public les contributions formulées dans le cadre de la concertation.

Dans le cadre du processus de création de la ZAC, le public sera consulté :

- En **2027** par voie électronique après avis de l'autorité environnementale sur le dossier de création de la ZAC
- En **2028** par voie électronique après avis de l'autorité environnementale sur le dossier de réalisation de la ZAC, en cas d'actualisation de l'étude d'impact.

D'autres projets en cours ou à venir sur le secteur des quartiers aux alentours de la gare Marseille Saint-Charles prévoient également des échanges et interactions avec le public pour recueillir son avis :

- Les aménagements transitoires dans le cadre de la requalification de la place des Marseillaises, avec l'organisation d'ateliers participatifs les 18, 23 et 25 septembre 2025

Le projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur, qui prévoit une concertation continue et la possibilité de contribuer via le site internet du projet : <https://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr/>

## 7 Annexes

### 7.1 Retombées médiatiques

#### 7.1.1 Parutions dans la presse régionale

La Marseillaise

#### ACTUALITÉ LOCALE

## Les aménagements concertés des quartiers de la gare

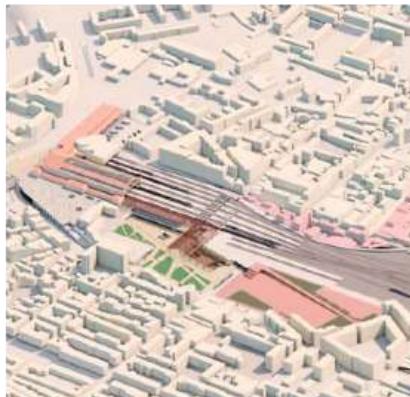
### MARSEILLE

La phase participative du projet d'aménagement urbain « Marseille Saint-Charles 360° » a débuté ce lundi 26 mai et s'achèvera le 31 juillet. La population est invitée à exprimer attentes et propositions.

**L**e Chapitre, Saint-Charles, la Belle de Mai et Saint-Lazare. Ces quatre quartiers sont directement concernés par le projet d'aménagement « Marseille Saint-Charles 360° ». La période de concertation avec les habitants s'est ouverte ce lundi 26 mai et se tient jusqu'au 31 juillet, sous l'égide de la Métropole Aix-Marseille Provence.

Les pharaoniques travaux de la gare Saint-Charles doivent profondément modifier les abords de celle-ci. Ce vaste chantier est en lien avec la transformation à venir de la gare Saint-Charles, dont l'aboutissement est prévu à l'horizon 2035.

Une grande extension est prévue côté sud, au-dessus du boulevard Voltaire, et un passage souterrain devrait relier cet espace à une nouvelle entrée rue Honnorat, en parallèle de la future ligne de tram Belle de Mai, qui passera sur l'actuel



Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la réalisation de la Ligne nouvelle et la réhabilitation de la gare Saint-Charles. PHOTO MÉTROPOLE AMP

boulevard National. De nouveaux espaces publics sont également prévus de la place des Marseillaises à la rue d'Isoard au sud, et au nord jusqu'à la rue Belle de Mai. Des travaux qui s'inscrivent dans le cadre du projet urbain « Quartiers libres », lancé en 2014 pour développer le centre-ville.

**Début de la concertation**

La Métropole met l'accent sur l'habitat, les activités économiques, les équipements, et les enjeux environnementaux de la zone.

L'aménagement de ces 140 hectares du centre-ville sera effectué dans le cadre d'une Zone d'aménagement concerté (ZAC). Les avis des habitants se doivent d'être recueillis et pris en compte pour l'élaboration du plan d'aménagement final.

Des dossiers explicatifs, ainsi que des registres permettant de laisser des avis sont disponibles à la mairie des 1<sup>er</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements, à celle des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, ainsi qu'au siège

### Infos pratiques

**Informations et avis**  
En physique : mairies des 1-7 et des 2-3, Siège de la Métropole, palais du Pharo, En ligne : registre-numérique.fr

**Réunion publique d'information**  
Le mercredi 25 juin à 18h à l'Institut méditerranéen de la Ville et des Territoires (3<sup>ème</sup>). Inscription obligatoire.

**Permanences**  
Mairie des 1-7 : le 25/06 de 9h à 13h, le 01/08 de 13h à 17h et le 22/08 de 9h à 13h  
Mairie des 2-3 : le 17/06 de 12h à 16h30 et le 09/07 de 9h à 14h.

de la Métropole au palais du Pharo, où des panneaux descriptifs seront prochainement installés pour toute la durée de la concertation. Des versions numériques sont aussi disponibles en ligne et plusieurs permanences et une réunion publique sont prévues.

À l'issue de cette période, un bilan doit être examiné et voté par le conseil métropolitain, qui devra en préciser les modalités de prise en compte.

**Claire Pasco**

RATTRAPAGE POLITIQUE ÉCONOMIE URBANISME ENVIRONNEMENT DOSSIERS PODCASTS L'AGORA QUI SOMMES-NOUS ?

## Quartier Saint-Charles : la métropole et la Ville concertent autour d'une page blanche



ACTUALITÉ par [Marie Lagache](#) le 14 Juin 2025 4

Une concertation se tient jusqu'au 31 juillet sur la création d'une zone d'aménagement autour de la gare Marseille Saint-Charles. Ce jeudi, la métropole, qui pilote le projet en partenariat avec la Ville, organisait la première réunion publique à ce sujet. Car tout est encore à imaginer.



Va-t-on — enfin — voir aboutir un projet d'aménagement global autour de la gare Saint-Charles à Marseille ? Peut-être, dans dix ans. Une centaine de personnes se sont réunies pour y réfléchir, ce jeudi 12 juin, à l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires dans le 1er arrondissement. La salle accueillait la première — et unique — réunion publique de [la concertation sur la zone d'aménagement concerté \(ZAC\) "Marseille Saint-Charles à 360°"](#).

Ce projet, voté en 2024, concerne quatre quartiers du centre-ville de Marseille : la Belle de Mai, Saint-Charles, Chapitre et Saint-Lazare. La métropole, qui le pilote en partenariat avec la Ville de Marseille, veut redéfinir ce secteur autour de la gare SNCF. "Grâce à l'opportunité de la transformation de la gare, on a souhaité construire un projet d'aménagement", philosophie Laure-Agnès Caradec (Les Républicains).

présidente d'Euroméditerranée. Le but est de préparer l'avenir de cette zone alors qu'en 2035 doit être livrée [la nouvelle gare Saint-Charles](#).

À LIRE

**"LES HALLES SAINT-CHARLES", UN MILLIARD D'EUROS POUR OFFRIR UN NOUVEAU VISAGE À LA GARE**



Les études préalables doivent être réalisées à partir de l'année prochaine, avant le lancement d'une enquête publique en 2027 et le début des travaux en 2030. Mais pour l'instant, la feuille est vierge. Alors, pour y réfléchir, les autorités interrogent les habitants depuis le 26 mai et jusqu'au 31 juillet avec cette concertation. Tout est encore à définir, jusqu'aux limites de la ZAC. À plusieurs reprises dans la soirée, les organisateurs précisent que le cadre géographique pourrait évoluer et inclure d'autres quartiers, comme le haut de Belsunce.

#### ENTRE LES HALLES SAINT-CHARLES ET LE TRAM DE LA BELLE DE MAI

La gare de Marseille Saint-Charles est donc au cœur des enjeux de cette ZAC. Mais, en même temps, elle n'est pas directement impliquée dans le projet, car sa rénovation est pilotée par l'Etat. Cela n'est pas sans créer une certaine frustration pour les habitants, qui peinent à comprendre les limites juridiques entre les deux projets. *"Vous devriez aller à des concertations de la SNCF"*, rétorquent à plusieurs reprises les représentants de la métropole face à des remarques ou questions de l'assemblée.

Pourtant, l'adjointe (divers gauche) au maire de Marseille chargée des mobilités, Marie Batoux, prévient dès le début des discussions : *"Je ne voudrais pas que ma présence apporte une confusion : ce n'est pas un projet mobilité."* Néanmoins, un autre projet mobilité, là encore pas directement inclus dans la ZAC, mais dont le destin est lié en termes d'aménagement de ce secteur, est évoqué à plusieurs reprises : *l'extension du tramway à la Belle de Mai*.

À LIRE

**TRAM À LA BELLE DE MAI : APRÈS UN FAUX DÉBAT ENTRE INSTITUTIONS, UN TRACÉ ET DES DÉMOLITIONS**

Alors, un propriétaire dans le 2/3 demande des précisions sur l'interconnexion entre ces différents projets. Hélène Jouve, de la métropole, tente de lui expliquer : *"C'est obligatoirement proche structurellement."* Avant de préciser que les services de la métropole travaillent en collaboration avec la SNCF. Pourtant, aucun représentant de la société de chemin de fer n'est présent à la réunion publique. La ZAC est une page blanche où les seuls bouts de projets concrets auxquels les habitants peuvent se rattacher ne sont pas directement à l'ordre du jour.

#### LA SÉCURITÉ AU COEUR DES PRÉOCCUPATIONS

Plusieurs participants ont ainsi du mal à comprendre l'objectif final de ce projet. "Toutes ces réflexions ont déjà été faites. Il n'y a jamais eu de vision à long terme et là, ça prend un peu de temps", déplore un habitant du secteur depuis quarante ans. "Ça fait quelques années que la Ville et la métropole travaillent sur ce secteur, reconnaît Hélène Jouve. On a un certain nombre de bagages et d'années de réflexion." Ce n'est pas la première fois, en effet, que les collectivités lancent des initiatives de ce type. La ZAC fait notamment suite aux ateliers qui ont été menés entre 2014 et 2019 dans le cadre de "Quartiers libres" ou encore de l'enquête publique sur la Ligne nouvelle Provence Côte-d'Azur (LNPCA).

L'autre point qui revient à plusieurs reprises pendant les discussions est la problématique de la sécurité dans ces quartiers. "Le cœur du problème, ce n'est pas l'aménagement, mais la gestion du quotidien", souffle en effet une retraitée. "La gestion, ça relève d'une autre logique", balai Laure-Agnès Caradec. Un habitant de la porte d'Aix lui répond : "C'est beau tout ça, mais derrière, il faut de la sécurité." "On essaye de faire le maximum pour alerter les services de police", tente de justifier la présidente d'Euroméditerranée.

Les témoignages se bousculent ensuite sur cette thématique. "Sur les sujets de sécurité, vous sauvez qu'on est mobilisés, on est au courant, vient à la rescouasse la maire (GRS) des 1er et 7e arrondissements, Sophie Camard. Mais c'est quand il n'y a pas de projet que la situation des quartiers se dégrade encore plus." Les élus tentent de persuader les participants de l'intérêt de réfléchir à des aménagements futurs pour répondre à des problèmes de sécurité. Mais tous ne sont pas convaincus dans la salle. "Attendre des gros projets dans dix ans au lieu de faire des travaux indispensables, c'est scandaleux", s'indigne un riverain.

Mais pas le temps d'aller plus loin, après deux heures de débat, Laure-Agnès Caradec se transforme en maître des horloges. Il faut rendre la salle à 20 heures. Si, au début des discussions, certains ont regretté le manque de visibilité en amont pour alerter sur l'organisation de cette réunion publique, à la fin de l'échange, les organisateurs sont obligés de laisser plusieurs demandes de prise de parole sans réponse. "On essaiera de faire mieux en septembre", promet Hélène Jouve. Une réunion de bilan de concertation doit en effet être organisée à la rentrée.

 [COMMENTER](#) / [VOIR LES COMMENTAIRES](#)



Marie Lagache  
[marie.lagache@marsactu.fr](mailto:marie.lagache@marsactu.fr)  
 

---

LE JOURNAL DE LA SEMAINE

## Maritima

Marseille - Économie, Transport

### Marseille Saint-Charles à 360° : la Métropole lance une grande concertation sur le projet de ZAC



https://maritima.fr/actualites/ economie/transport/ marseille-saint-charles-a-360-la-metropole-lance-une-grande-concertation-sur-le-projet-de-zac

Page 1 sur 5



Par Didier Gesualdi 02/06/2025 à 06:06

**La Métropole lance une grande concertation avec les habitants sur le projet de ZAC (zone d'aménagement concertée) baptisé "Marseille Saint-Charles à 360°". Ces grandes manœuvres autour du site sont un grand projet de développement du centre-ville pour ouvrir la gare et mettre en mouvement le quartier Saint-Charles.**

Le moteur de cette transformation est le projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur qui prévoit des trains plus nombreux et plus fiables entre Marseille et Nice, et des pôles d'échanges multimodaux plus efficaces avec un doublement de Saint-Charles. *Cette gare renouvelée devrait pouvoir accueillir deux fois plus de voyageurs d'ici 2035.*

Marseille Saint-Charles à 360° se veut être plus qu'un simple changement d'infrastructure ferroviaire : il a pour ambition d'ouvrir la gare sur la ville et d'en faire un élément qui dynamise et rend plus accessible et attractif son quartier.

Autrement dit, le projet vise à améliorer la vie quotidienne des habitants avec des aménagements urbains et de transports pour leur offrir un meilleur cadre de vie sur 140 hectares, de la gare Saint-

En touchant, nous promet-on, tous les aspects de la ville : espaces publics, transports, habitat, cohésion sociale, Marseille Saint-Charles à 360° va évoluer par étapes en fonction des besoins et des échanges des

usagers, transformant ainsi le quartier en un véritable laboratoire urbain.

La Métropole Aix-Marseille-Provence engage une concertation publique, jusqu'au 31 juillet 2025. [Plus d'infos sur son site internet.](#)

## 7.1.2 Parutions dans les médias en ligne locaux

Made in Marseille



# Une grande concertation démarre sur le projet de réaménagement de Saint-Charles

©AREP/Jeudi.Wang/Atelier Roberta

PAR La rédaction - LE 5 juin 2025

**La Métropole Aix-Marseille-Provence lance une grande concertation publique jusqu'au 31 juillet sur le projet de la gare Saint-Charles. Une réunion d'information publique se tiendra le 12 juin à 18h à l'IMVT.**

Le projet d'aménagement « Marseille Saint-Charles à 360° » concerne le quartier de la gare Saint-Charles, mais plus globalement les quartiers attenants comme ceux du Chapitre (1<sup>er</sup>), de la Belle de Mai (3<sup>e</sup>), et de Saint-Lazare (3<sup>e</sup>).

Pour recueillir l'avis des habitants de ces quartiers, la Métropole Aix-Marseille-Provence ouvre une grande concertation jusqu'au 31 juillet prochain dont la réunion d'information se tiendra le 12 juin à 18h à l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires (IMVT), situé au niveau de la Porte d'Aix.

Pour rappel, ce projet émane d'une première salve de réflexions urbaines, issues notamment de la démarche de concertation « Quartiers Libres » engagée en 2014. Aujourd'hui, « Marseille Saint-Charles à 360° » est développé en lien avec le projet ferroviaire Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur (LNCPA) qui prévoit la reconfiguration de la gare Saint-Charles en 2035.

### Une gare traversante d'ici 2035

Ce réaménagement, chiffré à 1,2 milliard d'euros, doit doubler la capacité de la gare en surface comme en voyageurs attendus. Concrètement, les voyageurs annuels devraient passer de 12 à 19 millions avec notamment un TER prévu tous les quarts d'heure.

La gare Saint-Charles est en effet un cul-de-sac ferroviaire aujourd'hui. C'est-à-dire que les trains s'y arrêtent pour repartir dans l'autre sens. Alors que le projet de la LNCPA doit la rendre traversante afin de gagner « 15 à 20 minutes » lors des arrêts.

Pour cela, il faudra creuser un tunnel de près de 8 kilomètres à travers la ville, entre la Delorme au Nord (15<sup>e</sup>) et la Parette à l'Est (12<sup>e</sup>). Le chantier prévoit donc de créer une gare souterraine à 25 mètres de profondeur en excavant plus de 500 000 m<sup>3</sup> de terre et de roche.

## Mes infos

# "Marseille Saint-Charles à 360°" : la Métropole lance une concertation avec les habitants

La Métropole Aix-Marseille Provence engage une concertation publique jusqu'au 31 juillet 2025, sur le projet d'aménagement du secteur de la gare Saint-Charles, à Marseille.

Laure LAVERGNE, le mardi 27 mai 2025



© K.S. - La Métropole Aix-Marseille Provence lance une concertation pour le projet de réaménagement des quartiers riverains de la gare Saint-Charles, à Marseille.

A Marseille, les habitants des quartiers concernés par les projets d'aménagement de la [gare Saint-Charles](#), la Belle de Mai, Saint-Lazare et Chapitre sont invités à exprimer leurs attentes et propositions lors d'une [concertation publique disponible jusqu'au 31 juillet 2025](#).

L'objectif du projet est de faire émerger un quartier connecté à son environnement et ses habitants. Pour le mener à bien, la Métropole s'engage alors dans la création d'une zone d'aménagement concerté (ZAC).

L'ambition du schéma directeur "Marseille Saint-Charles à 360°" est de créer une synergie entre les quartiers sur les quatre faces de la gare en œuvrant sur l'habitat, l'activité économique, les équipements et en respectant les enjeux environnementaux. Pour l'institution, cette concertation permettra de mettre en lumière les enjeux et les grandes ambitions de ce vaste projet urbain.

### A LIRE AUSSI

[Quel projet urbain pour « Marseille Saint-Charles à 360° » ?](#)

**DU 26 SEPTEMBRE  
AU 6 OCTOBRE**

Cet échange avec les habitants sera l'opportunité d'informer le public sur les orientations programmatiques envisagées, de recueillir les avis du public sur l'ensemble du projet y compris son périmètre opérationnel et bien évidemment de répondre aux questions du public.

À l'issue de cette concertation, un bilan sera établi et soumis à l'approbation du Conseil métropolitain avant sa mise à disposition au public.

Pendant toute la durée de cette concertation, un dossier sera à disposition du public, dans les trois lieux mentionnés ci-dessous, aux dates et horaires d'ouverture au public, ainsi qu'un registre permettant de consigner des observations et questions.

Une réunion publique d'information est prévue le 12 juin 2025 à 18 heures à l'Institut méditerranéen de la Ville et des Territoires, 2 place Jules Guesde, 13003 Marseille.

- Mairie des 1<sup>er</sup> et 7<sup>er</sup> arrondissements  
61, La Canebière  
13001 Marseille
- Mairie des 2<sup>er</sup> et 3<sup>er</sup> arrondissements de Marseille  
2, Place de la Major  
13002 Marseille
- Siège de la Métropole Aix-Marseille Provence  
58 Boulevard Charles Livon  
13007 Marseille

Actu > Provence-Alpes-Côte d'Azur > Bouches-du-Rhône > [Marseille](#)

## Marseille. Quel avenir pour la gare Saint-Charles ? Les habitants invités à donner leur avis

Jusqu'au 31 juillet prochain, les habitants des 1er, 2e, 3e et 7e arrondissements de Marseille sont appelés à donner leur avis sur le projet « Marseille Saint-Charles à 360° ».

[Gare Saint Charles](#) [Travaux](#)



voici à quoi pourraient ressembler la future gare de la gare Saint-Charles à Marseille. (©AREP Aude, Yannick Baudoin)

Par [Thibault Nadal](#)

Publié le 15 juin 2025 à 06:08

C'est un endroit historique et emblématique de [Marseille](#) qui va subir une profonde transformation. Le quartier de [Saint-Charles](#) va subir de lourds travaux durant les années à venir avec notamment la création d'une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté). Mais avant cela, les habitants des **1er, 2e, 3e et 7e arrondissements** peuvent donner leur avis sur [ce projet pharaonique](#).

La Métropole a en effet ouvert une grande concertation depuis le 26 mai dernier. **Elle dure jusqu'au 31 juillet prochain.**

### Plusieurs moyens pour s'exprimer

Durant ces deux mois, les habitants peuvent **se rendre dans leur mairie d'arrondissement** pour obtenir des informations et formuler des requêtes, mais aussi [en ligne](#).

« Ce projet majeur de développement urbain vise à répondre aux enjeux d'interfaces ville/gare tant en matière d'insertion urbaine, de mixité fonctionnelle (habitat, économie, équipement), de cohésion sociale que de prise en compte des enjeux environnementaux d'une grande infrastructure ferroviaire dans le quartier de centre-ville de Marseille », indique la Métropole sur [son site](#).

**Quel est le projet ?**

« Marseille Saint-Charles à 360° » doit voir le jour en 2035, selon les premiers calendriers annoncés. Concrètement, à cette date, la gare sera ouverte sur la ville et il sera plus facile de s'y rendre à grâce à de nouveaux accès piétons, comme [nous le racontions il y a sept mois](#). Aujourd'hui, se rendre à pied à Saint-Charles peut s'apparenter à un parcours du combattant avec notamment [cet escalier de 104 marches de haut](#).

Des espaces verts avec un jardin sur le parvis et des zones commerciales doivent aussi être créés. Enfin, les sous-terrains de Saint-Charles vont concentrer la plus importante partie des travaux. **Un tunnel ferroviaire de huit kilomètres** doit voir le jour pour permettre de mieux desservir Marseille avec les autres villes de la région Paca.

« Le bilan de la concertation [sera rendu public d'ici fin 2025](#) », conclut la Métropole.

*Personnalisez votre actualité en ajoutant vos villes et médias en favori avec [Mon Actu](#).*

### 7.1.3 Parutions dans les médias spécialisés

#### Les Petites Affiches Provence-Alpes-Côte d'Azur



#### Marseille Saint-Charles à 360°, la Métropole lance une grande concertation

Publié le mercredi 1er juillet 2020

Logement, activités économiques, espaces publics... Mardi 15 juillet, la Métropole Aix-Marseille Provence lance une concertation préalable à la révision d'une ZAC d'aménagement concerté (ZAC) dans le quartier Saint-Charles.

Cette démarche permettra de mieux tenir compte sur les grandes orientations de ce projet de transition et d'urbanisme. Pratique et temps d'échange sont prévus pour faire émerger l'identité des projets et améliorer la concertation. Une réunion publique est prévue le vendredi 22 juillet à 19h, à l'Institut Méditerranéen de la culture (Institut Méditerranéen de la culture, 2 place Jean-Jaurès - 13003 Marseille).

##### Des permanences d'information sont prévues

- Mardi 15 juillet 19h-20h30, mercredi 16 juillet 19h-20h30, mercredi 22 juillet 19h-20h30
- Mardi 15 juillet, l'hôtel d'arrondissement - mardi 20 juillet 19h-20h30, mercredi 21 juillet 19h-20h30, mercredi 28 juillet 19h-20h30

##### Un projet construit en concertation citoyenne

Prévu à l'horizon de deux ou quatre ans, le projet Marseille Saint-Charles à 360° vise à réinventer l'îlot alentour de la gare et des bâtiments ayant des fonctions variées, notamment la gare de Marseille Charles de Gaulle et le quartier à l'ouest du projet. Il concerne la ZAC Marseille Provence Charles de Gaulle (ZAC CDG), qui prévoit une réconfiguration de la gare à l'horizon 2025. Il vise à faire émerger des réflexions engagées depuis 2013 dans le cadre de « Quatre îlots à Marseille ».

Ce projet, pour tout appuyer les capacités d'agir de la Métropole, prévoit une concertation citoyenne et qualitative sur les réflexions d'aménagement, accompagnée de la collecte des témoignages et d'encourager la participation des citoyens.

Ce projet de planification urbaine vise à conjuguer habitat, activité économique,

équilibre social et environnemental pour favoriser le développement durable et la cohésion sociale. Sa mise en œuvre passe par la révision d'une ZAC d'aménagement concerté (ZAC) qui permettra d'assurer des équilibres et des passerelles fonctionnelles d'un secteur défini, en conservant les identités culturelles et sociales.

##### Une concertation ouverte jusqu'au 31 juillet

Les habitants sont invités à découvrir le projet et à partager leurs idées jusqu'au 31 juillet 2020. Pour faciliter la participation du public, la Métropole met en place en ligne et à disposition d'un conseil citoyen.

La démarche de concertation est assouplie et renouvelée pour que les idées et les propositions de projets peuvent émerger de la concertation et être intégrées au public.

Siège de la Métropole, Place du Forum, 13013 Marseille, 13007 Marseille

Horaires ouvert à tous les accès : 9h-17h du lundi au vendredi.

Horaires des 2e et 4e mercredis de l'année, 2 place de la République, 13002 Marseille

Les documents dévoilés peuvent faire l'objet d'une consultation et de commentaires en ligne ou sur les réunions publiques organisées aux lieux concernés. A l'issue de la concertation, un bilan sera présenté au Conseil de la métropole et validé en tant que

Plan de l'île d'aménagement (Plan-Guide-TAC)

## Le Moniteur

**LEMONITEUR**

Terminales • Stratégies • Innovations • Réglementation • Projets •

Accueil Provence-Alpes-Côte d'Azur Bouches-du-Rhône

### Marseille : un projet de ZAC autour de la gare Saint-Charles

Abonnez-vous pour profiter de la version Abonné du Moniteur. [Je m'abonne](#)

C. W.  
Publié le 17 juil 2020 à 10h00  
Partager                    

Partager              

Partager              

SNCF Réseau entame cette année des travaux qui s'échelonneront jusqu'en 2025 pour créer une double plateforme, en surface et souterraine, à la gare Saint-Charles de Marseille (Bouches-du-Rhône). Objectif : accueillir 50 % de voyageurs supplémentaires par an, portant leur nombre à 19 millions. Volet majeur de la Ligne nouvelle Provence Côte d'Azur qui doit améliorer la circulation des trains entre Nice (Alpes Maritimes) et Marseille, l'opération vise aussi à ouvrir davantage la gare sur la ville.

#### Concertation

Pour accompagner cette transformation, la métropole Aix-Marseille-Provence s'engage dans la création d'une ZAC baptisée Marseille Saint-Charles à 360°. Son périmètre intègre les secteurs environnents de la Belle de Mai, Saint-Lazare et Chéphire. Dans le cadre d'une concertation publique organisée du 26 mai au 1er juillet, les habitants sont invités à se prononcer sur les enjeux de ce projet urbain.

## 7.2 Activités sur les réseaux sociaux

### Publication Facebook



Aix-Marseille-Provence Métropole est avec Ville de Marseille et 4.

26 mai ·

...

👉 Donnez votre avis sur le projet d'aménagement de Marseille Saint-Charles à 360° ! 🎉

➡ La Métropole-Aix-Marseille-Provence lance une grande concertation publique sur le projet d'aménagement du secteur de la gare Saint-Charles à #Marseille.

L'occasion pour les habitants de s'exprimer sur leurs idées et leurs interrogations pour créer un quartier plus connecté, plus dynamique et plus durable. 🎉

👉 Habitat, économie, équipements, environnement... tout est repensé autour de la gare et ses alentours.

Pour donner vos idées 👉 [www.registre-numerique.fr/concertation-Saint-Charles](http://www.registre-numerique.fr/concertation-Saint-Charles)



6

2 partages

## Publication LinkedIn

 **Métropole Aix-Marseille-Provence**  
64 205 abonnés  
4 mois • Modifié • 

👉 Donnez votre avis sur le projet d'aménagement de Marseille Saint-Charles à 360° ! 🎉

➡ La **Métropole Aix-Marseille-Provence** lance une grande concertation publique sur le projet d'aménagement du secteur de la gare Saint-Charles à **#Marseille**.

L'occasion pour les habitants de s'exprimer sur leurs idées et leurs interrogations pour créer un quartier plus connecté, plus dynamique et plus durable. 🌱

👉 Habitat, économie, équipements, environnement... tout est repensé autour de la gare et ses alentours.

Pour donner vos idées 👉 <https://lnkd.in/epc7URMp>



• avec Ville de Marseille et 6 autres personnes

83 11 publications

## 7.3 Support de présentation de la réunion publique du 12 juin 2025



## ACCUEIL

*Représentant Elu/e*

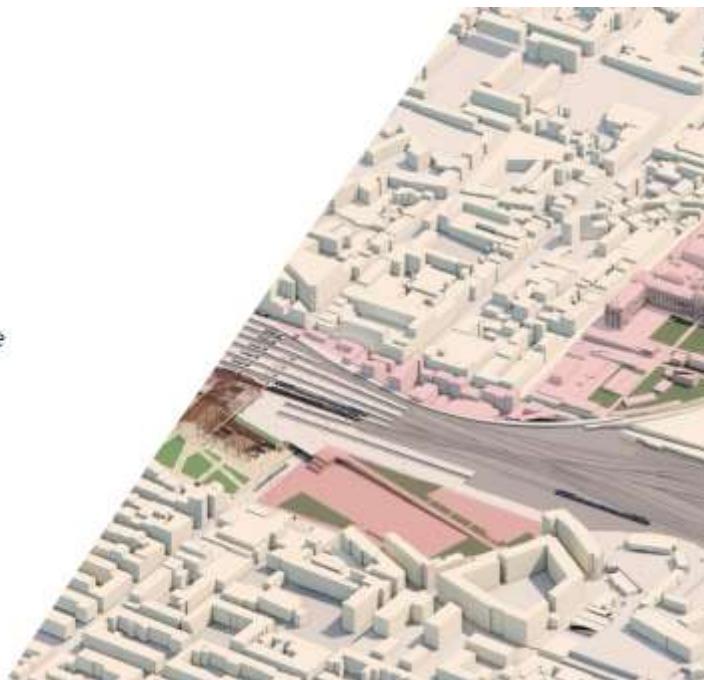
Ville de Marseille



## DEROULE DE LA REUNION

**Stéphane SAINT-PIERRE, Nicaya**

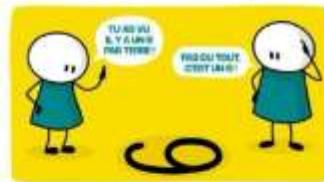
Assistant concertation de la  
Métropole Aix-Marseille Provence



## RÈGLES DE BON FONCTIONNEMENT DE LA SÉANCE

- Respect
- Ecoute
- Bienveillance
- Pas de jugement
- Sollicitation de prise de parole auprès de l'animateur, merci de vous présenter
- Pour une bonne prise en compte de votre point de vue, merci d'attendre qu'un micro vous soit remis
- Déconnexion : rallumer vos téléphones et vos tablettes à la fin

Tout le monde a raison... partiellement



12/06/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

5



## PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

- Métropole Aix-Marseille-Provence
  - Hélène Jouve
- Animation / Facilitation :
  - Stéphane Saint-Pierre
  - Aline Vojta



12/06/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

6



## DÉROULÉ DE LA RÉUNION

Horaire	Séquence
18h00 – 18h15	Accueil
18h15 – 18h30	Contexte, objet et modalités de la concertation publique
18h30 – 19h00	Situation et dynamiques d'évolution des 4 quartiers riverains de la gare St-Charles : Chapitre, Belle de Mai, St-Charles, St-Lazare
19h00 – 19h45	Votre vision des quartiers riverains de la gare St-Charles et vos attentes et aspirations pour leur devenir
19h45 – 19h50	Clôture de la séance et suites

12/06/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

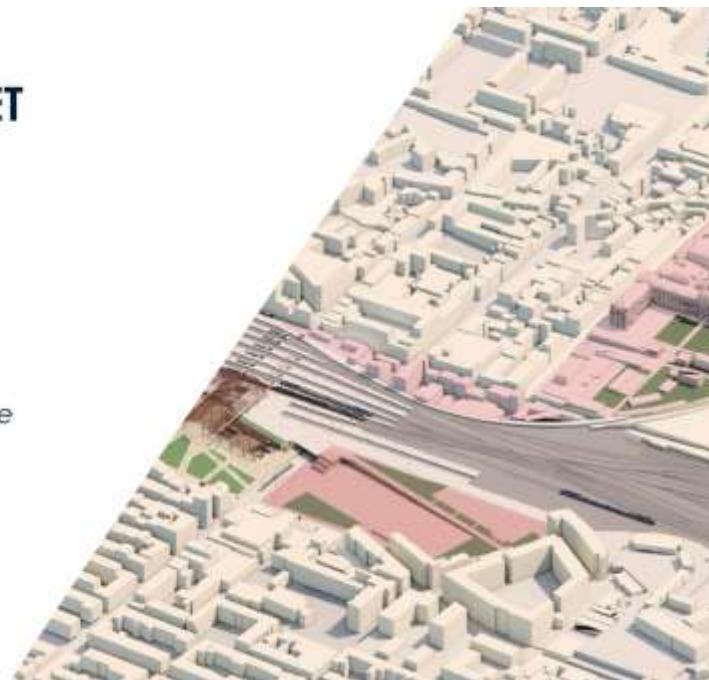
7



## CONTEXTE, OBJET ET MODALITÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

**Hélène JOUVE**

Métropole Aix-Marseille-Provence



## INTRODUCTION

- La Ville de Marseille et la Métropole Aix-Marseille-Provence travaillent depuis plusieurs années pour :
  - Concevoir un **projet urbain** au service de l'amélioration de la vie quotidienne des habitants
  - Intégrer le projet de LNPCA Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur, et notamment l'**extension de la gare St-Charles**, dans la ville
- La Métropole a délibéré (déc. 2024) pour mettre en place une démarche de **ZAC** pour réaliser ce projet d'aménagement « **Marseille Saint-Charles à 360°** »
- Une **concertation publique** est engagée du **26 mai au 31 juillet 2025**



12/06/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

9



## QU'EST-CE QU'UNE ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ (ZAC) ?

- Un outil d'aménagement **d'intérêt public**
- Pour organiser le développement du quartier** : espaces publics, logement, activités économiques, équipements
- Pour créer un nouveau morceau de ville** et accompagner l'évolution du secteur de manière **planifiée et concertée**

→ Objectif de la ZAC : réaliser un aménagement adapté aux besoins des habitants et acteurs du territoire



12/06/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

10



## LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

### Mise à disposition du dossier de concertation et exposition :

En mairies de secteur des 1<sup>er</sup> et 7<sup>ème</sup> et des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements, au Pharo, siège de la Métropole Aix-Marseille-Provence et sur le site internet de la concertation

### Des permanences :

- En Mairie des 2/3 :
  - Mardi 17/06 de 12h à 16h30
  - Mercredi 09/07 de 9h à 14h
- En Mairie des 1/7 :
  - Mercredi 25/06 de 9h à 13h
  - Mardi 01/07 de 13h à 17h
  - Mardi 22/07 de 9h à 13h



### Recueil des avis :

- Un registre et un questionnaire numériques
- Des registres papier, disponibles sur les lieux de la concertation

Une réunion publique le 12 juin et une réunion publique de synthèse de la concertation fin septembre 2025

12/06/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

11



## ÉCHANGES SUR L'OBJET ET LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION

- Des questions ?
- Des clarifications ?



5 minutes



12/06/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

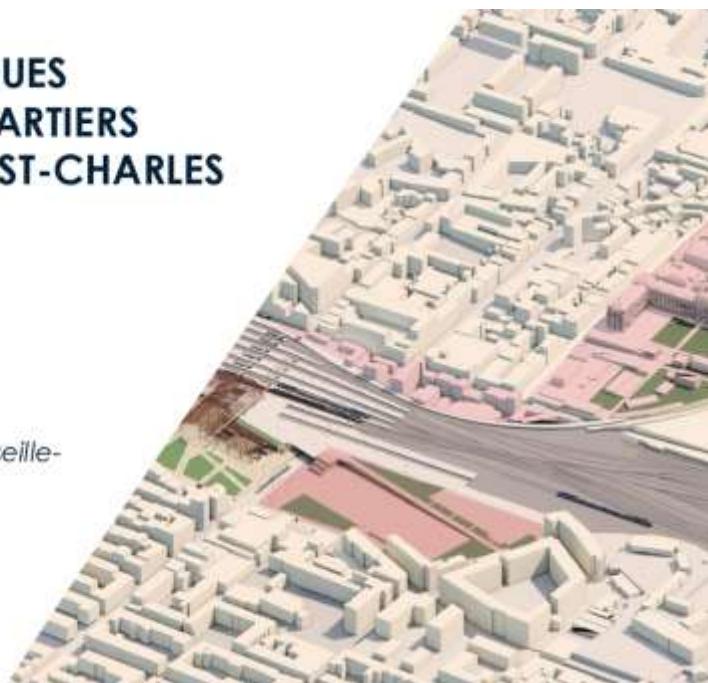
12



## SITUATION ET DYNAMIQUES D'ÉVOLUTION DES 4 QUARTIERS RIVERAINS DE LA GARE ST-CHARLES

- Chapitre
- Belle de Mai
- Saint-Charles
- Saint-Lazare

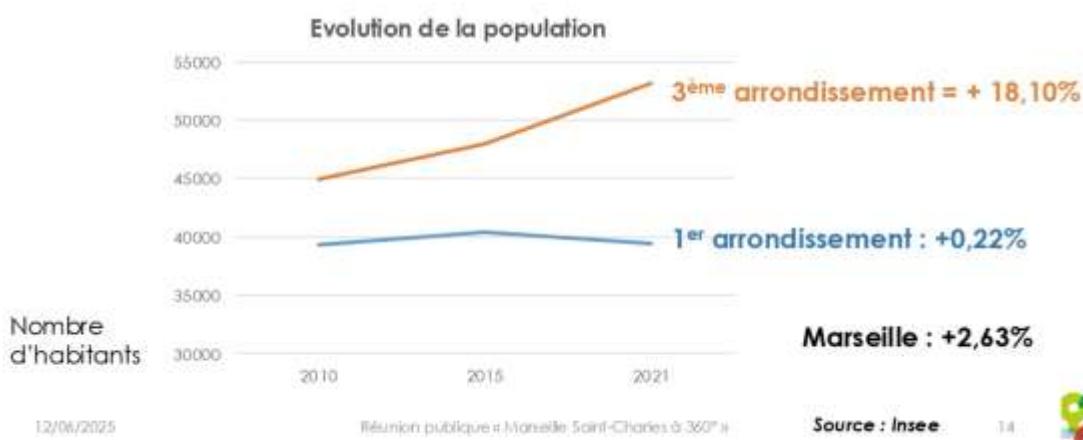
**Hélène JOUVE**, Métropole Aix-Marseille-Provence



## CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Source : Insee

- Une forte augmentation de la population du 3<sup>ème</sup> arrondissement depuis 2010



## CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Source : Insee

- Plus **forte proportion des moins de 30 ans** qu'à l'échelle de Marseille : + d'1/3 de la population de ces quartiers
- A contrario, une **proportion des plus de 60 ans inférieure à la moyenne marseillaise** : moins de 15%
- Un **taux de chômage** en baisse (> 10%), qui reste fort par rapport à la moyenne nationale (7,4%)
- Des **revenus moyens des ménages inférieurs** à la moyenne marseillaise
- Un **parc de logements ancien qui se paupérise** et se dégrade
- Une part plus importante **de logements de moins de 3 pièces** que sur le reste de Marseille

12/06/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

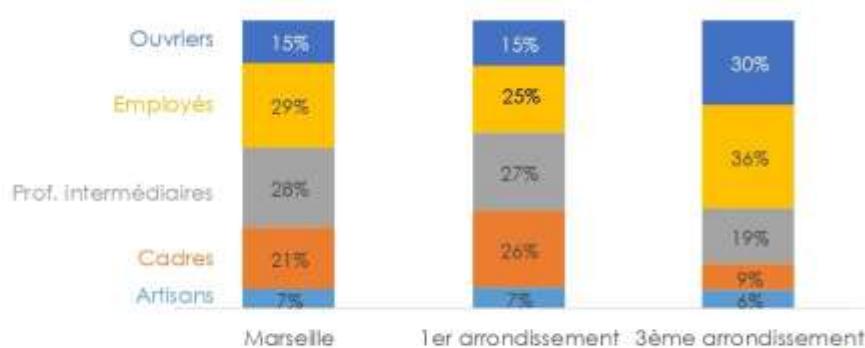
15



## CARACTÉRISTIQUES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Source : Insee

- 1<sup>er</sup> arrondissement : une répartition relativement équilibrée des catégories socio-professionnelles
- 3<sup>ème</sup> arrondissement : une part importante d'ouvriers et employés



12/06/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

Source : Insee 2021



## CARACTÉRISTIQUES URBAINES

- 4 quartiers de **centre-ville**, à proximité de la gare, accessibles mais pour partie enclavés
- Coupés par le faisceau de **voies ferrées** menant à Saint-Charles : rive Nord / rive Sud
- Présence de **grands équipements structurants et rayonnants** à l'échelle de la ville et de la Métropole : Gare, Université, Parc Longchamp, Friche Belle de Mai

12/06/2025



## DYNAMIQUES EN COURS SUR LES QUARTIERS

### Des nouveaux équipements scolaires et culturels ouverts ou à venir par exemple :

- 2 nouveaux groupes scolaires : GS Simone de Beauvoir ouvert en 2024 et GS Jolie Manon en travaux
- 1 médiathèque « la Fabrique Loubon » en travaux
- 1 résidence d'artistes et son jardin ouvert à tous « Le Couvent » ouvert en 2016
- De nouvelles fresques urbaines intégrées au parcours d'Art Urbain MAUMA
- ...

12/06/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »



18



## LIGNE NOUVELLE PROVENCE CÔTE D'AZUR L'EXTENSION DE LA GARE ST-CHARLES : UNE OPPORTUNITÉ

Un projet ferroviaire pour :

- Une desserte régionale, nationale et internationale améliorée avec davantage de trains
- Des temps de parcours améliorés, avec 20 minutes gagnées pour les trains qui traversent Marseille
- Une meilleure desserte grâce à des gares nouvelles et multimodales, comme la **nouvelle gare de Marseille Saint-Charles**



12/06/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

19



## LES POTENTIALITÉS OFFERTES PAR LA NOUVELLE GARE DE MARSEILLE SAINT-CHARLES

- **La gare Saint-Charles doublée : les futures « Halles Saint-Charles »**



→ **Une gare nouvelle souterraine et un parvis arboré sur le boulevard Voltaire**

12/06/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

20



## LES POTENTIALITÉS OFFERTES PAR LA NOUVELLE GARE DE MARSEILLE SAINT-CHARLES

### • La galerie Crimée

- Traversée nord sud sous les voies ferrées
- Connexion de la gare souterraine aux quais de surface
- Création d'une nouvelle entrée pour la gare historique depuis la rue Honnorat et le quartier de la Belle de Mai



→ Création d'une liaison piétonne de part et d'autre de la gare

12/06/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

21



## LA RÉALISATION DU TRAMWAY

- Etudes de faisabilité en cours pour réaliser l'extension du tramway
- Mise en service prévue : 2027-2030



- **Tronçon 1** avant la réalisaiton de la gare souterraine Arenc-Burel, via Bd National et rue Loubon
- **Tronçon 2** entre le Bd National/Loubon et Bd Longchamp ligne T2, via la gare Saint-Charles

12/06/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

22



## SITES A FORTS ENJEUX SUR LE SECTEUR DE LA GARE

- Les anciennes casernes de la Belle de Mai
- Requalification de la rue Honorat en parvis pour une nouvelle entrée de la gare côté Belle de Mai
- La libération des occupations ferroviaires actuelles du plateau des Abeilles
- Aménagement de la Place des Marseillaises



12/06/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

23



## SUR LA PRÉSENTATION QUI VIENT DE VOUS ÊTRE PARTAGÉE

- Des questions ?
- Des clarifications ?



5 minutes



12/06/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

24



## VOTRE VISION DES QUARTIERS RIVERAINS DE LA GARE ST-CHARLES



45 minutes



## RECUEIL DE VOS CONTRIBUTIONS

Temps d'échange et de recueil de vos contributions proposé  
en 2 temps

1. Un temps individuel avec une séquence de 3 questions à remplir sur papier



15 à 20 minutes



2. Un temps collectif avec des prises de parole des participants le souhaitant



25 à 30 minutes



## RECUEIL DE VOS CONTRIBUTIONS – TEMPS INDIVIDUEL

- **Sur les post-it mis à votre disposition**
- **Répondez à la question suivante :**
  - Quels sont, pour vous, les principaux points forts des quartiers riverains de la gare St-Charles ?
- **Consignes**
  - Une seule idée par post-it
  - Vous pouvez utiliser plusieurs post-it



5 minutes



12/06/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

27



## RECUEIL DE VOS CONTRIBUTIONS – TEMPS INDIVIDUEL

- **Sur les post-it mis à votre disposition**
- **Répondez à la question suivante :**
  - Quels sont, pour vous, les principaux points faibles du secteur de la gare St-Charles ?
- **Consignes**
  - Une seule idée par post-it
  - Vous pouvez utiliser plusieurs post-it



5 minutes



12/06/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

28



## RECUEIL DE VOS CONTRIBUTIONS – TEMPS INDIVIDUEL

- **Sur les post-it mis à votre disposition**
- **Répondez à la question**
  - Quelles sont vos aspirations pour améliorer le cadre de vie et la qualité de vie des habitants et des usagers des quartiers autour de la gare de Marseille St-Charles ?
- **Consignes**
  - Intégrer la dynamique d'évolution des quartiers et les projets structurants présentés : nouvelle gare St-Charles, tramway, ...
  - Une seule idée par post-it
  - Vous pouvez utiliser plusieurs post-it



10 minutes

12/06/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

29



## RECUEIL DE VOS CONTRIBUTIONS – TEMPS COLLECTIF

- **Un temps collectif avec des prises de parole pour les participants le souhaitant**

- Levez la main
- Attendez d'avoir un micro pour vous exprimer
- Commencez par vous présenter
- Exprimez votre point de vue si possible avec concision pour permettre à d'autres personnes le souhaitant de s'exprimer



25 à 30 minutes

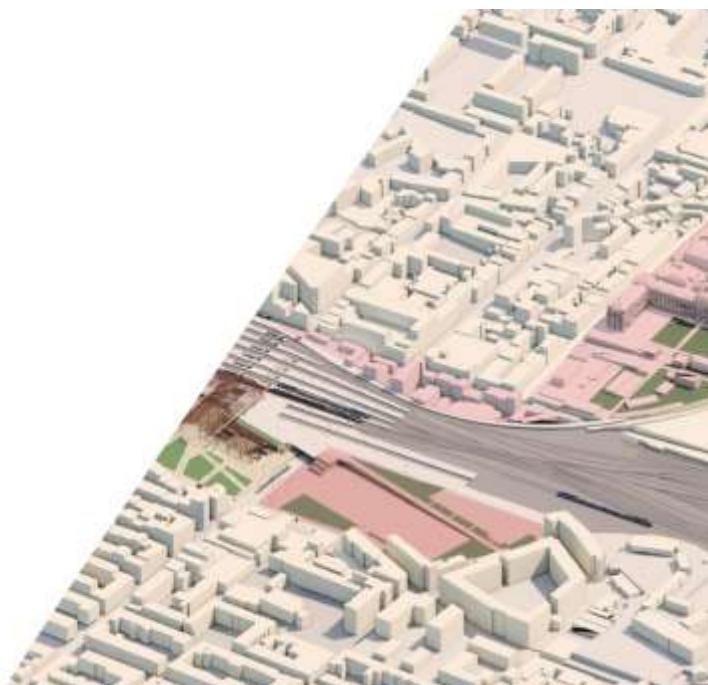
12/06/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

30



## CLÔTURE ET SUITES



## LES SUITES

- Poursuite de la concertation jusqu'au 31 juillet selon les modalités présentées
- Réunion publique de partage du bilan de la concertation fin septembre/début octobre 2025
- Bilan de la concertation publié après délibération du Conseil Métropolitain (décembre 2025)
- Prise en considération des contributions des participants à la concertation pour la suite du processus de réflexion et d'études du projet d'aménagement « Marseille Saint-Charles à 360° »



## LE MOT DE LA FIN

### 1 mot d'appréciation pour conclure !



## MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION



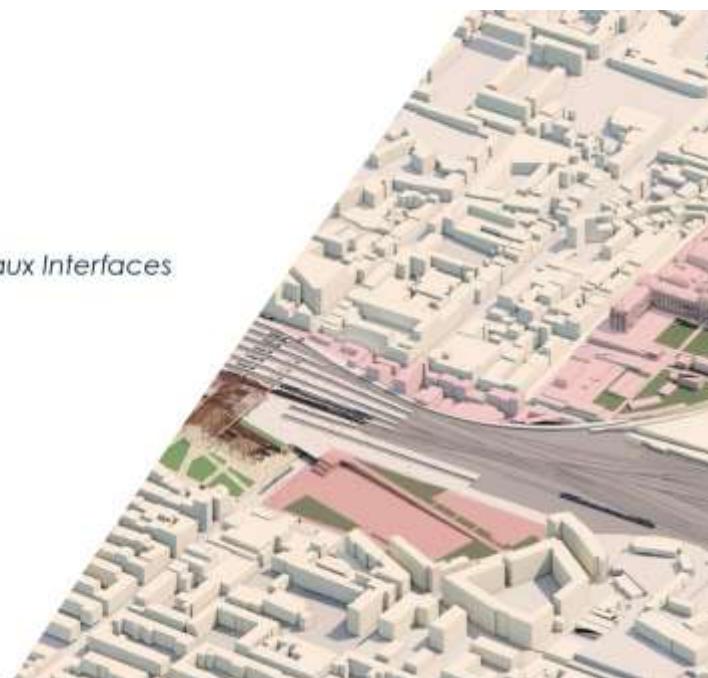
## 7.4 Support de présentation de la réunion publique de restitution de la concertation du 15 septembre 2025



## ACCUEIL

**Frédéric VIGOUROUX**

Conseiller métropolitain délégué aux Interfaces ferroviaires et SNCF



## ACCUEIL

**Laure-Agnès CARADEC**

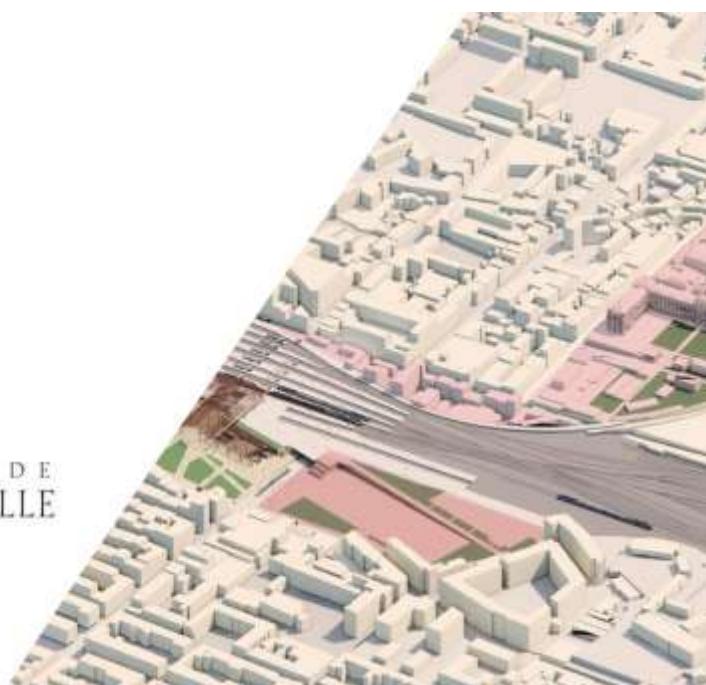
Conseillère métropolitaine déléguée à la  
Planification, à l'Urbanisme

Vice-présidente du Département des Bouches-  
du-Rhône



## ACCUEIL

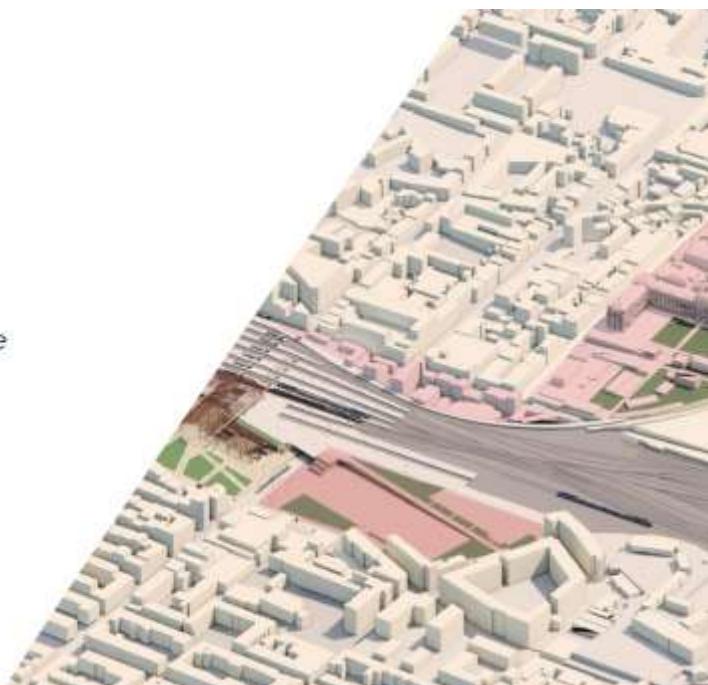
*Elu / Elue Ville de Marseille*



## DEROULE DE LA REUNION

**Stéphane SAINT-PIERRE, Nicaya**

Assistant concertation de la  
Métropole Aix-Marseille Provence



## PRÉSENTATION DES INTERVENANTS

- Métropole Aix-Marseille-Provence
  - Hélène Jouve
  - Margot Dumas Danon
- Animation / Facilitation :
  - Stéphane Saint-Pierre
  - Aline Vojta



## DÉROULÉ DE LA RÉUNION

Horaire	Séquence
18h00 – 18h15	Accueil
18h15 – 18h20	Rappels : contexte, objet et modalités de la concertation publique
18h20 – 18h40	Bilan quantitatif et qualitatif de la concertation
18h40 – 18h50	Echanges avec les participants
18h50 – 19h00	Enseignements de la concertation et suites
19h00 – 19h50	Echanges avec les participants
19h50 – 19h55	Clôture de la séance

15/09/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

7



## RÈGLES DE BON FONCTIONNEMENT DE LA SÉANCE

Tout le monde a raison... partiellement

- Respect
- Ecoute
- Bienveillance
- Pas de jugement
- Sollicitation de prise de parole auprès de l'animateur, merci de vous présenter
- Pour une bonne prise en compte de votre point de vue, merci d'attendre qu'un micro vous soit remis
- Déconnexion : rallumer vos téléphones et vos tablettes à la fin



15/09/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

8



## RAPPELS : CONTEXTE, OBJET ET MODALITÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

**Hélène JOUVE**

Métropole Aix-Marseille-Provence



## INTRODUCTION

- La Métropole Aix-Marseille-Provence et la Ville de Marseille travaillent depuis plusieurs années pour :
  - Concevoir un **projet urbain** au service de l'amélioration de la vie quotidienne des habitants
  - Intégrer le projet de LNPCA Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur, et notamment **l'extension de la gare St-Charles**, dans la ville
- La Métropole a délibéré (déc. 2024) pour mettre en place une démarche de **ZAC** pour réaliser ce projet d'aménagement « **Marseille Saint-Charles à 360°** »
- Une **concertation publique** a été engagée du **26 mai au 31 juillet 2025**



## RAPPEL : QU'EST-CE QUE ZONE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ (ZAC) ?

- Un outil d'aménagement **d'intérêt public**
  - **Pour organiser le développement du quartier** : espaces publics, logement, activités économiques, équipements
  - **Pour créer un nouveau morceau de ville** et accompagner l'évolution du secteur de manière **planifiée et concertée**
- Objectif de la ZAC : réaliser un aménagement adapté aux besoins des habitants et acteurs du territoire



11



## LES MODALITÉS DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

### Mise à disposition du dossier de concertation et exposition :

En mairies de secteur des 1<sup>er</sup> et 7<sup>ème</sup> et des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements, au Pharo, siège de la Métropole Aix-Marseille-Provence et sur le site internet de la concertation

### Des permanences :

- |                              |                              |
|------------------------------|------------------------------|
| • En Mairie des 2/3 :        | • En Mairie des 1/7 :        |
| - Mardi 17/06 de 12h à 16h30 | - Mercredi 25/06 de 9h à 13h |
| - Mercredi 09/07 de 9h à 14h | - Mardi 01/07 de 13h à 17h   |
|                              | - Mardi 22/07 de 9h à 13h    |

### Recueil des avis :

- Un registre et un questionnaire numériques
- Des registres papier, disponibles sur les lieux de la concertation



Une réunion publique le 12 juin et une réunion publique de synthèse de la concertation le 15 septembre 2025.

15/09/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

12

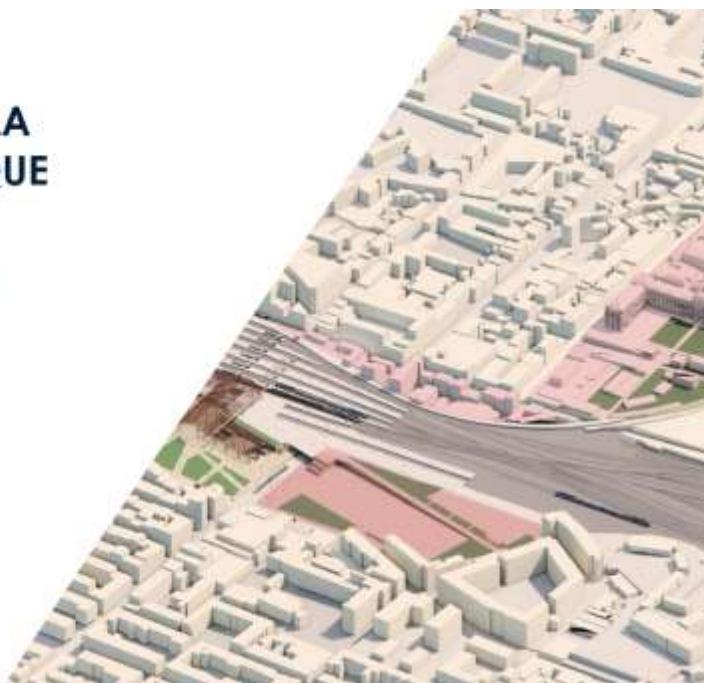


## BILAN QUANTITATIF DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

### Analyse quantitative de la concertation

**Margot DUMAS DANON**

Métropole Aix-Marseille-Provence



## 271 PARTICIPANTS A LA CONCERTATION

Répartition de la participation par mode d'expression

Réunion publique du 12 juin : 101 participants.

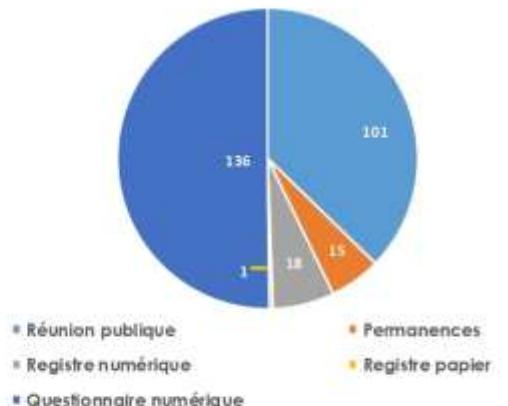
**Permanences :**

- En **Mairie des 2/3** : 4 participants
- En **Mairie des 1/7** : 11 participants

**Registres :**

- Papier : 1 contribution (mairie du 2/3)
- Numérique : 18 contributions

**Questionnaire numérique :** 136 participants



15/09/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

74

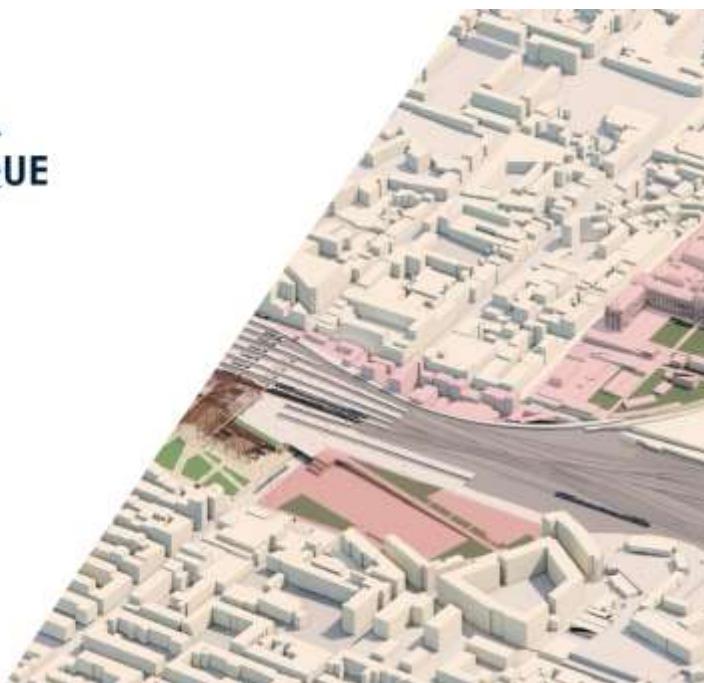


## BILAN QUALITATIF DE LA CONCERTATION PUBLIQUE

### Analyse qualitative de la concertation

Margot DUMAS DANON

Métropole Aix-Marseille-Provence



## LES CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS À LA CONCERTATION PUBLIQUE

- Les contributions recueillies sont présentées comme suit :
  - Sur la situation actuelle et l'avenir des quartiers riverains de la gare :
    - Les **points forts** des quartiers riverains de la gare Saint-Charles
    - Les **points faibles** des quartiers riverains de la gare Saint-Charles
    - Les **propositions pour l'avenir** des quartiers riverains de la gare Saint-Charles
  - Le **périmètre de la ZAC** (« Marseille Saint-Charles à 360° »)
  - Les modalités **d'information** et de **recueil des avis** du public

**Nota :** la présentation des résultats proposée pour cette réunion publique est synthétique, le bilan complet de la concertation propose des éléments plus détaillés



## ANALYSE QUALITATIVE DE LA CONCERTATION

**Situation actuelle et avenir des quartiers riverains de la gare**



### POINTS FORTS DES QUARTIERS RIVERAINS DE LA GARE SAINT-CHARLES : OCCURRENCE DES CONTRIBUTIONS



## POINTS FAIBLES DES QUARTIERS RIVERAINS DE LA GARE SAINT-CHARLES : OCCURRENCE DES CONTRIBUTIONS



15/09/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

19



## PROPOSITIONS POUR L'AVENIR DES QUARTIERS RIVERAINS DE LA GARE SAINT-CHARLES : OCCURRENCE DES CONTRIBUTIONS



15/09/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

20



## ANALYSE QUALITATIVE DE LA CONCERTATION

### Périmètre de la ZAC « Marseille Saint-Charles à 360° »



### CONTRIBUTIONS SUR LE PÉRIMÈTRE DE LA ZAC « MARSEILLE SAINT-CHARLES À 360° »

- Proposition des participants d'intégrer les secteurs suivants dans le périmètre de la ZAC :
  - Belsunce
  - Boulevard d'Athènes
  - Boulevard Nédelec
  - Rue d'Aix
  - Place des Marseillaises
  - Place Bernard Cadenat
  - Square Narvik



# ANALYSE QUALITATIVE DE LA CONCERTATION

Modalités d'information et de  
recueil des avis du public



## CONTRIBUTIONS SUR LES MODALITÉS D'INFORMATION ET DE RECUEIL DES AVIS DU PUBLIC

Sur la concertation réalisée	<b>Demandes d'amélioration de la qualité et de l'exhaustivité des documents fournis :</b> ex : Précision de l'organisation envisagée de la circulation et des accès entre les quartiers et la gare pour l'ensemble des modes de déplacement (piétons, vélos, voitures transports en commun)
	<b>Demandes concernant le calendrier et l'accessibilité de la concertation :</b> ex : organisation de la concertation hors périodes de vacances scolaires et à des horaires adaptés aux différents publics (salariés, familles, ...)
Pour la suite du projet	<b>Demande d'implication plus directe et régulière des citoyens dans la suite du projet</b>
	<b>Demande de renforcer le dispositif d'information sur la concertation :</b> diffusion large et visible de l'information, diversification des canaux informationnels (réseaux sociaux, presse, relais associatifs et scolaires, ...)



## ÉCHANGES SUR LES RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

- Des questions ?
- Des clarifications ?



30 minutes



15/09/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

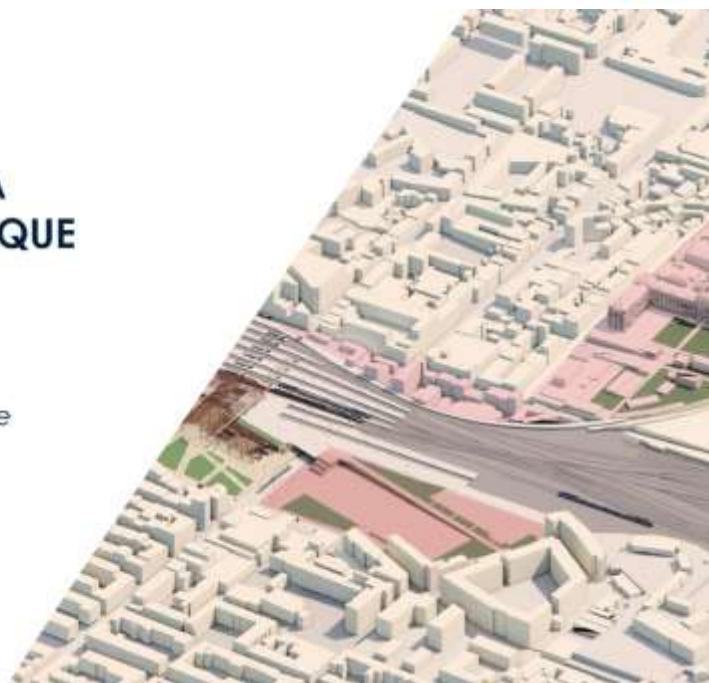
25



## ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION PUBLIQUE ET SUITES

**Hélène JOUVE**

Métropole Aix-Marseille-Provence



## ENSEIGNEMENTS SUR LA PARTICIPATION DU PUBLIC

### **Efficacité du dispositif de participation à la concertation :**

- Prise de connaissance du public de la concertation et bon niveau de participation

### **Recours important au numérique ( registre et questionnaire) :**

- Souplette d'usage par rapport aux contributions écrites dans les registres papier

### **Bon niveau de participation à la réunion publique du 12 juin :**

- Intérêt notable des participants d'un échange direct avec la Métropole pour s'informer sur le projet de ZAC et exprimer leur avis

### **Voies de progrès :**

- Période de concertation
- Diversification des canaux d'information pour élargir la participation

15/09/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

27



## ENSEIGNEMENTS SUR L'EXPRESSION DES PARTICIPANTS

### **État d'esprit constructif des participants à la concertation**

- Expressions positives et orientées vers l'amélioration des quartiers, reflétant un engagement important du public

### **Expression de lignes de forces convergentes et partagées pour la suite du projet**

- Végétalisation, apaisement, ...

### **Une majorité de contributions sur le projet urbain d'amélioration des quartiers, dont certaines dépassent le cadre d'une démarche ZAC : politiques publiques plus larges**

15/09/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

28



## PRISE EN COMPTE DANS LE PROGRAMME DE LA ZAC

Mixité sociale  
Transports en commun  
Equipements publics  
Habitat Sécurité Propreté  
**Végétalisation**  
Apaisement  
Accès piétons et PMR  
Qualité de l'espace urbain  
Commerces  
Stationnement

15/09/2025

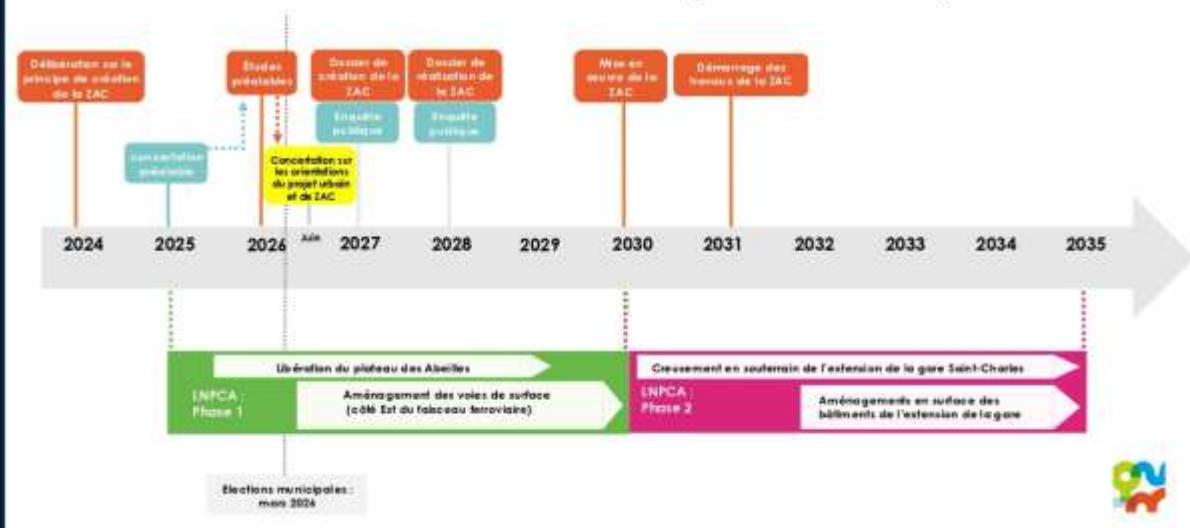
Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

29



## LES SUITES DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE ZAC

UNE DÉMARCHE COORDONNÉE AVEC LE PROJET LNPCA (GARE SAINT-CHARLES)



## AU-DELÀ DE LA DÉMARCHE ZAC → AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES

15/09/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

31



### D'AUTRES PROJETS POUR L'AVENIR DES QUARTIERS RIVERAINS DE LA GARE

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ESPACE URBAIN : REQUALIFICATION PLACE DES MARSEILLAISES  
- MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

Aménagements transitoires



Ateliers participatifs	18, 23 et 25 septembre 2025
Livraison des aménagements	2026

Requalification de l'espace public



Lancement du marché de maîtrise d'œuvre	2026
Début des travaux	2029

15/09/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

32



## PROJETS STRUCTURANTS POUR L'AVENIR DES QUARTIERS RIVERAINS DE LA GARE

### CRÉATION D'ÉQUIPEMENTS PUBLICS – VILLE DE MARSEILLE

Groupe scolaire Simone de Beauvois



Groupe scolaire Jolie Manon



Livraison

Septembre 2024

Livraison

Septembre 2025

15/09/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

33



## PROJETS STRUCTURANTS POUR L'AVENIR DES QUARTIERS RIVERAINS DE LA GARE

### MEILLEURE DESSERTE PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN – MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE



15/09/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

Projet de tramway  
Belle de Mai

Enquête publique	2027
Mise en service	2030

34



## PROJETS STRUCTURANTS POUR L'AVENIR DES QUARTIERS RIVERAINS DE LA GARE

### MEILLEURE DESSERTE PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

Projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur → projet des « Halles Saint Charles » = la gare St-Charles doublée en souterrain - SNCF



Phase 1	2025 - 2030
Phase 2	2030 - 2035

Site web : <https://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr/>

15/09/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

35



## PROJETS STRUCTURANTS POUR L'AVENIR DES QUARTIERS RIVERAINS DE LA GARE

### AMÉLIORATION DE L'HABITAT - MAMP

- 3 Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (Belle de Mai, Noailles, Hoche Versailles) - SPLAIN - en cours
- permis de louer animé par la Maison Métropolitaine de l'Habitat (MAMP) - en cours
- Des interventions sur l'habitat ancien et sur la requalification des espaces publics des quartiers de Noailles et Belle de Mai - SPLAIN
- Des études habitat en cours de finalisation pour accompagner les propriétaires privés - en cours



12/06/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

36



## PROJETS STRUCTURANTS POUR L'AVENIR DES QUARTIERS RIVERAINS DE LA GARE

### CONTACTS

- **Informations OPAH Noailles / Belle de Mai / Hoche-Versailles-Pelletan :**  
/ SPLA-IN : [contactopahru@splain-amp.fr](mailto:contactopahru@splain-amp.fr) / 07 89 32 32 73
- **Permis de louer :**  
/ Maison Métropolitaine de l'Habitat Marseille : [eah@ampmetropole.fr](mailto:eah@ampmetropole.fr) / 04 95 09 58 58  
/ Permanences du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 16h45  
19 rue de la République  
13001 Marseille  
/ Plus d'informations sur : [ampmetropole.fr](http://ampmetropole.fr), rubrique Logement-Urbanisme
- **Requalification des espaces publics Noailles et Belle de Mai :**  
/ SPLA-IN : [contact@splain-amp.fr](mailto:contact@splain-amp.fr) / 07 89 32 32 73

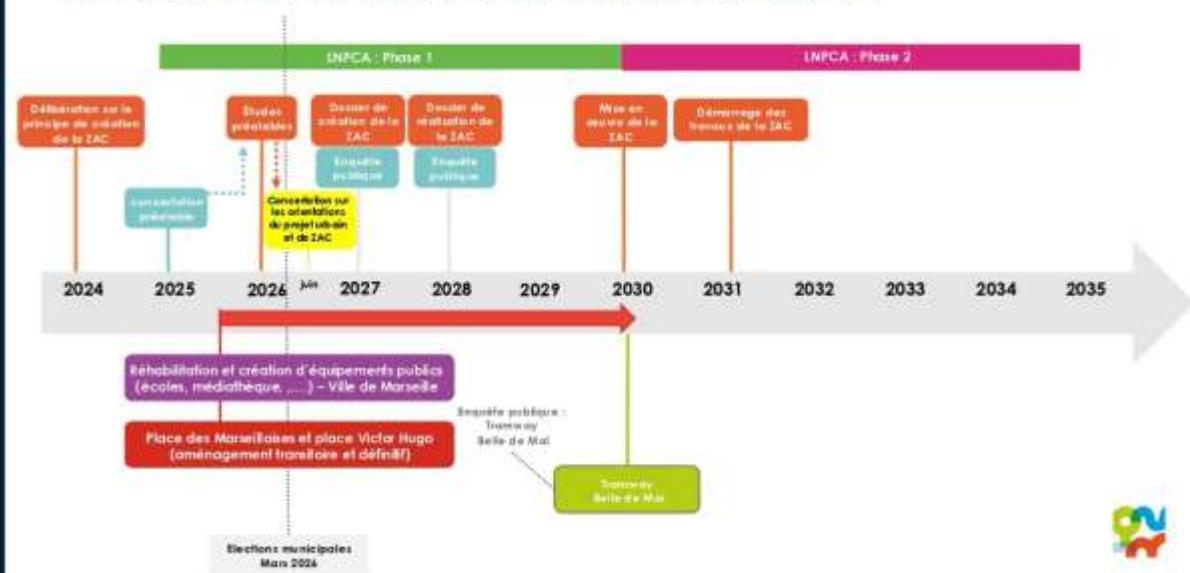
12/06/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

37



## LES SUITES AU-DELÀ DE LA DÉMARCHE ZAC



## ÉCHANGES SUR LES ENSEIGNEMENTS ET LES SUITES DE LA CONCERTATION

- Des questions ?
- Des clarifications ?



20 minutes



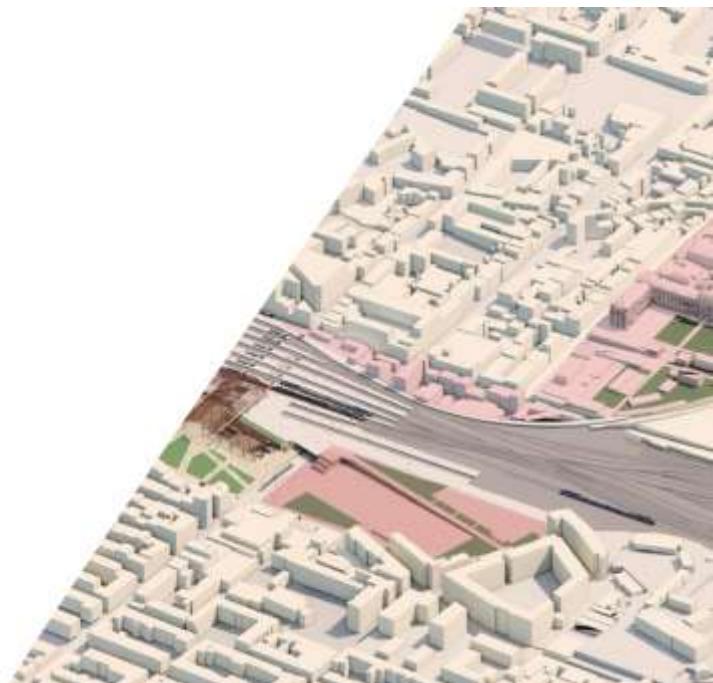
15/09/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

39



## SUITES ET CLÔTURE



## LES SUITES

- Transmission de la synthèse de la réunion publique du jour (15/09/2025)
- Publication du bilan de la concertation après délibération du Conseil Métropolitain (décembre 2025)
- Poursuite du travail d'élaboration concertée du projet d'aménagement « Marseille Saint-Charles à 360° » dans le cadre de la ZAC

12/06/2025

Réunion publique « Marseille Saint-Charles à 360° »

41



## LE MOT DE LA FIN

**1 mot d'appréciation pour conclure !**



**MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION**



## 7.5 Synthèse de la réunion publique

### 7.5.1 Rappel de la démarche de concertation sur le projet « Marseille Saint-Charles à 360° »

Le projet d'aménagement « Marseille Saint-Charles à 360° » porté par la Métropole Aix-Marseille Provence (MAMP) associée à la Ville de Marseille, a pour objectifs d'accompagner le développement des quartiers environnents de la gare Saint-Charles en cohérence avec le projet ferroviaire de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur et le projet d'extension du tramway entre les quartiers Saint-Charles et Belle de Mai.

Sur la base du Schéma Directeur Marseille Saint-Charles à 360° élaboré de 2019 à 2023, intégrant la gare Saint-Charles et son faisceau de voies ainsi que les secteurs habités autour de l'infrastructure ferroviaire, le projet « Marseille Saint-Charles à 360° » constitue la déclinaison opérationnelle de l'ambition de la Métropole et de la Ville de Marseille en termes d'attractivité économique, d'amélioration de la qualité de vie, de cohésion sociale et de mobilité durable, orientée vers les transports en commun. La mise en œuvre de ce projet d'aménagement d'intérêt métropolitain est prévue pour être réalisée dans le cadre d'une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) (cf. délibération de la Métropole Aix-Marseille-Provence en date du 07/12/2023).

Cette délibération a également porté sur les objectifs et les modalités de la concertation préalable à la mise au point du dossier de création de la future ZAC et de son programme prévisionnel d'aménagement.

La concertation préalable à la création de la ZAC a lieu entre le 26 mai et le 31 juillet 2025. La réunion publique du 12 juin s'inscrit dans ce processus.

### 7.5.2 Déroulement de la réunion publique du 12 juin 2025

La réunion publique du 12 juin relative au projet d'aménagement « Marseille Saint-Charles à 360° » s'est tenue à l'Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires à Marseille (IMVT) de 18h à 20h et a rassemblé près de 100 participants.

Elle s'est déroulée comme suit :

- Accueil et introduction de la séance
- Présentation du contexte, de l'objet et des modalités de la concertation publique
- Présentation de la situation et des dynamiques d'évolution des 4 quartiers riverains de la gare Saint-Charles : Chapitre, Belle de Mai, Saint-Charles, Saint-Lazare
- Travail participatif sur les attentes et aspirations pour le devenir des quartiers riverains de la gare Saint-Charles
- Clôture de la séance et suites

### 7.5.3 Accueil et introduction de la séance

Mme Laure-Agnès CARADEC, conseillère métropolitaine déléguée à la planification et à l'Urbanisme et vice-présidente du Département des Bouches-du-Rhône, adresse ses remerciements à l'IMVT pour son accueil. Elle salue également la présence de :

- Mme Sophie CAMARD, maire des 1<sup>er</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille
- Mme Solange BIAGGI, conseillère métropolitaine déléguée aux commerces et aux CIQ et conseillère d'arrondissement des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille
- Mme Jessie LINTON, adjointe au maire des 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> arrondissements de Marseille déléguée aux mobilités
- Mme Marie BATOUX, adjointe au maire de Marseille déléguée à l'éducation populaire

Mme CARADEC présente le projet « Marseille Saint-Charles à 360° » qui vise à conduire une réflexion d'ensemble sur l'aménagement des 4 quartiers riverains de la gare Saint-Charles. Elle indique également que ce projet s'inscrit dans le contexte des grandes transformations à venir dans ce secteur, relatives à la réalisation du projet de Ligne Nouvelle Provence Côte d'Azur et à l'extension du réseau de tramway.

Mme BATOUX remercie les participants pour leur présence et souligne les opportunités de requalification urbaine et de meilleure connexion entre les quartiers environnants de la gare, offertes par le développement des mobilités.

M. Stéphane SAINT-PIERRE, du cabinet Nicaya Conseil en charge de l'animation et la facilitation des échanges, présente l'ordre du jour de la réunion publique.

### 7.5.4 Contexte, objets et modalités de la concertation publique

Mme Hélène JOUVE, directrice des Projets Laboratoires à la Métropole Aix-Marseille Provence, présente :

- Le contexte du projet d'aménagement « Marseille Saint-Charles à 360° »
- L'outil de zone d'aménagement concertée (ZAC) envisagé pour la mise en œuvre de ce projet
- Les modalités de la concertation préalable à la création de la ZAC (cf. support de présentation)

Cette présentation n'a suscité aucune remarque ni question de la part des participants.

## 7.5.5 Situation et dynamiques d'évolution des 4 quartiers riverains de la gare Saint-Charles

Mme JOUVE présente la situation socio-économique et urbaine des quartiers Chapitre, Belle de Mai, Saint-Charles et Saint-Lazare et les dynamiques à l'œuvre dans ces secteurs. Elle présente également les potentialités urbaines offertes par les projets d'extension de la gare Marseille Saint-Charles et du tramway pour ces 4 quartiers (cf. support de présentation).

Suite à cette intervention, les participants ont formulé différentes interventions portant sur les thématiques suivantes :

- Les travaux en cours autour de la gare Saint-Charles
  - Mme JOUVE indique que des sondages géotechniques sont actuellement menés pour évaluer la structure des sols en prévision de la création d'un tunnel souterrain de 8 km entre les quartiers de la Delorme (15<sup>ème</sup> arrondissement) et de Saint Jean Du Désert (12<sup>ème</sup> arrondissement) prévu dans le cadre de la phase 2 du projet LNPCA.
  - Elle invite les participants à s'informer sur le projet LNPCA via le site internet du projet <https://www.lignenouvelle-provencecotedazur.fr/>
- L'interconnexion entre l'extension de la gare Saint-Charles et le tramway
  - Mme JOUVE indique qu'un travail partenarial est engagé entre la Métropole, la Ville de Marseille et SNCF Gares & Connexions pour assurer la cohérence des aménagements de la gare Saint-Charles avec le passage du tramway via le tunnel National et la dalle de la future extension souterraine de la gare Saint-Charles.
- L'accessibilité piétonne et pour les personnes à mobilité réduite (PMR) des espaces publics
  - Mme BATOUX et Mme CAMARD rappellent l'objectif du projet « Marseille Saint-Charles à 360° » d'améliorer les circulations et les accès piétons pour accompagner la transformation du secteur environnant de la gare
  - Mme JOUVE rappelle les obligations réglementaires en matière d'accessibilité PMR
  - Elle précise que la Métropole et SNCF collaborent pour réduire la place de la voiture au profit des mobilités douces autour de la gare
- Le financement des projets LNPCA et « Marseille Saint-Charles à 360° »
  - Mme JOUVE indique que le projet LNPCA est cofinancé par les collectivités partenaires du projet (dont Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département 13, Département 83, Département 06, Métropole d'Aix Marseille, Métropole de Toulon, Métropole de Nice, Métropole de Cannes, Pays de Grasse, Dracénie) et par l'État
  - Concernant le projet « Marseille Saint-Charles à 360° », elle précise que la Métropole prévoit de financer les aménagements des espaces publics et de dégager des recettes à partir de la valorisation du foncier mobilisable pour des opérations de construction

- Les principes d'aménagement du projet « Marseille Saint-Charles à 360° »
  - Mme JOUVE indique qu'à ce stade, la programmation détaillée de la ZAC n'est pas définie
  - Mme CAMARD précise que les élus de la Ville de Marseille et de la Métropole ont actés le principe d'un aménagement équilibré, associant logements, équipements publics et activités économiques
- Le périmètre de la ZAC Saint-Charles
  - Mme CAMARD et Mme CARADEC partagent que le périmètre de la ZAC n'est pas encore défini de façon précise et que la Métropole et la Ville de Marseille sont à l'écoute des besoins exprimés dans le cadre de la concertation publique sur ce point
- Les évolutions proposées par le projet « Marseille Saint-Charles à 360° » par rapport aux précédentes opérations d'aménagements envisagées dans le secteur concerné par la ZAC :
  - Mme JOUVE souligne la volonté conjointe de la Métropole et de la Ville de Marseille d'approfondir leur compréhension des attentes des habitants et des usagers de ce secteur, en s'appuyant sur les enseignements issus de précédentes démarches et réflexions d'aménagement menées dans ce périmètre
  - Mme CARADEC :
    - Précise que les réflexions menées dans le cadre du projet « Quartiers Libres » pourront alimenter le projet global de la nouvelle ZAC
    - Rappelle les apports du projet Euroméditerranée sur une partie du périmètre concerné par le projet de ZAC
    - Partage l'importance d'une gestion pérenne des espaces publics pour assurer la durabilité des démarches d'aménagement

## 7.5.6 Travail participatif

Dans un premier temps organisé sous forme de travail individuel, les participants ont été invités à exprimer par écrit les points forts et points faibles des quartiers riverains de la gare Saint-Charles et leurs aspirations pour améliorer le cadre de vie de ces quartiers.

Le détail des contributions des participants est proposé en annexe à la présente note de synthèse.

Un second temps collectif a permis aux participants qui le souhaitaient de prendre la parole pour exprimer leur point de vue concernant la situation ou l'avenir des quartiers riverains de la gare Saint-Charles.

## Temps participatif individuel

### Points forts des quartiers riverains de la gare Saint-Charles

Les participants identifient comme principaux points forts des quartiers Chapitre, Belle de Mai, Saint-Charles et Saint-Lazare :

- La proximité de ces quartiers avec le centre-ville de Marseille et la gare Saint-Charles
- L'accessibilité et la diversité des transports en commun : train, métro, tramway et bus
- La mixité sociale et culturelle de ces quartiers
- La qualité de l'architecture
- La présence importante des équipements et de services culturels
- L'offre importante des commerces de proximité
- La vue exceptionnelle sur Marseille depuis le parvis Saint-Charles
- La présence d'espaces verts

### Points faibles des quartiers riverains de la gare Saint-Charles

Les participants identifient comme principaux points faibles des quartiers Chapitre, Belle de Mai, Saint-Charles et Saint-Lazare :

- Le manque d'accessibilité pour les modes actifs (piétons, cyclistes) et PMR
- L'insécurité
- Le manque d'espaces verts
- Les nuisances associées à la prédominance de la voiture (stationnement sauvage, pollution)
- Le manque de propreté
- Le déficit de gestion des espaces publics
- Le manque d'équipements et de services publics qualitatifs
- Le manque de diversité et d'attractivité des commerces
- L'insalubrité des bâtiments
- Le manque de desserte en transports en commun permettant de connecter les quartiers
- Déficit de qualité de l'aménagement urbain
- Les nuisances sonores liées à la proximité de la gare

### Aspirations pour les quartiers riverains de la gare Saint-Charles

Concernant l'amélioration du cadre de vie et de la qualité de vie des habitants et des usagers des quartiers autour de la gare Saint-Charles, en lien avec les opportunités offertes par la réalisation des projets d'extension souterraine de la gare de Marseille Saint-Charles et de tramway Belle-de-Mai, les participants aspirent principalement à :

- La création d'espaces verts
- L'amélioration des accès piétons et PMR
- La création d'équipements publics (sportifs, terrains de jeux, culturels)
- Une offre plus importante de commerces
- La création de pistes cyclables
- Préservation ou amélioration de la qualité de l'espace urbain
- L'amélioration de la sécurité
- Apaisement de l'espace public et priorisation d'autres usages que la voiture
- Une meilleure gestion de la propreté des espaces publics
- Une meilleure desserte par les transports en commun
- L'amélioration de l'habitat
- La création de stationnement
- L'intégration de secteurs spécifiques dans le périmètre de la ZAC
- Une meilleure gestion des équipements publics
- Dynamiser le quartier avec des activités nouvelle
- La préservation de la mixité sociale

### Temps participatif collectif

Les participants ont formulé des interventions sur les thématiques suivantes :

- Les expropriations et démolitions d'habitats existants
  - Mme JOUVE rappelle que la programmation du projet « Marseille Saint-Charles à 360° » n'est pas encore arrêtée à ce stade. Par conséquent, aucune opération d'expropriation ni de démolition ciblée de bâtiments n'est actuellement envisagée
- La requalification urbaine du tunnel National
  - Mme JOUVE rappelle aux participants le projet de réalisation de fresques dans le tunnel afin d'en améliorer l'aspect urbain
  - Elle partage que la réalisation du projet LNPCA va contribuer à raccourcir d'un tiers la longueur du tunnel National et que dans cette perspective, la Métropole a prévu de conduire une réflexion sur la requalification de cet espace

- La création d'espaces verts
  - Mme CAMARD et Mme BIAGGI font part de la volonté des élus de la Ville de Marseille et de la Métropole d'intégrer des espaces verts dans le cadre du projet « Marseille Saint-Charles à 360° », en veillant à un équilibre avec la réalisation d'équipements publics
- La sécurisation des cheminements piétons et le renforcement de l'accessibilité piétonne et PMR des cheminements vers la gare
  - Mme CAMARD souligne l'intérêt de renforcer la signalétique pour faciliter les déplacements des piétons et des PMR
  - Mme BATOUX indique que la future desserte de la gare par le tramway via le boulevard National constitue une opportunité pour repenser les accès à la gare et alléger les flux transitant par le boulevard d'Athènes, actuellement axe principal de liaison entre le centre-ville et la gare.
- L'intégration des boulevards d'Athènes et de Belsunce dans le périmètre de la ZAC
  - Mme CAMARD rappelle que des aménagements peuvent être réalisés en dehors du périmètre de la ZAC, à court et moyen termes
  - Mme JOUVE indique que le développement des transports en commun et des mobilités actives (marche, vélo) dépasse les limites du périmètre de la ZAC
- La gestion de l'insécurité
  - Mme CARADEC partage l'enjeu d'améliorer la sécurité dans les espaces publics et de renforcer la présence des forces de l'ordre dans certains secteurs
- La gestion du stationnement pendant les travaux et les évolutions de la circulation automobile autour de la gare
  - Mme Johanna HAEGEL, responsable de développement de projets à la direction Fabrique des Projets Métropolitains de la Métropole, indique que la Métropole prévoit la définition d'un plan de circulation pour réduire le trafic automobile autour de la gare.
  - Elle souligne le travail commun entre la Métropole et SNCF pour assurer la cohérence entre les différents modes de transport : train, tramway et bus
- L'information du public sur le projet et notamment sur la réunion publique du jour
  - Mme JOUVE indique que la Métropole a informé les CIQ et les commerces des quartiers environnants de la tenue de la réunion publique de ce jour
  - Mme JOUVE propose d'informer directement les participants ayant laissé leurs coordonnées pour les prochaines étapes de la concertation
- L'importance de la prise en compte de la mixité culturelle et intergénérationnelle dans le projet d'aménagement urbain de « Marseille Saint-Charles à 360° »
- La durée de mise en œuvre du projet « Marseille Saint-Charles à 360° »
  - Mme JOUVE souligne la difficulté d'anticiper sur le long terme les besoins, et aspirations des habitants et usagers des quartiers concernés
  - Elle partage l'intérêt d'engager au plus tôt les premières étapes de définition des aménagements

- Mme CARADEC rappelle que les aménagements du périmètre concerné par la ZAC s'articulent autour de plusieurs temporalités :
  - Certaines interventions sur la voirie, pilotées par la Métropole Aix-Marseille-Provence, s'inscrivent dans une échéance de court terme
  - L'extension de la gare Saint-Charles suit un calendrier défini par la SNCF avec un horizon de mise en service de 2035
  - Le projet urbain « Marseille Saint-Charles à 360° » qui est souple et peut évoluer au fil du temps, en fonction des besoins et des dynamiques territoriales

### 7.5.7 Clôture de la séance et suites

Mme CARADEC remercie les participants pour leur présence et partage les suites de la réunion publique :

- La concertation publique se poursuivra jusqu'au 31 juillet 2025 selon les modalités présentées en début de séance (cf. support de présentation)
- Une réunion publique de partage du bilan de la concertation aura lieu fin septembre / début octobre 2025
- Le bilan de la concertation sera publié après la délibération du Conseil Métropolitain qui aura lieu en décembre 2025
- La Métropole prend en considération les contributions des participants à la concertation pour la suite du processus de réflexion et d'études du projet d'aménagement « Marseille Saint-Charles à 360° »

### 7.5.8 Annexes

Les contributions des participants issues de la séquence de temps participatif individuel ont été consignées en séance sur des documents papier. Elles sont retranscrites littéralement ci-dessous pour chacune des forces, faiblesses et aspirations pour les 4 quartiers riverains de la gare Saint-Charles identifiées par les participants et classées par thèmes récurrents. Certaines contributions sont répertoriées dans plusieurs thèmes. Les autres contributions sont classées dans « autres ».

#### Points forts des quartiers riverains de la gare Saint-Charles

Centralité et proximité avec la gare Saint-Charles (Occurrence x 25)
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Central</li><li>▪ Central</li><li>▪ Quartier central</li><li>▪ Centralité dans la ville</li></ul>

- Position centrale
- Proximité centre-ville
- Proximité vieux port et centre historique
- On est directement dans le centre-ville
- Proximité avec d'autres quartiers
- Trait d'union entre le Sud et le Nord
- Situation idéale par rapport à la ville, ses transports, ses commerces, ses lieux de loisirs,
- Tout peut se faire à pied
- La facilité d'accès pour les riverains du Boulevard National et Arentours
- Tout faire à pied, pas de transport en commun nécessaire/indispensable Centralité et dessertes ( métro, autoroute, rail)
- Proche d'un axe de communication et de la gare (autoroute)
- Belle de Mai : plus proche accès Lyon-Aix et L2 (pour sortir de Marseille)
- Près du parc Longchamp
- Quartier Saint Charles : proximité à pied avec les commerces et les transports et calme relatif du boulevard Longchamp et du parc
- Saint Charles : une gare SNCF centrale proche métro et du centre-ville
- Chapitre : à pied, proximité vieux port, la Plaine, St Charles = atout important
- Chapitre : Proximité gare
- Proximité gare
- La gare
- Une gare en centre-ville et à la sortie (aussi) d'une autoroute, le secteur de la friche de la belle de mai est exceptionnel du point de vue de son dynamisme

#### Accessibilité et diversité des transports en commun (Occurrence x 20)

- Transports
- Transports (gare, bus, aéroport)
- Transports
- Multimodal
- Modalités : métro, TGV, bus
- Zone multimodale (train, métro, auto-école)

- Accessibilité aux transports multimodaux par le quartier saint Lazare
- Très grande accessibilité en transports en commun
- Une centrale d'accessibilité, au transports publics, commerçants
- Chapitre : transports publics
- L'interconnexion entre les modes de transport
- Point névralgique des transports, bus, train, métro, taxis
- Accès facile à Chapitre : transports en commun
- Accessibilité modes actifs
- Proche des différents modes de transports
- Le métro
- Le tram aux réformés
- Saint Charles / Réformés : quartier qui ne fait qu'améliorer sa qualité de vie, ses espaces publics, sa piétonisation, son intermodalité de mobilité (bus, métro, tramway) rayonnement autre centre-ville & Belle de mai
- Porte d'entrée de Marseille par le train
- On prendra plus volontiers le train

#### **Mixité sociale et culturelle (Occurrence x 11)**

- Mixité culturelle et sociale forte
- Mixité sociale
- Mixité sociale
- Belle de Mai : mixité
- Disparité des quartiers concernés
- Disparité des quartiers : Belle de Mai n'a rien à voir avec St Charles et Chapitre
- Diversité culturelle / mixité sociale
- Diversité des tissus urbains et des typologies
- Une grande variété sociologique à prendre en compte pour les futurs usages et aménagements
- Mobilisation associative
- La forte concentration d'étudiants/élèves

#### **Qualité de l'architecture (Occurrence x 8)**

- Bâti, architecture
- Quartier Chapitre : la qualité du bâti ancien et l'accessibilité à tous les services
- Chapitre : beau bâti à conserver obligatoirement
- Architecture des bâtiments et des escaliers
- Beauté et richesse du bâti historique
- Trame ancienne, patrimoine architectural ?
- Belsunce : son patrimoine architecturel baroque 18<sup>e</sup>
- l'escalier, le parc Longchamp

#### **Présence importante des équipements et des services culturels (Occurrence x 7)**

- Présence d'équipement métropolitains structurants
- Équipements culturels
- Atouts à conserver et reproduire : densité d'équipements publics (scolaires + transports en commun) fait ville accueillante
- Friche
- Présence équipements culturels tels que la friche
- Belle de Mai : mixité, tissu associatif, résidences d'artistes et d'acteurs du monde artistique, créatif, du spectacle (couvent, friche)
- Friche Belle de Mai : culture tournée sur les publics locaux (plus ou moins) variété de l'offre

#### **Offre importante des commerces de proximité (Occurrence x 5)**

- Densité, diversité, richesse des services urbains de proximités (diversité des commerces de proximité)
- Commerces et offres culturelles
- Quartier Saint Charles : proximité à pied avec les commerces et les transports et calme relatif du boulevard Longchamp et du parc
- situation idéale par rapport à la ville, ses transports, ses commerces, ses lieux de loisirs,
- Une accessibilité aux transports publics, commerçants

#### **Vue sur Marseille depuis le parvis Saint-Charles (Occurrence x 4)**

- Relief et vues sur la ville
- Vue depuis le parvis St Charles
- Le boulevard d'Athènes ouvre Marseille aux regards des touristes
- La vue du parvis

#### **Présence d'espaces verts (Occurrence x 2)**

- Poumon vert mais ce n'est pas suffisant
- Belle arborisation du boulevard d'Athènes

#### **Accessibilité du prix du logement (Occurrence x 1)**

- Prix logement qui reste accessible

#### **Présence importante de foncier (Occurrence x 1)**

- Potentiel important en foncier avec des espaces variés pour imaginer des projets diversifiés

#### **Autres → plus en lien avec le projet que « des points forts actuels »**

- Des aires de dépose-minute
- Certains quartiers seront moins paupérisés et à l'abandon
- La gare Saint Charles sera plus sécurisée ?

Points faibles des quartiers riverains de la gare Saint-Charles

#### **Manque d'accessibilité pour les modes actifs (piétons, cyclistes) et PMR (Occurrence x 36)**

- Accessibilité
- Accessibilité et sécurité
- Pas d'espace pour les piétons et les poussettes sur les trottoirs
- Inaccessibilité du quartier de la belle de mai quand on est piéton, il faut relier les quartiers au chapitre avec de nombreux passages sécurisés

- Accès piétons centre-ville, le plus direct c'est de traverser Belsunce via les petites Maries
- Manque d'espaces publics confortables pour les piétons
- Piétonniser un certain nombre de petites rues
- Accès à la gare parfois difficile à pied (grande montée)
- La difficulté à monter à pied jusqu'à la gare
- Végétalisation (square Narvik), pas de panneau solaire sur l'ensemble des bâtiments SNCF, mauvaise intégration dans une parcours piéton, habitant ou usagé
- St Charles : la circulation piétonne et sécurité routière
- La prédominance des voitures et du stationnement (y compris sauvage) au détriment des cheminement piétons et véritables pistes cyclables
- Dans les aménagements (pistes cyclables, « poubelles » beaucoup de danger en circulant en voiture, à pied, en vélo)
- Faible connexion piétonne et vélo entre les quartiers
- Modes actifs
- trottoirs inaccessibles, pas assez larges
- trottoirs en très mauvais état
- Mélange inadapté des pistes cyclable, des terrasses, des trottinettes et des piétons
- Difficulté pour se déplacer à pied, à vélo sur boulevard Voltaire/Flammarion
- Pas de piste cyclable, différencier flux voiture/vélo
- Plus de pistes cyclables
- Aménagements cyclables
- Pistes cyclables inexistantes
- Place du vélo
- Trop peu et insuffisant le nombre d'ascenseurs pour les chaises roulantes
- Entre deux dalles espaces trop grands pour une roue PMR
- Les entrées accessibles en largeur pour une chaise roulante qui se fait doubler par une trottinette
- Demander à tester les différents éléments : pour PMR, malvoyants, les poussettes
- Signalisation, panneaux non-accessibilité pour tout type de handicap via la loi du 11/02/2005
- Manque d'accès pour personnes en situation d'handicap et poussette
- Accès PMR + passerelles inexistantes/insuffisants
- Accès PMR à la gare catastrophique

- St Charles : abord de gare pas safe selon les moments de la journée et population qui la traverse (accessibilité pour les PMR & parents avec poussettes)
- Difficile accès aux quais pour les PMR
- Promesses de l'ascenseur pas abouties
- Fractures et obstacles urbains mais qui servent aussi à la protection des quartiers au sud des nuisances

#### Insécurité (Occurrence x 35)

- Insécurité
- La sécurité
- Sécurité
- Insécurité
- Insécurité
- Insécurité
- Insécurité
- Sécurité
- Sécurité
- Insécurité (drogues)
- Insécurité ++ la nuit
- Insécurité
- Insécurité
- Sécurité
- L'insécurité
- Sécurité et gestion de l'espaces public
- Aucune présence policière régulière
- La fréquentation dès que la nuit tombe = insécurité
- Lieux propres et sûres nuit et jour
- J'évite le quartier après une certaine heure
- Dealers gangs
- Que faire de tous ces points de deals autour de la gare
- Développement des trafics
- La toxicomanie et les problèmes de santé mentale

- St Charles : abord de gare pas safe selon les moments de la journée et population qui la traverse (femme seule, touristes, parents avec enfants) accessibilité pour les PMR & parents avec poussettes
- Les problèmes liés à la pauvreté et la paupérisation, campements, squats, drogues, déjections
- Migrants, SDF
- Manque d'éclairage la nuit
- Désastreux mais difficile compte tenu de comportements d'incivilité auxquels les services sont confrontés
- Nuisances liées à la gare sans forcément avoir ses bénéfices (trafic de drogue, migrants, AirBnB, insécurité)
- Des jardins « perturbés » dans certains quartiers
- Le sentiment d'insalubrité et d'insécurité
- Peu de vie locale variée, on se sent exclue certaines rues ne sont pas sécurisées
- Crainte pour insécurité, bruit, voitures rapides, le stationnement & les voies prennent beaucoup de place par rapport au cheminement piéton

#### **Manque d'espaces verts (Occurrence x 21)**

- Quartiers très minéraux
- Bd Flammarion très minéral
- Un hyper centre trop bétonné, sans espace verts
- Manque de parcs, de verdure = trop minéral
- Espaces verts
- Manque d'espaces verts
- Parcs insuffisants
- Manque d'espaces verts ou dégradation des quelques espaces existants
- Le manque d'espaces verts et de places
- Manque d'espaces verts
- Absence d'espaces verts
- Manque de végétalisation
- Trop peu d'espaces verts
- Pas suffisamment végétalisé

- Végétalisation (square Narvik), pas de panneau solaire sur l'ensemble des bâtiments SNCF, mauvaise intégration dans une parcours piéton, habitant ou usagé
- Espaces sans végétation
- Végétalisation espaces verts très insuffisants
- Phénomènes de surchauffe urbaine
- Manque d'ombre au sud
- Manque d'aires de jeux « verts » pour les enfants
- L'environnement

**Nuisances associées à la prédominance de la voiture (stationnement sauvage, pollution)**  
(Occurrence x 16)

- Stationnement
- Pas de parking relais ou de solution pour garer sa voiture : ça n'incite pas à utiliser les transports en commun
- Gestion des stationnements sauvages
- La circulation et du coup le manque d'offre de stationnement (parking relai, parking courte et longue durée sur le modèle des aéroports)
- Aussi bruits liés à des voitures, scooters, bus en mauvais état
- Le bruit et la pollution que ça génère
- Trop de voitures, bruit, pollution
- Nuisances liées à la gare sans forcément avoir ses bénéfices (trafic voiture)
- Boulevard d'Athènes nuisances sonores et pollution +++
- J'habite dans le 1<sup>er</sup> arrondissement côté palais Longchamp avec les nouveaux logements, route, plus de place stationnement (payant) ça veut dire encore plus de pollution déjà le samedi les bus du palais Longchamp polluent
- Pollution due aux accès véhicules côté Bd Maurice Bourdet
- Zone à forte circulation (boulevard Flammarion)
- Embouteillage permanent aux heures de pointe
- Difficulté d'accès, dépose minute
- Encore de la circulation perturbée
- Routes qui créent des ruptures, présence de la voiture (vitesse de circulation, il faut créer des zones de passage, 20, 30km/h max)

### Manque de propreté (Occurrence x 15)

- Saleté, ordures ménagères dans les rues, poubelles dans les rues
- Saleté
- Saleté généralisée
- Très sale
- Saleté
- Saleté : poubelles dans les rues
- Insalubrité et saleté
- Saleté (poubelles non ramassées, chiens)
- Propreté
- Propreté
- Manque de propreté
- Propreté aux abords de la gare
- Propreté
- Lieux propres et sûres nuit et jour
- Encore de la poussière

### Déficit de gestion des espaces publics (Occurrence x 14)

- Gestion des services
- Absence de gestion de la ville
- Mauvaise gestion des équipements existants
- Abandon des services de l'état
- Qualité des services
- Dégradation générale à tous les niveaux, pas de services publics
- Des aménagements certes mais qui ne sont pas suivis et /ou très mal gérés
- Foncier mal entretenu
- Entretien et animation espaces publics
- Signalisation
- Problème de la pierre blanche qui se patinent très vite et deviennent très dangereuses → Le haut des petites Maries
- État catastrophique de la voirie et des aménagements de l'espace public
- Voirie très détériorée

- Éviter des revêtements qui se détériorent comme les dalles en pierre qui se cassent sous les roues des motos

#### **Manque d'équipements / services publics (Occurrence x 12)**

- Manque d'équipements
- Manque d'espaces publics (place)
- Pas d'aire de jeux pour enfants
- Marque d'aires de jeux « verts » pour les enfants
- Quartier Chapitre : manque d'éclairages publics
- Belle de Mai, boulevard national : manque de structure d'hébergement pour SDF
- Manque d'équipements publics
- Quasi pas d'équipements pour les enfants
- Bus surchargés
- Fréquence des bus insuffisante
- Horaires
- Dernier train/dernier métro

#### **Manque de diversité et d'attractivité des commerces (Occurrence x 10)**

- Absence de commerces
- Manque de commerces
- Manque de commerces agréables autour de la gare, si vous voulez manger autre chose qu'un kebab hormis l'écomotine et Twaly il n'y a pas grand-chose
- Le mono commerce (grossistes, snacks, téléphonie, épicerie)
- Commerces peu variés et trop communautaires
- Quartier dépourvu de produits alimentaires de qualité (différent de chers)
- Qualité des commerces de quartiers (bio etc)
- Un manque d'endroits attrayants pour manger, boire un verre
- Absence de commerce de proximité servant les populations locales (obligation d'aller en centre-ville, République, Joliette)
- Aussi vacances des locaux commerciaux

### **Insalubrité des bâtiments (Occurrence x 9)**

- Insalubrité et saleté
- Insalubrité (en amélioration à Belsunce et au Chapitre)
- Insalubrité
- Immeubles en péril
- Délabrement bâti
- La forte concentration de petits logements et en mauvais état
- Patrimoine bâti peu mis en valeur (Bd National, avenue Longchamp)
- Quartiers historiques mais délaissés et dégradés en termes d'habitat
- Foncier mal entretenu

### **Manque de desserte en transports en commun permettant de connecter les quartiers (Occurrence x 8)**

- Manque de transports en commun pour rejoindre d'autres quartiers que le centre-ville
- Connexions avec les transports en commun autres que bus très insuffisants
- Connexion entre les quartiers difficile
- Interconnexion entre quartiers
- Césure entre le 1<sup>er</sup> et le 3<sup>e</sup> (boulevard national coupé par le tunnel)
- Circulation/échanges horizontaux (friche – chapitre) verticaux = quai gare
- L'interconnexion entre la gare et les quartiers
- Fracture entre le sud et le nord

### **Déficit de qualité de l'aménagement urbain (Occurrence x 6)**

- Tunnel verrou
- Ce tunnel pourrait être couvert davantage
- Enclavement avec ces murs de soutènement
- Secteurs semblaient « enclavés »
- Secteurs peu engageants
- Avec les nouveaux logements les rues sont trop petites pour absorber les nouveaux arrivants, 1<sup>er</sup> arrondissement

### Les nuisances sonores liées à la proximité de la gare (Occurrence x 2)

- Pour la gare souterraine est ce que cela générera des désordres type fissures ? ou nuisances nocturnes pour les riverains ? Cil Fédération 3<sup>e</sup>
- Encore des travaux et du bruit

### Autres

- Indication très mal faite à la gare St Charles
- St Charles : pour aller en direction de Toulon, il faut aller en voie 3 ou 5 qui sont assez éloignées
- Pourquoi le maire du 2-3 n'est pas présent aujourd'hui ?
- Sentiment de surpeuplement
- Paupérisation, non mixité
- Encore des impôts à payer
- Pas assez de moyens

Aspirations pour les quartiers riverains de la gare Saint-Charles, en lien avec les opportunités offertes par la réalisation des projets d'extension souterraine de la gare de Marseille Saint-Charles et de tramway Belle-de-Mai

### Création d'espaces verts (Occurrence x 45)

- Plus d'espaces végétalisés
- Plus d'espaces verts
- Végétalisation des rues
- Végétalisation
- Plus de végétal
- Végétaliser massivement les aménagements
- Végétaliser
- Végétaliser et penser la température de Marseille en 2050
- De la verdure
- Plus de parcs
- Multiplier les espaces verts
- Espaces verts
- Plus de place pour les jardins, parcs

- Plus d'espaces verts et de lieux de repos
- Plus d'espaces verts
- Espaces verts
- Création d'espaces verts
- Des espaces publiques et vert
- Créer des espaces verts/jardins, végétaliser les pieds d'immeubles et les rues
- Des espaces verts, surtout des espaces verts, végétalisation des rues, création de jardins partagés, parcs pour les enfants (jeux, terrains sportifs)
- Garder les espaces verts
- Des arbres, des arbres, des arbres
- Plus d'arbres, même dans les petites rues
- Plus de verdure et de matériaux en rapport avec le réchauffement climatique dans la construction de la ville
- Pleine terre
- Désimperméabilisation des aménagements
- Améliorer les espaces publics (créer des espaces publics, les végétaliser avec désimperméabilisation des sols et ombre)
- Créer des espaces verts accueillants pour les enfants
- Dans un quartier où il n'y a pratiquement pas d'espace végétalisé pourquoi ne pas prévoir un parc ou une forêt quartier St Charles
- Des espaces de quiétude
- Coulée verte (de la place des Marseillaises jusqu'à Voltaire) plante grimpante le long de la façade parking
- Comme vous l'avez prévu bien mélanger le logement, les équipements publics et les activités économiques + beaucoup de places arborées de verdure
- Un quartier apaisé, végétalisé et vivant (pas seulement des flux de passagers) davantage piétonnisé
- Zones piétonnes autour de la gare
- Créer des espaces verts, des jardins ouvriers
- Plus d'espaces verts avec des arbres, plus de transports en commun
- Cadre de vie et qualité de vie : prévoir des arbres, voire des petits parcs ombragés, des espaces enfants, des points d'eau
- Plus d'ombrages pour se poser et attendre son train
- Organiser un écosystème avec forêt « urbaine » comprenant des bassins (aquaponie), énormes îlots de fraicheur

- Des plantations de pleine terre pour gérer les îlots de chaleur
- Espaces verts, espaces de jeux, matériaux -> bas
- Profiter des points d'accroche avec l'existant pour végétaliser (notamment)
- Quartier Chapitre : Des espaces verts
- Espaces verts, accès en modes doux aux espaces verts (et points baignade) et aux grandes axes vélo (non existants)
- Coulée verte le long de la voie « N » pour aller à la friche Élargir la ZAC pour y incorporer le haut Belsunce, les allées Gambetta (penser les connexions Réformés, Longchamp, vieux port)

#### **Amélioration des accès piétons et PMR (Occurrence x 29)**

- Du vieux port à la gare le seul accès c'est le métro, compliqué avec les valises/escalators ...Est-ce qu'il y a quelque chose à repenser
- Aux différentes entrées plusieurs places de parking PMR
- Facilité d'accès (yc les cabinets d'avocats actuels)
- Créer des cheminements piétons accessibles & agréables
- Bâtiments pas trop hauts et quartier piéton à la place des voies de train entre boulevard national & rue Ranque (mon immeuble donne sur ces voies et aujourd'hui la vue est dégagée et le secteur est calme)
- Quartier St Charles : des trottoirs plus larges pour cheminer depuis la gare à Camille Flammarion
- Piétonnisation plus importante de secteurs spécifiques
- Développement des accès au centre-ville
- Plus de place pour les transports doux, piétons, cyclistes
- Améliorer les trottoirs (trous)
- Une meilleure fluidité des cheminements
- Retravailler la voirie et les rez-de-chaussée
- Trottoirs plus larges
- Liaison ville/gare/Belle de Mai
- Accès plus facile au centre-ville
- Accès gare facilité
- Développement d'itinéraires piétons et vélos
- Ne pas refaire les erreurs faites sur d'autres quartiers. Il faut penser les espaces pour les piétons, les vélos = connecter les quartiers entre eux par des voies larges prévoyant l'espace pour se déplacer à pied et à vélo

- Mobilité continue intermodalités (prendre son vélo dans le tramway, le métro, le bus, au même titre que la poussette ou un fauteuil PMR)
- Des traversées piétonnes de qualité, tel un GR en pleine ville
- Quartiers dynamiques mais adapté aux modes doux
- Élargissement trottoirs
- Changer l'approche de la voirie: trottoir -> chaussée -> trottoir -> arbres d'alignement
- Plus d'interconnexion vers Belle de Mai / Flammariion
- Piétonisation circulation douces
- Circulation PMR
- Inclure la liaison / axe majeur St Charles – centre-ville
- Améliorations du bd d'Athènes prolongement de l'escalier magnifique de la gare
- Des espaces de rencontres piétonnes de qualité

#### **Création d'équipements publics (Occurrence x 20)**

- Développement des espaces publics, partagés, culturels
- Renforcer l'offre culturelle publique et privée
- Espaces culturels intégrés
- Dans les quartiers, salles de spectacle et de rencontre mise à disposition par tirage au sort sur 2 ans
- Créer un pôle nuit (restaurants, bar, discothèque, cinéma) côté Belle de Mai
- Animations d'espace public : terrasses, food trucks, marches, événements, fête de quartier, rooftops
- Créer un espace cinéma en plein air
- Conserver les docks des sud puisque le tram ira
- Parc pour enfants
- Créer plus d'espaces de jeux culturels pour les enfants et les parents
- Équipements publics pour les enfants
- Créer une ville à hauteur d'enfant et pensée pour les enfants, pour le bien de tous, une ville kid friendly
- Tiers lieux d'échanges culturels, bibliothèque, expositions, temps de partage, cuisine solidaire, famille
- Créer une antenne de l'office du tourisme pour avoir un point d'information pour les nouveaux arrivants

- Points d'eau type fontaines
- Construire des équipements sportifs tels que des gymnases et piscines
- Une piscine Saint-Charles rénovée
- Espaces publics avec de quoi s'asseoir sans consommer auprès des commerces et restos + divers
- Côté Flammarion : Médiathèque

#### **Offre plus importante de commerces (Occurrence x 16)**

- Commerces locaux dans les halles, interdire les chaînes nationales
- Ouverture de commerces vivants (différents snacks ou épicerie 24/24)
- Diversité des commerces
- Commerces plus variés
- Dynamiser le secteur en ajoutant une vision qui englobe la Canebière et Belsunce (café, restaurants, commerce)
- Mixité de la population et des commerces
- Faire une proposition de halle marchande avec des producteurs et des commerces artisanaux mettant en valeur les produits régionaux aussi bien pour les habitants comme pour les touristes
- Favoriser le développement des petits commerces ou petites entreprises ou ateliers autre que resto-rapide, maxi-phone etc
- Plus de commerces
- Développement de commerce de proximité
- De l'offre de restauration variée
- Hybridité dans l'offre des commerces et des lieux de socialisation qui apportent une montée en gamme sans dénaturer le côté populaire des quartiers
- Diversité des commerces
- Quartier Chapitre : Plus de commerces de proximité
- Évitement de la perte d'activité liée au tribunal en centre-ville
- Garder les commerces de proximité

#### **Aménagement de pistes cyclables (Occurrence x 12)**

- Élaborer des pistes cyclables, séparées des autres usagers
- Arrêter les pistes cyclables

- Des pistes cyclables pour sentier de la gare, bd Camille Flammarion et bd national : qui est très fréquenté par les cyclistes aux horaires de bureaux : inquiétude si tram + voiture d'oublier les vélos
- Des pistes cyclables
- Plus de place pour les transports doux, piétons, cyclistes
- Faire de la rue de Crimée et du passage un axe plus adapté aux vélos
- Plus de pistes cyclables
- Développement d'itinéraires piétons et vélos
- Ne pas refaire les erreurs faites sur d'autres quartiers. Il faut penser les espaces pour les piétons, les vélos = connecter les quartiers entre eux par des voies larges prévoyant l'espace pour se déplacer à pied et à vélo
- Mobilité continue intermodalités (prendre son vélo dans le tramway, le métro, le bus, au même titre que la poussette ou un fauteuil PMR)
- De la place pour le vélo
- Quartier Chapitre : Davantage de pistes cyclables

#### **Préservation ou amélioration de la qualité de l'espace urbain (Occurrence x 12)**

- Pérenniser la caserne du Muy
- Espace et hauteur de bâtiment
- Réhabilitation (et non destruction) du bâti de la Belle de Mai afin d'avoir une vraie continuité de l'architecture de la ville. Pas comme à Lyon Part Dieu
- Désenclaver le quartier de la Belle de Mai
- Structures en élévation : bâtiments G. Haut
- Privilégier des passages aériens plutôt que souterrains
- Des matériaux dignes du centre historique
- Des projets pas trop hauts et moins denses
- Faire du quartier de la gare de St Charles un quartier de gare exemplaire
- Avoir une vision d'avenir
- Créer des aménagements de plein pied, ne pas créer de formes seulement linéaires
- Couverture du tunnel

#### **Amélioration de la sécurité (Occurrence x 11)**

- Plus de sécurité

- Poste de police ou gendarmerie
- Renforcer la sécurité des habitants, équiper les rues de caméras opérantes
- Pas de liaison souterraine mais plutôt en surface = air libre (souterrain = crainte = dégradation et souvent manque d'entretien)
- Stopper le développement des trafics connus de tous
- Vivre et habiter en toute sécurité
- Faire partir les squatteurs pour une meilleure sécurité et meilleur cadre de vie
- Plus de sécurité par rapport aux différents trafics
- Déjà : ramener le civisme dans nos quartiers
- Sécurité (caméras)
- Cadre de vie : sécurité par création de points sociaux

#### **Apaisement de l'espace public et priorisation d'autres usages que la voiture (Occurrence x 10)**

- Quartier apaisé
- Place Marseillaises modifier la route pour faire ralentir les voitures et limiter les nuisances sonores
- Sanctuarisation des trottoirs (contre les stationnements anarchiques)
- Moins de voitures
- Moins de voitures
- Moins de stationnement à cheval sur la chaussée et tout court
- Réduire la place de la voiture (nombre + espace alloué)
- Que l'espace public soit traité dans une approche îlot dans le but de réduire la circulation à moteur thermique et de minimiser le flux de véhicules depuis la gare. Et dans le but d'apporter à chaque îlot une solution spécifique si besoin.
- Réduire le flux et la pollution de l'air sur l'axe Nedelec/Athènes
- Limiter l'accès aux véhicules en laissant une place prépondérante aux piétons et aux vélos

#### **Meilleure gestion de la propreté (Occurrence x 9)**

- Propreté + de nettoyage
- La ville est sale
- Catastrophe de l'organisation et de la gestion des poubelles

- Déchèterie (profiter des rails à proximité + recyclerie)
- Améliorer la propreté
- Améliorer la gestion des espaces et prévoir des investissements qui perdurent dans le temps tant en intégrant du budget important pour la sécurité, le nettoyage
- Vivre dans un quartier propre
- Des espaces publics propres
- Propreté +++

#### **Meilleure desserte par les transports en commun (Occurrence x 9)**

- Plus de bus en attendant métro, tramway, moins d'attente aux arrêts de bus
- Créer des arrêts pour les bus de tourisme palais Longchamp
- Gare routière à développer
- Améliorer les transports en commun (trajets, fréquence ...) et communiquer !
- Interconnexion tram/métro/train
- Meilleure desserte TC
- Plus de transports car effectivement Belle de Mai, St Charles peu de transports
- Navette voie ferrée de Belle de Mai à la gare
- Quelle circulation Bd national côté 3<sup>e</sup> (voiture + tram ?)

#### **Amélioration de l'habitat (Occurrence x 6)**

- Développer les logements sociaux
- Améliorer l'habitat existant
- Point d'accès aux droits + accueil de jour pour les personnes sans-abris et précaires
- Amélioration du patrimoine immobilier extérieur et intérieur (= soutien aux copropriétés dégradés)
- Rénovation des immeubles en péril
- Aide à la rénovation des habitats insalubres

#### **Création de stationnement (Occurrence x 6)**

- Plus de parkings
- Plus de parkings et limitation de l'espace consacré aux voitures

- Parkings en silos/étages
- Des parkings souterrains pour les voyageurs et les travailleurs du secteur
- J'habite 1<sup>er</sup> arrondissement plus de place de parking dans la rue (payant) côté Longchamp. J'espère construction de parking en étages
- Ne pas empêcher les voitures de circuler : on en a besoin pour aller travailler d'autant que les transports sont déficients

#### **Périmètre de la ZAC (x 6)**

- Englober Belsunce Bd Athènes
- Quid de l'implantation du tribunal ?
- Intégrer Belsunce et la liaison avec le centre-ville, le vieux port, cannebière
- Belsunce jamais dans la bonne zone géographique
- Ne pas ignorer Nedelec
- Élargir le périmètre :
  - Rue d'Aix
    - A reconstruire ou à rénover
    - A sécuriser

#### **Meilleure gestion des équipements publics (Occurrence x 4)**

- Meilleur éclairage urbain
- Éclairer les rues
- Ne pas déconnecter création d'aménagement et d'espace public et gestion de ces espaces
- S'occuper des équipements déjà plus utilisés par les habitants comme escaliers de la montée de l'université

#### **Dynamiser le quartier avec des activités nouvelles (x 3)**

- Vie locale autour de la gare, accessibilité 7x24
- Quid de l'implantation du tribunal ?
- Développer l'activité économique en favorisant l'implantation d'administration ou d'entreprises

### Préservation de la mixité sociale (Occurrence x 2)

- Quartier qui garde son identité mais qui devient accueillant
- Un quartier populaire et qui doit le rester (vs gentrification massive avec Euromed) mais le public présent ce soir n'est pas vraiment représentatif de la population du quartier : comment s'assurer que tout le monde va pouvoir s'exprimer
- Solution aux sans abris

### Autres

- Supprimer la misère de ces quartiers
- Les ambitions du projet vont être proportionnelles aux moyens : ne pas privilégier la maximisation de la vente des charges foncières

## 7.6 Contributions au registre numérique

### 7.6.1 Contributions visuelles

En complément des questions et observations formulées dans le registre numérique, certains participants ont mis en ligne des images pour illustrer leur propos en lien avec les thématiques suivantes :

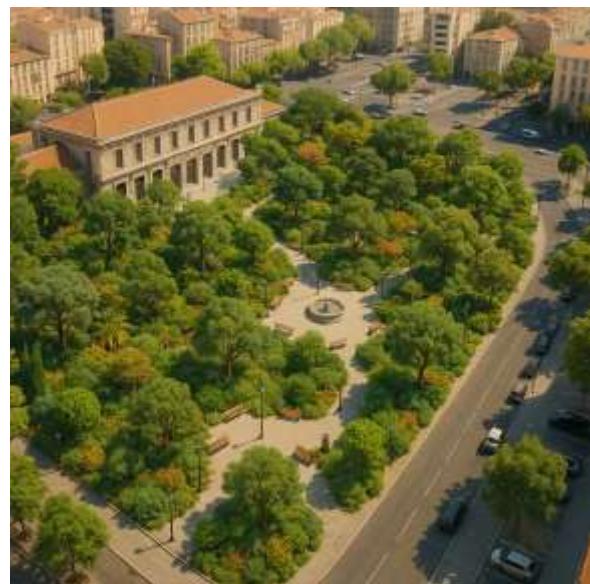
- Création d'espaces verts / désimperméabilisation :
  - Aménagements en pots :



○ Désimperméabilisation :



○ Images génératives de la gare Saint-Charles :



o îlots de chaleur



## 7.6.2 Liens

En complément des questions et observations formulées dans le registre numérique, certains participants ont publié des liens internet pour illustrer leur propos :

- Exemple de projets de quartiers de gare requalifiés :
  - o Quartier de gare Grand Soissons : <https://www.grandsoissons.com/les-grands-projets/quartier-de-gare/>
  - o Projet de gare Niort-Atlantique : <https://www.niortagglo.fr/grands-projets/projet-gare-niort-atlantique/index.html>
  - o Réhabilitation de la gare d'Austerlitz – Rénovation du quartier : <https://ecolobizz.fr/2021/05/11/la-rehabilitation-de-la-gare-dausterlitz-en-images-la-renovation-de-tout-un-quartier/>